

rapport annuel

2006

SCOR

SCOR

RENTABILITÉ

GLOBAL

TRANSPARENCE

RESPONSABILISATION

INNOVATION

SOMMAIRE

Profil du Groupe	1	2006, UNE ANNÉE SCOR		RISK, CAPITAL	
Message du Président	2	DANS LE MONDE	13	AND KNOWLEDGE	
				MANAGEMENT	44
GOVERNANCE		UNE STRATÉGIE GLOBALE,		SCOR ET LE DÉVELOPPEMENT	
D'ENTREPRISE	4	DEUX MOTEURS	39	DURABLE	54
		SCOR Global P&C	40		
ACTION		SCOR Global Life	42		
ET OCÉANE SCOR	9			Glossaire et carnet d'adresses	58

RACINES EUROPEENNES ET COUVERTURE GLOBALE

SCOR

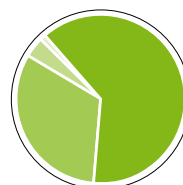
1^{RE} SOCIÉTÉ FRANÇAISE COTÉE À ADOPTER
LE STATUT DE SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

SCOR est un groupe à racines européennes. Cette identité traduit la réalité des flux d'affaires de SCOR, la géographie de ses clients, de ses implantations et de son actionnariat, et la culture supranationale du métier de réassureur. Afin de donner corps à cette identité et afin de favoriser la circulation du capital et de simplifier les relations entre filiales et maison mère, SCOR Global P&C et la société de tête SCOR ont entamé en 2006 le processus de constitution en Société Européenne. Les statuts de SE ont été déposés en juillet 2006 et seront adoptés à la clôture de la négociation sociale qui accompagne cette constitution. SCOR Global Life, issue du rapprochement entre SCOR Vie et Revios, adoptera également dès 2007, le statut de SE.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE SCOR GLOBAL LIFE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (SCOR + REVIOS PRO FORMA)

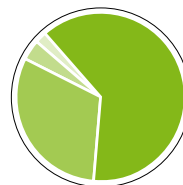
2005 2 266 millions d'euros

■ Europe	1 422 millions d'euros	63%
■ Amériques	724 millions d'euros	32%
■ Asie-Pacifique	84 millions d'euros	4%
■ Reste du monde	36 millions d'euros	1%



2006 2 303 millions d'euros

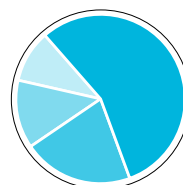
■ Europe	1 463 millions d'euros	63%
■ Amériques	715 millions d'euros	31%
■ Asie-Pacifique	83 millions d'euros	4%
■ Reste du monde	42 millions d'euros	2%



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE SCOR GLOBAL P&C PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

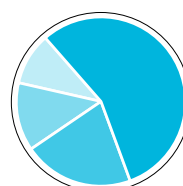
2005 1 383 millions d'euros

■ Europe	777 millions d'euros	56%
■ Amériques	286 millions d'euros	21%
■ Asie-Pacifique	184 millions d'euros	13%
■ Reste du monde	136 millions d'euros	10%



2006 1 754 millions d'euros

■ Europe	1 025 millions d'euros	58%
■ Amériques	323 millions d'euros	18%
■ Asie-Pacifique	220 millions d'euros	13%
■ Reste du monde	186 millions d'euros	11%



LE GROUPE SCOR DANS LE MONDE



Europe + Reste du monde
(Afrique - Proche et Moyen-Orient)

2716

millions d'euros de chiffre d'affaires
(SCOR + Revios pro forma)

Amériques

1038

millions d'euros
de chiffre d'affaires
(SCOR + Revios pro forma)

Asie-Pacifique

303

millions d'euros
de chiffre d'affaires
(SCOR + Revios pro forma)

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾ AUX NORMES IFRS

En millions d'euros (à taux de change courants)

Primes brutes émises	2006 2 935 ⁽²⁾
Résultat opérationnel	409
Résultat net après impôt avant profit d'acquisition lié à Revios	252
Résultat net après impôt après profit d'acquisition lié à Revios	306

En millions d'euros (à taux de change courants)

Passifs nets relatifs aux contrats	2006 12 703
Placements	14 001
Capitaux propres	2 253
Rentabilité des capitaux propres moyens pondérés (RoE) avant profit d'acquisition lié à Revios	14,1 %
Rentabilité des capitaux propres moyens pondérés (RoE) après profit d'acquisition lié à Revios	16,9 %
Ratio Combiné pour les activités Non-Vie	96,4 %
Marge sur primes nettes acquises en réassurance Vie	7,5 %

En euros

Nombre d'actions en circulation	2006 ⁽³⁾ 1 18 405 108
Cours de bourse en fin de période	22,40
Résultat par action	3,17
Actif net comptable par action	19,42

(1) Ces résultats tiennent compte de l'acquisition de Revios le 21 novembre 2006 qui se traduit notamment par :

- le constat d'un profit d'acquisition (badwill) de + EUR 54 millions
- l'intégration prorata temporis des résultats de Revios à compter du 21 novembre 2006
- l'intégration de la totalité du bilan de Revios au 31 décembre 2006.

(2) Primes brutes émises SCOR + Revios pro forma EUR 4 057 millions.

(3) Après émission de 215 282 014 actions nouvelles le 12 décembre 2006 et après regroupement des actions mis en place le 3 janvier 2007.

Une expertise reconnue dans plus de 120 pays

Le groupe SCOR a l'ambition d'être un réassureur de taille moyenne, à vocation mondiale, poursuivant une politique de souscription centrée sur la rentabilité et pratiquant de manière sélective toutes les branches de réassurance. Nos équipes de spécialistes, présentes dans plus de 120 pays, développent des produits et des services à forte valeur ajoutée, innovants et sur mesure, et s'engagent aux côtés de leurs clients – assureurs et grandes entreprises – sur le long terme.

Un groupe propulsé par deux moteurs



5^e réassureur Vie mondial, né du rapprochement de SCOR Vie et de Revios, propose une offre élargie de réassurance de produits individuels ou collectifs d'assurance vie, dépendance, risques aggravés, maladies redoutées (Royaume-Uni et Asie), financement.



réassureur de Dommages et Responsabilités de premier plan, dispose d'une offre commerciale complète en Traités, Spécialités (Décennale, Crédit Caution, Espace & Aviation, Risques Agricoles, Risques Spéciaux) et Business Solutions (Facultatives/Grands Risques d'Entreprises).

Chiffre d'affaires 2006
SCOR + Revios pro forma

4 057

millions d'euros

+11,2%

par rapport à 2005

SCOR Global P&C

43%

du chiffre d'affaires global

SCOR Global Life
pro forma

57%

du chiffre d'affaires global

Nombre d'actionnaires

plus de 37 000

Nombre de clients

plus de 2 000

Message du Président

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Le groupe SCOR a connu une excellente année 2006. Il recueille ainsi les fruits des efforts qui ont été réalisés depuis 2002 pour le reprovionner, le restructurer, puis le redynamiser. Plusieurs années ont certes été nécessaires pour résoudre les dossiers difficiles issus du passé, mais le Groupe est bel et bien en ordre de marche.

Les performances enregistrées en 2006 témoignent de la pertinence des choix stratégiques que le Groupe avait arrêtés. Le plan triennal intitulé "Moving Forward" lancé en 2004 s'achève et les principaux objectifs qui avaient été fixés, notamment en termes de solvabilité et de rentabilité, ont été atteints.

SCOR offre désormais à ses clients le niveau de sécurité qu'ils attendent d'un réassureur multi-branche à vocation globale. Les quatre agences de notation qui suivent le Groupe lui donnent en effet une note dans la catégorie A. Le niveau des provisions - vérifié notamment par des cabinets d'actuaire externes - est au niveau dit du "best estimate". La rentabilité du Groupe est elle aussi restaurée. SCOR enregistre pour la troisième année consécutive un bénéfice, qui, en 2006, dépasse EUR 250 millions, sans l'élément exceptionnel que représente le profit d'acquisition issu du rapprochement avec Revios, et plus de EUR 300 millions avec ce "badwill".

L'activité de réassurance Non-Vie - menée par la nouvelle filiale **SCOR Global P&C** - a été très soutenue, comme en témoigne la forte progression des primes émises. Les souscripteurs ont été fortement mobilisés pour récupérer des parts sur des traités, regagner des clients, ou conquérir des nouveaux marchés en Asie, au Moyen-Orient et dans les pays du Golfe, en Europe ou en Amérique Latine. Les efforts des souscripteurs ont à l'évidence bénéficié du premier relèvement de la notation intervenu en août 2005. Croissance

significative des primes émises, mais sans qu'elle s'accompagne d'une modification de la politique de souscription qui est restée tout entière placée sous le sceau de la prudence. Cette politique est fondée sur le strict respect de critères garantissant la profitabilité technique des opérations, et la maîtrise des expositions du Groupe aux risques catastrophiques majeurs. Les bons résultats techniques - avec un résultat opérationnel de SCOR Global P&C qui a plus que doublé en 2006 - ont bénéficié d'une année 2006 clémente, caractérisée par un niveau de sinistralité relativement faible.

S'agissant de la réassurance Vie, l'année 2006 restera marquée par l'acquisition de Revios. Le Groupe a réalisé lors de cette opération un profit d'acquisition ("badwill") significatif car la valeur de l'entreprise au moment de son intégration comptable fin novembre a été supérieure au prix acquitté. À l'issue de ce rapprochement, la filiale opérationnelle de SCOR dédiée aux activités de réassurance Vie, baptisée **SCOR Global Life**, se hisse au cinquième rang mondial. Elle a désormais des positions très fortes dans de nombreux pays européens et elle progresse en Asie et au Canada. La situation aux États-Unis est plus contrastée, car l'activité de notre filiale est bridée depuis plusieurs années en raison d'une notation pénalisante qui n'a été relevée qu'à la fin de l'été. Globalement, l'activité de réassurance Vie du Groupe est quasi stable dans un marché caractérisé par une croissance modérée mais régulière, soumis à de moindres fluctuations que le secteur de la réassurance de dommages et de responsabilité.

Tout en poursuivant une politique de placements prudente, principalement axée sur les obligations, le Groupe a amélioré en 2006 la contribution de la gestion financière aux résultats. La rentabilité des actifs sous gestion a ainsi atteint 4,6 %, surpassant là encore les objectifs fixés dans le cadre du plan Moving Forward.

Beaucoup de faits marquants de l'année 2006 mériteraient d'être signalés. Citons-en quelques-uns pêle-mêle. SCOR a fait le choix d'opter pour le statut de société européenne, Societas Europaea, projet devant se concrétiser en 2007. Le Groupe a lancé une obligation catastrophe ("Cat Bond") en décembre pour se protéger face à l'occurrence d'un second événement catastrophique en Europe et au Japon. Par ailleurs, SCOR a obtenu une licence en Chine pour y développer ses activités de réassurance Non-Vie. En outre, SCOR a placé avec succès une dette subordonnée en juillet et, grâce au soutien de ses actionnaires, est parvenu à refinancer l'acquisition de Revios par une augmentation de capital très largement sur-souscrite. Enfin le Groupe a intensifié sa gestion active des risques, de toutes natures, grâce notamment à un nouveau Comité dédié de son Conseil d'administration et à un programme précis d'"Enterprise Risk Management" placé sous la responsabilité du Chief Risk Officer.

Multiplication de projets porteurs d'avenir, amélioration des performances opérationnelles, croissance de la contribution financière tirée de la gestion des actifs, le groupe SCOR avance et se donne de nouvelles ambitions comme en témoigne le nouveau plan "Dynamic Lift" couvrant la période 2007-2010. Ce plan, annoncé en avril 2007, démontre le plein engagement du management de SCOR, appuyé par son Conseil d'administration, à trouver les voies et à mettre en œuvre les moyens de créer davantage encore de valeur actionnariale en respectant le principe de prudence à la fois dans la souscription et dans la gestion des actifs du Groupe.

Le plan "Dynamic Lift", qui projette le nouveau Groupe issu du projet de rapprochement avec Converium pour les trois prochaines années, est également une démonstration que cette combinaison est fondée sur une logique industrielle, économique et financière très forte, au mieux des intérêts des actionnaires, des clients et des salariés des deux

entreprises. Le projet de rapprochement de SCOR et de Converium repose sur la conviction qu'une telle combinaison représente une opportunité stratégique unique de créer le cinquième réassureur mondial multi-branche.

Nos actionnaires savent que la matière première que transforme notre entreprise est constituée des grands risques aussi bien d'origine naturelle que technologique, aussi bien d'origine humaine qu'économique. Tout est mis en œuvre au sein du groupe SCOR pour que leur gestion soit optimale, de la souscription des risques à leur rétrocession, en passant par leur portage et leur provisionnement. Mais la sinistralité - même si elle se laisse approcher par la statistique et la simulation - reste stochastique, particulièrement lorsqu'il s'agit des risques extrêmes, à fréquence faible et à gravité élevée. Faire face à cet univers de risque, en perpétuelle mutation, constitue la grandeur de notre métier. Le niveau irréductible d'incertitude résiduel doit néanmoins nous inciter constamment à la prudence, analogue à celle du jardinier qui voit se succéder, sans toujours pouvoir l'expliquer, des bonnes et des moins bonnes récoltes.

Oui, 2006 a été une belle année, grâce à la mobilisation de toutes les forces vives de SCOR, cadres, souscripteurs et l'ensemble des 1200 collaborateurs du Groupe dans le monde pour élargir notre fonds de commerce, avec le soutien décisif de nos clients et des courtiers, et avec l'appui actif et renouvelé de nos actionnaires. Que tous ici soient vivement remerciés !

Denis Kessler
Président-Directeur général



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration	5	Commissaires aux comptes	7
Comités du Conseil d'Administration	7	Le Comité Exécutif	8

Le Conseil d'Administration au 31 mars 2007

Administrateurs

Denis Kessler, 54 ans

Président-Directeur général (France)

Denis Kessler, diplômé d'HEC, docteur d'État ès sciences économiques, agrégé de sciences économiques et agrégé de sciences sociales, a été Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA), Directeur général et membre du Comité Exécutif du groupe AXA, Vice-Président Délégué du MEDEF. Il a rejoint SCOR le 4 novembre 2002 en tant que Président-Directeur général du Groupe.

Carlo Acutis*, 68 ans

Vice-Président, La Vittoria Assicurazioni Spa (Italie)

De nationalité italienne, Carlo Acutis est Vice-Président de Vittoria Assicurazioni Spa et exerce plusieurs mandats de Président ou membre de Conseils d'Administration. Spécialiste du marché international de l'assurance, il est ancien Président et Vice-Président du Conseil de Présidence du Comité Européen des Assurances (CEA) et administrateur de l'Association de Genève.

Antonio Borgès, 57 ans

Vice-Président, Goldman Sachs International (Royaume-Uni)

Antonio Borgès est actuellement Vice-Président de Goldman Sachs International à Londres. Il est membre du Conseil de Surveillance de CNP Assurances et membre du Comité Fiscal de Banco Santander de Negocios Portugal. Antonio Borgès a été précédemment doyen de l'INSEAD.

Allan Chapin*, 65 ans

Associé, Compass Advisers LLP (États-Unis)

Après avoir été associé de Sullivan et Cromwell LLP et de Lazard Frères à New York pendant de nombreuses années, Allan Chapin est associé de Compass Advisers LLP, New York, depuis juin 2002. Il est aussi administrateur du groupe Pinault Printemps Redoute, d'InBev (Belgique) et de certaines des filiales de SCOR U.S. Corporation.

Daniel Havis*, 51 ans

Président-Directeur général, MATMUT (France)

Daniel Havis est Président-Directeur général de la Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes (MATMUT).

Daniel Lebègue*, 63 ans

Administrateur de sociétés et Président de l'Institut Français des Administrateurs (France)

Daniel Lebègue a été Directeur du Trésor, Directeur général de BNP, puis Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, Président du Conseil de Surveillance de CDC IXIS et Président d'Eulia. Il est aujourd'hui administrateur de sociétés.

Helman Le Pas de Sécheval, 41 ans

Directeur Financier Groupe, Groupama (France)

De 1998 à 2001, Helman Le Pas de Sécheval a dirigé le service des opérations et de l'information financière de la COB (Commission des Opérations de Bourse, maintenant AMF – Autorité des Marchés Financiers) avant d'être nommé Directeur Financier Groupe de Groupama en novembre 2001.

André Lévy-Lang*, 69 ans

Professeur associé émérite à l'université Paris-Dauphine (France)

André Lévy-Lang a été Président du Directoire de Paribas de 1990 à 1999 et est maintenant administrateur de sociétés et professeur associé émérite à l'université de Paris-Dauphine.

* Administrateur indépendant.

Herbert Schimetschek*, 69 ans

Président de Oesterreichische Nationalbank (Banque Centrale d'Autriche) (Autriche)

De 1997 à 2000, Herbert Schimetschek a été Président du Comité Européen des Assurances puis, jusqu'en juin 2000, Vice-Président de l'Association autrichienne des Compagnies d'Assurances, et de 1999 à 2001, Président du Directoire et Directeur général d'UNIQA Versicherung SA.

Jean-Claude Seys*, 68 ans

Président-Directeur général, MAAF-MMA (France)

Jean-Claude Seys a effectué l'ensemble de sa carrière dans l'assurance et la banque. Il a été nommé Président-Directeur général de MAAF en 1992, puis Président-Directeur général de MAAF-MMA en 1998. Il est aujourd'hui Président-Directeur général de SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) COVEA (depuis juin 2003) et Président de MMA.

Jean Simonnet*, 70 ans

Président, SMIP (France)

Jean Simonnet est aujourd'hui Président de la SMIP (mutuelle complémentaire santé) et de la SOCRAM (établissement de crédit). Il a été Président de la MACIF (Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France) jusqu'en juin 2006.

Claude Tendil, 61 ans

Président-Directeur général, Generali France (France)

Claude Tendil a débuté sa carrière à l'UAP en 1972. Il a rejoint le groupe Drouot en 1980 en qualité de Directeur général adjoint ; il est promu en 1987 Directeur général puis nommé Président-Directeur général de Présence Assurances, filiale du groupe AXA. En 1989, il est nommé Administrateur Directeur général d'AXA-Midi Assurances, Directeur général d'AXA de 1991 à 2000, puis Vice-Président du Directoire du groupe AXA jusqu'en novembre 2001. Il a par ailleurs été pendant cette même période Président-Directeur général des sociétés d'assurances et d'assistance françaises du Groupe. Claude Tendil a été nommé Président-Directeur général du groupe Generali en France en avril 2002, et Président du groupe Europ Assistance en mars 2003.

Daniel Valot*, 62 ans

Président-Directeur général, Technip (France)

Daniel Valot a été Directeur général de Total Exploration Production, puis a rejoint le groupe Technip, dont il a été nommé Président-Directeur général en septembre 1999.

Censeur

Georges Chodron de Courcel*, 56 ans

Directeur général délégué, BNP Paribas (France)

Georges Chodron de Courcel est Directeur général délégué de BNP Paribas et exerce diverses fonctions d'administrateur dans des filiales du groupe BNP Paribas.

Le Conseil d'Administration du groupe SCOR, composé de 13 administrateurs s'est réuni 7 fois au cours de l'année. L'âge limite pour exercer les fonctions d'administrateur est de 72 ans. L'âge moyen des membres du Conseil est de 61 ans.

Conformément aux recommandations formulées dans le rapport sur l'évaluation du fonctionnement du Conseil élaboré par Allan Chapin en janvier 2003, et suivant également les recommandations des rapports Bouton (2002) en France, ainsi que celles de la Bourse de New York aux États-Unis, le Conseil d'Administration comprend :

- une majorité d'administrateurs indépendants (9 administrateurs indépendants parmi les 13),
- une large diversification des compétences,
- une forte représentation internationale.

Quatre comités consultatifs sont chargés de préparer les délibérations du Conseil d'Administration et de lui faire des recommandations dans des domaines spécifiques.

* Administrateur indépendant.

Comités du Conseil d'Administration

Comité Stratégique

Le Comité Stratégique est composé de Denis Kessler, Président, Allan Chapin, Daniel Lebègue, Helman Le Pas de Sécheval, André Lévy-Lang, Jean-Claude Seys, Claude Tendil et Daniel Valot.

Il a pour mission d'étudier les stratégies de développement du Groupe et de faire des recommandations afférentes aux projets d'acquisition ou de cession majeurs du Groupe. Au cours de l'année 2006, le Comité Stratégique s'est réuni 3 fois.

Comité des Comptes et de l'Audit

Le Comité des Comptes et de l'Audit est composé de Daniel Lebègue, Président, André Lévy-Lang, Antonio Borgès et Helman Le Pas de Sécheval (M. Le Pas de Sécheval est membre non votant de ce Comité). Le Comité des Comptes et de l'Audit est composé exclusivement d'administrateurs indépendants.

Ce Comité a pour mission d'examiner la sincérité financière du Groupe, le respect des procédures internes ainsi que les contrôles et diligences effectués par les Commissaires aux comptes et par la Direction de l'audit interne.

Le Comité des Comptes et de l'Audit s'est doté d'un règlement intérieur faisant ressortir deux missions essentielles :

- missions comptables avec notamment l'analyse des documents financiers périodiques, l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, l'examen du traitement comptable de toute opération significative, l'examen des engagements hors bilan, le pilotage de la sélection et la rémunération des Commissaires aux comptes, le contrôle de tout document d'information comptable et financière avant qu'il ne soit rendu public ;

- missions de déontologie et de contrôle interne. Dans ce cadre, il appartient au Comité des Comptes et de l'Audit de s'assurer que les procédures internes de collecte et de contrôle des données permettent de garantir la qualité et la fiabilité des comptes de SCOR. Il appartient, par ailleurs, au Comité des Comptes et de l'Audit d'examiner les conventions réglementées, d'analyser et de répondre aux questions en matière de contrôle interne, d'établissement des comptes et de traitement des écritures comptables.

La loi américaine Sarbanes-Oxley de 2002 exige, entre autre, que les comités d'audit de sociétés cotées aux États-Unis, comme SCOR, soient entièrement composés d'administrateurs indépendants (telle que cette notion est définie dans la loi Sarbanes Oxley de 2002) et qu'ils soient exclusivement responsables de la supervision du choix des auditeurs externes, ce qui est le cas au sein du Comité d'Audit de SCOR.

Au cours de ses 7 réunions en 2006, le Comité des Comptes et de l'Audit a eu à délibérer, entre autres, sur les sujets suivants : examen des comptes, acquisition de Revios, allocation des capitaux économiques au sein du Groupe, contrats de rétrocession interne entre SCOR, SCOR Global P&C et SCOR Vie, constitution de la foncière, plan "SOX" de renforcement du contrôle interne, émission de la dette subordonnée, Cat Bond.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Le Comité des Rémunérations et des Nominations est composé d'Allan Chapin, Président, André Lévy-Lang et Georges Chodron de Courcel, administrateurs et censeur indépendants.

Il a pour mission de présenter des recommandations sur les conditions de rémunération des mandataires sociaux et des

principaux cadres du Groupe, les retraites et les attributions des stock-options et de formuler des propositions relatives à la composition et à l'organisation du Conseil d'Administration et de ses Comités.

Réuni 6 fois en 2006, ce Comité a émis des avis notamment sur la mise en place de plans d'attribution et de souscription d'actions pour l'ensemble des salariés du Groupe et des cadres dirigeants, de plans d'options ainsi que des bonus alloués aux cadres dirigeants de SCOR, l'aide au financement de l'exercice du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital pour l'ensemble des salariés du Groupe.

Le Comité des Risques

Le Comité des Risques s'est réuni une fois en 2006. Il est composé de Daniel Havis, Antonio Borgès, Daniel Lebègue, André Lévy-Lang, Jean-Claude Seys, Claude Tendil et Helman Le Pas de Sécheval.

Il a pour mission de veiller à la performance de l'Entreprise Risk Management déployé au sein du Groupe et d'identifier les risques majeurs auxquels le Groupe est confronté, tant à l'actif qu'au passif. Il s'assure que la politique de Risk Management associée à ces risques, notamment en termes de sécurité et de fiabilité des systèmes d'information et d'analyse financière, de protection du capital et de maîtrise des expositions du Groupe, a été mise en place.

Commissaires aux comptes

MAZARS & GUERARD

Titulaire, représenté par MM. Lionel Gotlib Pascal Parant, Suppléant

ERNST & YOUNG AUDIT

Titulaire, représenté par M. Pierre Planchon Dominique Duret-Ferrari, Suppléant

Le Comité Exécutif

au 31 mars 2007

Denis Kessler (54 ans)

Président-Directeur général de SCOR

Denis Kessler, diplômé d'HEC, docteur d'État ès sciences économiques, agrégé de sciences économiques et agrégé de sciences sociales, a été Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), Directeur général et membre du Comité Exécutif du groupe AXA, Vice-Président Délégué du MEDEF. Il a rejoint SCOR le 4 novembre 2002 en tant que Président-Directeur général du Groupe.

Patrick Thourot (58 ans)

Directeur général délégué

Patrick Thourot, ancien élève de l'ENA, Inspecteur général des Finances, été Directeur de la COFACE, Directeur général de PFA (groupe Athéna), puis a exercé diverses responsabilités au sein du groupe AXA dont il était membre du Comité Exécutif, puis a assuré la Direction générale de Zurich France. Il est Directeur général délégué du groupe SCOR depuis janvier 2003.

Uwe Eymmer (64 ans)

Directeur général de SCOR Global Life

Diplômé en droit, Uwe Eymmer a débuté sa carrière au sein du groupe Allianz exerçant des responsabilités dans les activités d'assurance vie, avant de rejoindre Gerling Globale en 1987 en tant que Directeur exécutif puis membre du Vorstand et président de diverses filiales internationales. En 2002 et 2003, Uwe Eymmer était Vice-Président et Directeur général délégué de Gerling Globale. D'octobre 2002 à mai 2006, Uwe Eymmer était Président du Comité Exécutif de Gerling Life Reinsurance, devenu Revios en 2003. Il a été nommé membre du Comité Exécutif de SCOR en novembre 2006 et Directeur général de SCOR Global Life le 27 février 2007.

Victor Peignet (49 ans)

Directeur général de SCOR Global P&C

Ingénieur offshore et des constructions navales, Victor Peignet a rejoint le Département Facultatives de SCOR en 1984. Il est nommé Directeur général adjoint de la Division Business Solutions lors de

la création de cette dernière en 2000, Directeur général délégué, puis Directeur général de SCOR Global P&C lors de la création de la société opérationnelle du Groupe SCOR en juin 2005.

Yvan Besnard (52 ans)

Adjoint au Directeur général de SCOR

Global P&C

Yvan Besnard, diplômé de l'ESSEC, a rejoint le groupe SCOR en 1990 où il a exercé des responsabilités financières et internationales. Directeur du Développement de SCOR en 2000, puis de l'Audit du Groupe en 2003, il a été nommé Directeur des Traités Non-Vie pour l'Europe en juillet 2004 puis Adjoint au Directeur général de SCOR Global P&C en juin 2005.

Jean-Luc Besson (60 ans)

Chief Risk Officer

Jean-Luc Besson, actuaire, docteur d'État en sciences mathématiques a été professeur de mathématiques à l'université, puis Directeur des Études, des Statistiques et des Systèmes d'Information de la FFSA. Nommé Directeur de l'Actuariat du groupe SCOR en janvier 2003, il est Chief Risk Officer du Groupe depuis le 1^{er} juillet 2004.

Marcel Kahn (50 ans)

Directeur Financier Groupe

Marcel Kahn, actuaire, expert-comptable et diplômé de l'ESSEC, a rejoint le groupe AXA en tant que Directeur du Contrôle de Gestion Groupe en 1988. De 1991 à 2001, il a été successivement Directeur Financier d'AXA France, Directeur International Europe, Directeur de la Stratégie et du Développement du Groupe et Directeur général adjoint d'AXIVA (assurance vie). En 2001, il a été nommé Directeur Financier de PartnerRe Global et Directeur général de PartnerRe France. Depuis 2004, Marcel Kahn est Directeur Financier Groupe de SCOR.

Michael Kastenholz (43 ans)

Directeur financier de SCOR Global Life,

Directeur Financier adjoint de SCOR

Dr. Michael Kastenholz est docteur en

mathématiques et diplômé de l'institut des actuaires d'Oxford. Dr. Michael Kastenholz a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de Gerling Globale dans les activités de réassurance Vie : Directeur Exécutif Vie et Santé de 1998 à 2002, puis Directeur Financier Groupe par intérim de Gerling Globale, et membre du Comité Exécutif de Gerling Life Reinsurance. Depuis 2003, Dr. Michael Kastenholz est Directeur Financier de Revios et membre du Vorstand. Il a été nommé Directeur Financier de SCOR Global Life et Directeur Financier adjoint de SCOR le 23 novembre 2006.

Henry Klecan Jr. (55 ans)

Président-Directeur général de SCOR US et de SCOR Canada

Diplômé en philosophie de la Sir George Williams University et en droit de l'université de Montréal, Henry Klecan Jr., de nationalité canadienne, a cofondé et assuré la direction de London Guarantee Insurance Company, puis a dirigé Citadel Assurance Company à compter de 1999. Depuis juillet 2000, Henry Klecan Jr. est Président-Directeur général de SCOR Canada Reinsurance Company et Président-Directeur général de SCOR US Corporation depuis le 18 novembre 2003. Il est responsable des opérations du Groupe sur le territoire américain incluant les États-Unis, le Canada, le Mexique, les Antilles et l'Amérique du Sud.

Gilles Meyer (49 ans)

Directeur de la Business Unit 1 de SCOR Global Life

Gilles Meyer est titulaire d'un MBA du GSBA de Zürich. Après 23 ans d'expérience en réassurance, Gilles Meyer a été Directeur général d'Alea Europe de 1999 à 2006, en charge à la fois de la réassurance de dommages et de la réassurance Vie, et de 2005 à 2006, Directeur de la souscription du groupe Alea. Il a rejoint le groupe SCOR en janvier 2006, en charge des marchés germanophones de SCOR Global P&C. Il a été nommé responsable de la Business Unit 1 de SCOR Global Life et membre du Comité Exécutif du Groupe en novembre 2006.

ACTION ET OCEANE SCOR

ACTION SCOR
OCÉANE SCOR

10
12

Action SCOR

Regroupement des actions SCOR

(3 janvier 2007)

Le regroupement des actions SCOR a été mis en place le 3 janvier 2007. Il a été réalisé par l'échange de 10 actions anciennes contre 1 action nouvelle. Par conséquent, le nombre de titres SCOR en circulation est passé de 1 184 051 080 (un milliard cent quatre-vingt-quatre millions cinquante et un mille quatre-vingts) à 118 405 108 (cent dix-huit millions quatre cent cinq mille cent huit). Le code mnémonique des nouvelles actions est SCR, avec un code ISIN FR0010411983. Le code ISIN des actions soumises au regroupement demeure FR0000130304 avec le code mnémonique SCO.

L'ensemble des informations fournies dans ces pages sont présentées ajustées de ce regroupement.

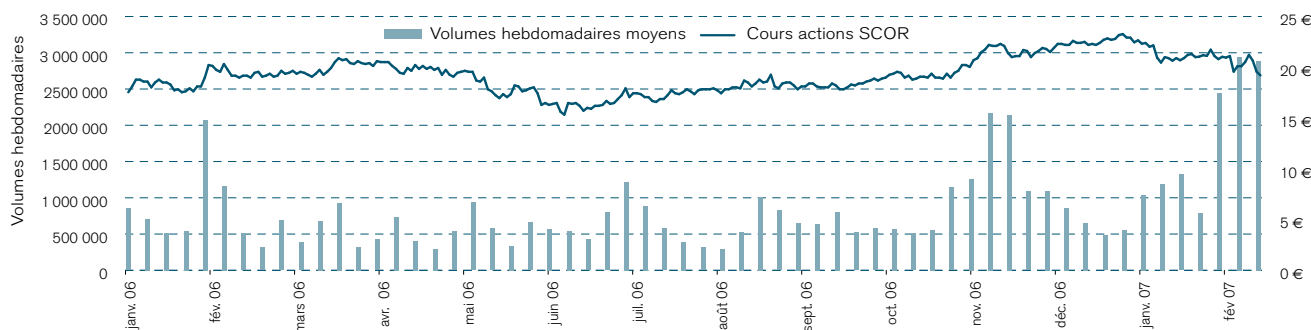
Parcours boursier 2006

En 2006, le titre SCOR progresse de 28,4 %. Cette performance se compare à une progression de 16,3 % de l'indice DJ Europe Stoxx Insurance Supersector. Le marché du titre est demeuré liquide tout au long de l'année avec un volume quotidien moyen échangé de 748 857 titres, soit un taux journalier de rotation du capital de 0,8 %.

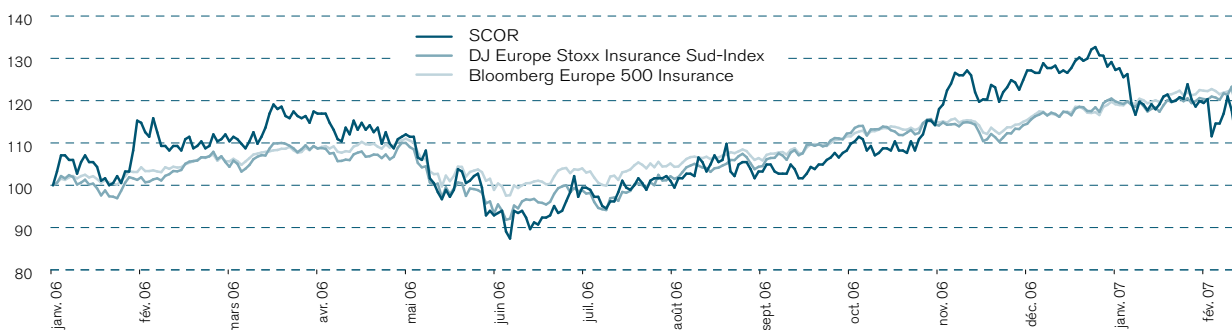
Indices boursiers

L'action SCOR figure dans les indices Dow Jones Europe Stoxx 600 et SBF 120. La capitalisation boursière flottante du Groupe au 31-12-2006 la classe au 70^e rang du SBF 120. SCOR fait partie des indices Euronext CAC MID100 et CAC MID&SMALL190.

ÉVOLUTION DE L'ACTION SCOR



SCOR ET LES INDICES ASSURANCE EUROPÉENS



Places de cotation

L'action SCOR est cotée à Eurolist Paris (service à règlement différé, groupe continu, code valeur FR0010411983) et se négocie aux États-Unis sous la forme de certificats d'actions (ADR).

Actionnariat

RÉPARTITION DU CAPITAL (NOMBRE D' ACTIONS, % DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE) AU 28-02-2007

Actionnaires ayant déclaré à la Société détenir plus de 2,5 % du capital et actionnaires représentés au Conseil d'Administration

28-02-2007	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote ⁽¹⁾
Silchester ⁽²⁾	7 953 345	6,72 %	6,89 %
Marathon AM ⁽²⁾	5 525 204	4,67 %	4,78 %
Alecta ⁽³⁾	5 500 000	4,65 %	4,76 %
LCFR ⁽⁴⁾	4 393 646	3,71 %	3,80 %
Groupe MAAF-MMA ⁽⁵⁾	4 370 000	3,69 %	3,78 %
MACIF ⁽⁶⁾	3 288 870	2,78 %	2,85 %
Generali ⁽⁷⁾	1 845 797	1,56 %	1,60 %
Salariés	984 667	0,83 %	0,85 %
Groupama ⁽⁸⁾	794 781	0,67 %	0,69 %
MATMUT ⁽⁹⁾	736 511	0,62 %	0,64 %
Autodétention	2 910 091	2,46 %	-
Autres	80 102 196	67,65 %	69,36 %
Total	118 405 108 ⁽¹⁰⁾	100 %	100 %

(1) Le pourcentage des droits de vote est déterminé sur la base du nombre d'actions à la clôture, déduction faite des actions propres détenues par la Société.

(2) Source : Silchester, Marathon – ces sociétés sont actionnaires au travers de fonds et OPCVM.

(3) Source : Alecta.

(4) Source : La Compagnie Financière Rothschild.

(5) Source : MAAF-MMA.

(6) Source : MACIF.

(7) Source : Generali.

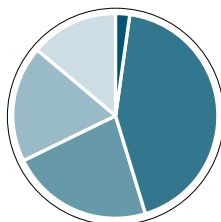
(8) Source : Groupama.

(9) Source : Matmut.

(10) Après émission de 215 282 014 actions nouvelles le 12/12/2006 et après regroupement des actions mis en place le 3 janvier 2007.

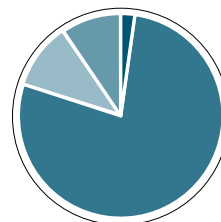
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTIONNARIAT IDENTIFIÉ

France	42,91 %
Royaume-Uni	22,45 %
Europe continentale	18,48 %
Amérique du Nord	13,73 %
Reste du monde	2,43 %



RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT IDENTIFIÉ

Institutionnel identifié	77,78 %
Particuliers identifiés	10,50 %
Actionnariat représenté au CA	9,32 %
Autodétention SCOR	2,46 %



Action SCOR (suite)

DONNÉES BOURSIÈRES EN EUR

	2006
Nombre de titres	118 405 108*
Capitalisation boursière au 29-12-2006	2 652 274 419
Actif net comptable par action	19,42
Cours le plus haut	23,40 (le 16 novembre 2006)
Cours le plus bas	15,33 (le 14 juin 2006)
Cours au 29-12-2006	22,40
Volume moyen journalier	748 857
Dividende	0,05 (mis en paiement le 19 mai 2006)

* Après émission de 215 282 014 actions nouvelles le 12-12-2006 et après regroupement des actions mis en place le 3 janvier 2007.

DONNÉES TECHNIQUES ACTION NOUVELLE (SCR)
(AU 3 JANVIER 2007)

Code ISIN	FR0010411983
SEDOL	B1LB9P6 FR
Code Bloomberg	SCR FP Equity
Code Reuters	SCOR.PA

RAPPEL ACTION ANCIENNE (SCO)

Code ISIN	FR0000130304
Code SEDOL	4797364FR

Océane 2004-2010

(obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes)

À la suite du regroupement des actions SCOR mis en place le 3 janvier 2007 à raison de 1 action nouvelle contre 10 actions anciennes, le ratio d'attribution d'actions des OCÉANE est modifié et donne désormais droit d'obtenir 0,1047 action SCOR.

DONNÉES BOURSIÈRES EN EUR

En EUR	2006
Cours le plus haut	2,68 (le 18 décembre 2006)
Cours le plus bas	2,27 (le 14 juin 2006)
Cours du 29-12-2006	2,66
Titres en circulation au 31-12	100 000 000

DONNÉES TECHNIQUES

Valeur nominale	2 euros
Date de règlement	2 juillet 2004
Durée	5 ans et 183 jours à compter de la date de règlement des obligations
Intérêt annuel	4,125 % du nominal l'an, payable à terme échu le 1 ^{er} janvier de chaque année (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré)
Cotation	Euronext Eurolist Paris, continu
ISIN	FR0010098194

CONTACTS INVESTISSEURS

ir@scor.com
actionnaires@scor.com
+33 (0)1 46 98 72 32

2006 UNE ANNÉE SCOR DANS LE MONDE

Janvier	14	Avril	21	Juillet	23	Octobre	29
Février	17	Mai	21	Août	28	Novembre	32
Mars	18	Juin	23	Septembre	29	Décembre	34

SCOR MET SON EXPÉRIENCE EN RC DÉCENNALE AU SERVICE DU MARCHÉ ITALIEN

Les risques en assurance décennale sont une des spécialités de SCOR. L'expérience internationale et l'expertise technique du Groupe en la matière ont logiquement suscité l'intérêt des assureurs italiens, à la suite du vote de la loi 210 d'août 2004 et de la publication de son décret d'application en juillet 2005. Cette loi rend obligatoire la souscription d'une assurance décennale par les constructeurs au bénéfice des propriétaires et crée ainsi un nouveau segment de marché pour les assureurs et les réassureurs. Cette loi protège les propriétaires de logements en Italie dans le cadre de ventes en état futur d'achèvement. Elle ne concerne donc que les bâtiments d'habitation.

De nombreuses rencontres avec les cédantes ont ponctué l'année 2006 qui s'est conclue par un séminaire à Milan sur l'assurance décennale à travers le monde. La forte implication de SCOR sur ce nouveau segment de marché a permis de prendre des participations sur la plupart des traités couvrant l'assurance décennale en Italie. L'assurance décennale est une des branches des "Spécialités" de SCOR Global P&C avec le Crédit Caution, l'Espace & l'Aviation, les Risques Agricoles et les Risques Spéciaux.

NATURE ET ORIGINE DES CAPITAUX INVESTIS DANS LA RÉASSURANCE : KATRINA CHANGE LA DONNE

Après deux années exceptionnelles en termes de catastrophes naturelles, les sources de capitaux investis dans la réassurance s'élargissent. Les assureurs directs se sont progressivement retirés du secteur et les fonds d'investissement

et fonds spéculatifs (hedge funds) sont une source croissante de capital pour assurer la couverture de ces risques. Cette émergence de nouveaux pourvoyeurs de capital provient de la pénurie de capacités en réassurance et en rétrocession sur les risques de catastrophes naturelles aux États-Unis, conséquence de la série d'ouragans survenus en 2005. Plus de USD 25 milliards ont ainsi été levés par les réassureurs existants après Katrina et près de USD 5 milliards ont été investis dans la création de nouveaux acteurs en 2006.

Cet afflux de capital s'associe à la réapparition massive en 2006 de véhicules financiers sponsorisés par un assureur ou un réassureur, les "sidecars". Des fonds sont levés auprès d'investisseurs, afin d'augmenter les capacités de souscription du sponsor sur un risque donné, le "sidecar" prenant une quote-part de sa réassurance. Près de USD 4 milliards ont ainsi été injectés dans ces véhicules en 2006.

L'année 2006 a vu également l'accélération de la mise en place de "Cat Bonds" (obligations catastrophes) comme source alternative de protection et de transfert de risques dans un marché de la rétrocession plus tendu, conséquence de la forte sinistralité en catastrophes naturelles. En 2006, plus de USD 4 milliards d'obligations catastrophes ont été émises. SCOR a placé avec succès en décembre 2006 une obligation catastrophe pour EUR 120 millions, améliorant ainsi sa couverture en rétrocession en cas de multiplication de sinistres catastrophiques.

25, 26, 27/01

14^E CONFÉRENCE DE L'AMRAE

La quatorzième Conférence de l'AMRAE s'est tenue à Deauville du 25 au 27 janvier 2006, avec comme fil rouge le thème "Risques et Communication". Elle a rassemblé plus de 1 400 participants : Risk Managers, responsables de souscription et souscripteurs de Grands risques d'Entreprises, courtiers, consultants. Le thème a permis d'explorer une dimension importante, parfois insuffisamment prise en compte, du "risk management" des grands groupes qui sont les plus "vulnérables" sur ces risques.

"L'ère de la vulnérabilité" est précisément le thème du discours de clôture prononcé par Denis Kessler, Président-Directeur général du groupe SCOR. Deux responsables de la Division Business Solutions sont également intervenus dans des ateliers consacrés au "Risk Management pour les grands projets" et à "la mesure et la gestion des engagements d'un portefeuille de risques de réassureur".

| SCOR GLOBAL P&C |

● Assurance décennale

Contexte

Dès 1804, la France est le premier pays à intégrer dans le code civil, des articles définissant la responsabilité spécifique des constructeurs. Un certain nombre d'autres pays ont, depuis, eu une démarche similaire.

Avec la construction de structures de plus en plus complexes et onéreuses, dans de nombreux pays ont été mis en place des systèmes d'assurance décennale garantissant la bonne exécution et la solidité des ouvrages, soit sur une base volontaire, soit sur une base obligatoire selon les pays.

Ainsi la France a-t-elle été l'un des premiers pays à instaurer une assurance obligatoire garantissant les dommages survenus à l'ouvrage après réception, avec l'adoption de la loi Spinetta en 1978.

Puis ce fut le tour de l'Australie (État de Victoria), de la Tunisie et du Canada (province de Colombie Britannique) et en Europe, de la Suède et de la Finlande, suivies en 1999 de l'Espagne et de l'Italie.

Une couverture à périmètre variable

Dans ses principes généraux, l'assurance décennale couvre les dommages matériels à la construction suite à un vice de conception, de matériaux ou d'exécution des éléments structuraux de la construction, dans la limite de 10 ans à compter de la réception.

Néanmoins, son champ d'application peut différer selon les législations en vigueur :

- Dans certains pays, seules les constructions résidentielles sont concernées par l'obligation d'assurance : tel est le cas de l'Espagne, de la Suède, de la Finlande et du Canada (province de Colombie Britannique).
- En Italie, une première loi en 1999 a rendu obligatoire l'assurance décennale pour les ouvrages à financement public dont le coût de construction est

supérieur à EUR 10 millions. Un deuxième texte voté en 2004 a étendu cette obligation aux constructions résidentielles.

- En Australie (État de Victoria) ce sont les bâtiments commerciaux qui sont soumis à une obligation d'assurance.
- Le régime français est quant à lui beaucoup plus exhaustif, puisqu'il s'applique à tous les types d'ouvrages hors certaines constructions dénommées dans la loi.
- Pour certains marchés, il s'agit de police dommage (en Espagne, Italie, Suède), pour d'autres de police de responsabilité (Finlande, Australie, Tunisie et Colombie Britannique) ; le système français prévoit, quant à lui, à la fois une assurance de responsabilité pour les constructeurs et une assurance de dommage pour les maîtres d'ouvrage.

SCOR Global P&C : un acteur majeur de la réassurance décennale

Pour accompagner les développements de ce secteur, le groupe SCOR s'est doté dès 1980 d'un département spécifique pour l'assurance décennale. Au sein du groupe SCOR, le secteur Décennale réalise environ EUR 120 millions de primes. C'est l'une des unités opérationnelles regroupées au sein du pôle des Spécialités de SCOR Global P&C.

Chiffres clés

Marché mondial de l'assurance décennale

2,4 milliards d'euros environ

Marché de la réassurance décennale

450 millions d'euros environ

| SCOR GLOBAL LIFE |

Le risque “maladies redoutées” (Critical Illness)

Contexte

Les “maladies redoutées” comme le cancer ou les maladies cardio-vasculaires, bien qu’elles présentent aujourd’hui des taux de mortalité en recul, n’en sont pas moins fréquentes et leur traitement conséquent. Ainsi elles modifient de façon significative les modes de vie des individus tant physiquement, psychologiquement que socialement.

C’est dans ce contexte que se sont développées des couvertures “Maladies Graves” qui garantissent le versement d’un capital en cas de diagnostic d’une des maladies prévues contractuellement, l’assuré étant préservé des contraintes financières. Les premiers produits ont été créés il y a 25 ans en Afrique du Sud à l’initiative du docteur Marius Barnard pour des personnes qui survivaient aux maladies graves mais dont les difficultés financières remettaient en question le rétablissement même.

Des garanties en phase de développement

L’assuré reçoit un capital forfaitaire lors du diagnostic de la “maladie grave” dont l’usage est laissé à sa discrétion (financement de soins spécialisés, travaux de modification du cadre de vie - maison, voiture -, faire face à des engagements financiers). Sous différentes appellations “trauma cover”, “Critical illness”, “dreaded diseases”, le produit d’assurance “maladies redoutées” s’est développé et s’est adapté aux spécificités des marchés à travers le monde. Ainsi il a connu un très fort succès au Royaume-Uni (taux de pénétration supérieur à 15 % de la population active), la garantie étant le plus souvent incluse dans les produits emprunteurs. En Asie de l’Est et en Amérique du sud, elle fait partie de l’offre standard en prévoyance. Au Canada, le produit a connu une forte croissance à partir de 2003. En revanche en Europe continentale ou aux États-Unis, cette couverture se développe plus lentement.

La garantie de base, dénommée “Core 3”, porte sur les pathologies suivantes : cancers les plus graves, infarctus du myocarde et accidents vasculaires cérébraux.

Ces trois maladies représentent la majorité des causes de décès et de “maladies graves” (plus de 80 % des sinistres des polices “maladies graves”). D’autres maladies invalidantes ont été ajoutées à cette liste comme l’insuffisance rénale ou la sclérose en plaques. En plus de pathologies couvertes, on trouve également des états comme la cécité ou bien des actes chirurgicaux lourds comme le pontage coronarien. Des définitions standards ont été développées dans certains pays comme le Royaume-Uni pour une meilleure information du consommateur. Cette garantie se commercialise principalement en complément de la couverture décès, soit comme une avance sur le capital décès, soit comme une garantie additionnelle en plus du capital décès. Elle peut également être distribuée comme un produit spécifique.

La gamme de produits s’étend par l’offre de garanties graduelles selon le stade de la pathologie, de produits hommes/femmes couvrant des pathologies sexuelles spécifiques, des prestations en rente de court terme, un remboursement des primes partiel au terme de la police sans sinistre, etc.

SCOR Global Life au service des compagnies d’assurance pour les accompagner dans le développement de ce produit

Fortement lié aux avancées de la médecine, notamment en termes de diagnostic, le développement des garanties “maladies redoutées” est une gageure technique car l’incidence des maladies sous-jacentes est également en constante évolution. Ainsi certains cancers comme celui de l’estomac ou du poumon chez l’homme sont en diminution alors même que les mélanomes malins (+ 4 % par an) ou les cancers du poumon chez la femme sont eux en augmentation.

Dans ce contexte mouvant, Scor Global Life met au service des compagnies qui souhaitent se développer sur ce marché son expérience et son expertise des différents marchés sur lesquels le Groupe intervient pour une meilleure mutualisation des risques.

Février

SCOR PARTICIPE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FANAF (FÉDÉRATION DES ASSUREURS DE DROIT NATIONAL AFRICAIN)

L'Assemblée Générale de la FANAF, a réuni à Yaoundé (Cameroun) plus de 100 sociétés d'assurance Vie et Non-Vie de l'Afrique francophone qui se sont retrouvées autour du thème "Assurance et Développement durable". Cet événement est aussi l'occasion pour les acteurs de la profession, réassureurs, courtiers et consultants de retrouver leurs clients et d'en prospecter de nouveaux. Fidèle à ce rendez-vous international, le groupe SCOR, un des principaux réassureurs de la zone, s'est vu décerner un Certificat de Reconnaissance pour son appui constant depuis la création de la FANAF. La zone Reste du Monde de SCOR Global P&C, dans laquelle l'Afrique tient une part importante, est parmi les plus dynamiques de SCOR Global P&C, avec une progression de 12 % du portefeuille Traités renouvelé au 1er janvier 2006 et de 17 % lors des renouvellements au 1er janvier 2007.

18/02

UN PREMIER CAS DE GRIPPE AVIAIRE EST IDENTIFIÉ EN FRANCE

Alors que la forme la plus dangereuse du virus de la grippe aviaire a été détectée sur neuf personnes en Turquie en janvier, la forme pathogène du virus a été détectée sur des oiseaux morts dans plusieurs pays européens, comme la Grèce, l'Italie, la Bulgarie, la Slovaquie et également la France, où un cas a été décelé. Même si le nombre de cas encore limité ne permet pas de parler d'épidémie et, a fortiori, de pandémie, les grands réassureurs, dont SCOR, mettent en place des cellules de recherche pour identifier et quantifier l'impact potentiel sur le secteur d'une transmission à l'homme du virus. Ainsi, du fait

de son ampleur potentielle, SCOR a choisi de se montrer prudent devant le risque de cumuls sur ses engagements potentiels et étudie les possibilités de protection des portefeuilles de réassurance Vie pour une meilleure diversification de ses risques et de ses expositions.

28/02

SCOR ENREGISTRE UNE PROGRESSION DE 25 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL RENOUVELÉ AU 1^{ER} JANVIER 2006 EN TRAITÉS NON-VIE ET CRÉDIT-CAUTION

Dans un environnement compétitif, le groupe SCOR a veillé lors des renouvellements 2006 à maintenir sa politique de souscription axée sur la rentabilité et la qualité des affaires souscrites.

SCOR a regagné des parts sur les traités existants déjà présents dans son portefeuille, bénéficiant de ses relations de long terme avec ses clients et du relèvement de sa notation au niveau "A-, perspective stable" par l'agence de notation Standard & Poor's en août 2005.

Le groupe SCOR a également développé sa base de clientèle en regagnant la clientèle de 120 cédantes.

L'acquisition des droits de renouvellement d'Alea Europe le 10 décembre 2005 a généré un volume de primes de EUR 61 millions au 1^{er} janvier 2006.

Dans un environnement tarifaire satisfaisant, le Groupe enregistre une hausse des primes brutes émises en Europe en 2006 de 26 %, à EUR 746 millions. En Europe, le Groupe gagne ou regagne de nombreux clients, y compris en apéritifs. Avec ses clients existants, il augmente ses participations et signe de nouveaux contrats.

En Amérique du Nord, les primes brutes émises augmentent de 19 %, à EUR 104 millions, mais des évolutions contrastées sont observées : aux États-Unis, le groupe SCOR continue de réduire son exposition et maintient sa politique de refus de souscription de programmes de pure couverture catastrophes naturelles ; au Canada, le Groupe enregistre une hausse de 33 % des primes brutes émises, bénéficiant des effets du relèvement de la notation et d'une politique commerciale efficace dans un environnement tarifaire globalement stable.

Sur les traités asiatiques arrivant à renouvellement au 1^{er} janvier 2006 (moins de 30 % du portefeuille de la zone), SCOR enregistre une progression de 54 % des primes brutes émises à EUR 31 millions. Le Groupe regagne des parts et a gagné de nouveaux clients en Malaisie et en Chine. Le relèvement de la notation du Groupe permet à SCOR de reprendre son activité traditionnelle en Australie.

Sur les traités de la zone reste du monde (Proche et Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud), SCOR enregistre une progression de 12 % des primes brutes émises à EUR 96 millions.

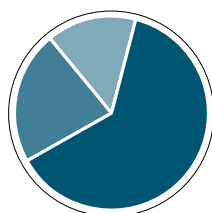
Les primes émises en Crédit-Caution sont en hausse d'environ 35 %, à EUR 63 millions. Le relèvement de la notation du Groupe et le choix stratégique de développement commercial de cette activité permettent à SCOR de reprendre sa place d'acteur de premier plan. Plus de la moitié de cette hausse est constituée d'affaires nouvelles.

Les renouvellements des couvertures facultatives des grands risques d'entreprises se font tout au long de l'année, sans périodicité particulière. En fin d'année 2005, 30 % du portefeuille renouvelable arrivait à échéance. Le volume de primes émises enregistre une hausse de 45 % à EUR 91 millions. Cette aug-

Mars

mentation significative est d'abord due à un meilleur accès aux affaires du fait du relèvement de la notation du Groupe. Elle résulte également du durcissement des conditions d'assurance/réassurance de certains segments de marché sur lesquels SCOR est fortement implanté, comme le secteur des risques Énergie.

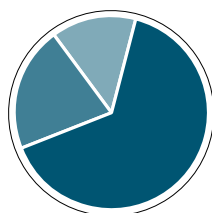
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE SCOR GLOBAL P&C 2005



■ Traités	63%
■ Business Solutions	22%
■ Spécialités	15%

Chiffre d'affaires réassurance Non-Vie 2005 : EUR 1 383 millions

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE SCOR GLOBAL P&C 2006



■ Traités	65%
■ Business Solutions	21%
■ Spécialités	14%

Chiffre d'affaires réassurance Non-Vie 2006 : EUR 1 754 millions

En réassurance Vie, les affaires sont souscrites tout au long de l'année. L'augmentation du volume des primes est de 5 % pour les affaires arrivées à renouvellement au 1^{er} janvier 2006 qui représentent environ 50 % du portefeuille de SCOR en réassurance Vie.

SCOR FAIT ÉVOLUER SA MARQUE

1970



2001



2006



En 2006, SCOR a procédé à un important remodelage de ses structures juridiques comme annoncé dans le Plan New SCOR publié en juin 2005. Le Groupe se dote de deux filiales opérationnelles : l'une consacrée à la Vie, d'ores et déjà filiale de la société de tête depuis 2003, l'autre consacrée à la Non-Vie, baptisée SCOR Global P&C, rassemblant au sein d'une même division toutes les activités de réassurance Non-Vie du Groupe afin de placer l'ensemble de ces activités sous un management unique et de favoriser les effets de synergies entre les différentes activités Non-Vie, en particulier traités et facultatives.

Symbole de cette évolution dans la gouvernance du Groupe, SCOR modernise sa marque. Le Groupe garde son logo, bien connu de ses clients, et affirme ainsi sa continuité dans son approche de sa relation avec ses clients. Les couleurs deviennent en revanche plus modernes, accompagnant ainsi les évolutions de l'industrie et la transformation de SCOR.

4/03

L'ASSOCIATION DES ACTIONNAIRES SALARIÉS DE SCOR EST CRÉÉE

Avec plus d'une centaine d'adhérents répartis sur les trois continents européen, américain et asiatique dès son lancement, l'association des actionnaires salariés de SCOR prend un beau départ. Plus d'un tiers des adhérents sont situés hors de France, et particulièrement en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni, au Japon et à Hong Kong. L'association reflète également les différentes activités métier du Groupe puisque sont représentées les filières de souscription, les entités fonctionnelles, mais aussi l'équipe de direction.

L'objectif principal de l'association est de promouvoir l'actionariat salarié au sein du groupe SCOR de façon à ce qu'il représente à terme près de 5 % du capital de SCOR.

La création de cette association accompagne la stratégie du Groupe d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des actionnaires par une politique d'attribution régulière d'actions à l'ensemble des collaborateurs du Groupe afin de les associer pleinement à la performance et la rentabilité de SCOR.

22/03

LE GROUPE SCOR ANNONCE UNE PROGRESSION DE 75 % DE SON RÉSULTAT NET 2005, À EUR 131 MILLIONS

En dépit d'un environnement marqué par des catastrophes naturelles historiques, SCOR voit sa profitabilité augmenter fortement. Le résultat net à EUR 131 millions progresse de 75 %, et le résultat net par action est en hausse de 59 %. Ces résultats confirment la pertinence

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS AUX NORMES IFRS

En EUR millions (à taux de change courants)	31 décembre 2004	31 décembre 2005	Variation
Primes brutes émises	2 561	2 407	- 6 %
Résultat opérationnel	199	242	+ 22 %
Résultat net après impôt	75	131	+ 75 %
En EUR millions (à taux de change courants)	31 décembre 2004	31 décembre 2005	Variation
Passifs nets relatifs aux contrats	9 020	8 866	- 2 %
Capitaux propres	1 335	1 719	+ 29 %
En EUR	31 décembre 2004	31 décembre 2005	Variation
Résultat net par action ⁽¹⁾	0,093	0,148	+ 59 %
Actif net comptable par action ⁽²⁾	1,648	1,792	+ 9 %
Rendement de l'action ⁽³⁾	2,3 %	3,0 %	+ 30 %

(1) Résultat net par action : calculé en effectuant un prorata temporis du nombre de titres existants sur l'année.

(2) L'actif net comptable par action est calculé au 31 décembre sur le nombre de titres existants à cette date.

(3) (dividende versé en année n+1) / (cours moyen de clôture de l'année n).

des choix stratégiques effectués depuis 2002, notamment de mener une politique de souscription prudente et diversifiée, recentrée sur les marchés et les métiers que le Groupe maîtrise. L'année 2005 montre l'équilibre réalisé entre réassurance Vie et réassurance Non-Vie, et la réorientation de l'activité du Groupe en faveur de l'Europe et de l'Asie.

Le groupe SCOR atteint progressivement les résultats qu'il s'était fixés dans le cadre du Plan Moving Forward et apporte les preuves de la bonne adéquation de ses fonds propres à sa souscription et de ses réserves à ses engagements. Il démontre sa capacité à créer de la valeur dans un contexte de concurrence renforcée et de sinistralité élevée.

22/03

SCOR POURSUIT LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE PART VARIABLE DU SALAIRE GRÂCE AU JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

SCOR a décidé en juillet 2005 la mise en œuvre pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe d'une part variable de

rémunération, fondée sur la performance, en complément du salaire de base. Ce dispositif a été accepté par avenant à leur contrat de travail par 96 % des collaborateurs de SCOR Paris et par l'ensemble des collaborateurs de SCOR à l'étranger.

Les organisations syndicales CFTD et CFE-CGC ont introduit une action en référé contre la mise en place de ce dispositif. La cour d'appel de Versailles infirme le jugement de référé du 20 septembre 2005 qui avait suspendu le dispositif pour le personnel de SCOR Paris.

Dès lors, la mise en œuvre de ce nouveau dispositif peut continuer à s'appliquer et grâce à ce jugement, l'ensemble des collaborateurs de SCOR bénéficieront en 2006 de ce dispositif de part variable.

29, 30/03

SCOR PARRAINE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE ASIATIQUE SUR L'ASSURANCE TAKAFUL

Singapour reçoit la première conférence asiatique sur l'assurance Takaful. Environ 200 délégués de 23 pays étaient présents, représentant des courtiers, des

assureurs et réassureurs, des banques, des avocats, des organismes de régulation. À l'issue des 2 jours de débats, il est apparu clairement que l'assurance Takaful présente un potentiel de croissance important. Le marché pourrait tripler d'ici à 2015. Elle consiste à proposer des produits conformes aux principes de la finance islamique. Celle-ci proscriit l'investissement dans certains secteurs (jeu, armement par exemple), la spéculation ainsi que le paiement d'intérêt fixe. En matière de réassurance, le marché est encore embryonnaire mais présente des opportunités de développement importantes.

En février 2007, SCOR Asia-Pacific a déposé auprès de la Labuan Offshore Financial Services Authority (LOFSA) une demande d'extension de la licence de la succursale Non-Vie de SCOR Asia-Pacific à Labuan (Malaisie) pour souscrire des contrats de réassurance Retakaful conformes aux principes de la finance islamique.

| SCOR GLOBAL LIFE |

Les rentes viagères

Contexte

Une rente viagère garantit, en échange d'un capital, le versement d'un revenu périodique pendant toute la vie de l'assuré. Son coût dépend de la longévité estimée des assurés et du rendement attendu sur le capital que l'assureur investit pour faire face à son engagement de payer la rente.

L'espérance de vie à 65 ans est de 16 ans environ pour les hommes et 19 ans pour les femmes⁽¹⁾ : les rentes viagères, fréquemment souscrites à cet âge-là, engagent donc les assureurs sur le long terme. Ils sont soumis au risque d'observer des écarts entre leurs anticipations et la réalité, tant au niveau des rendements financiers et que de la mortalité.

La couverture des écarts de mortalité

Les écarts de mortalité peuvent provenir de trois sources :

- Aléa sur le niveau de mortalité :

La mortalité connaît des fluctuations dans le temps et qui sont indépendantes de la taille de la population considérée. Elles sont parfaitement identifiables quand on étudie les décès à l'échelle d'un pays. À titre d'illustration, on peut citer les fluctuations liées aux conditions climatiques : dans certains pays, la canicule de 2003 provoqua un pic de mortalité.

- Mutualisation imparfaite du risque :

Ce risque, appelé par les statisticiens risque de fluctuation d'échantillonnage, est d'autant plus important que la taille du portefeuille est réduite et qu'il est hétérogène, avec par exemple quelques rentes d'un montant beaucoup plus élevé que la moyenne.

- Risque de dérive par rapport à la tendance anticipée :

L'assureur anticipe la longévité future de ses rentiers. Or, dans beaucoup de pays, la durée de la vie humaine a augmenté à un rythme sans précédent au cours des deux dernières décennies. Cet allongement spectaculaire de la durée de la vie n'avait pas été correcte-

ment prévu par ceux qui ont pour mission d'anticiper la longévité humaine : les démographes dans leurs travaux pour les pouvoirs publics⁽²⁾ et les actuaires qui évaluent le coût des rentes viagères. Aujourd'hui, dans de nombreux pays, les projections utilisées pour estimer la longévité des assurés ont été ou sont en train d'être corrigées. Pour l'avenir, le risque demeure d'observer une dérive par rapport aux projections actuelles.

Des produits de réassurance adaptés

La réassurance permet aux assureurs de se protéger de ces risques. Avec un traité quote-part, qui consiste en une participation proportionnelle du réassureur aux primes et aux engagements, le réassureur apporte son soutien à l'assureur tant du point de vue de la longévité que des engagements financiers.

Si l'assureur préfère conserver les risques liés à la gestion financière de son portefeuille de rentes tout en se protégeant du risque de subir des écarts de mortalité défavorables, il peut utiliser une autre solution de réassurance, le "swap de longévité". Il s'agit d'une couverture en quote-part qui dure jusqu'à l'expiration du portefeuille.

SCOR : un acteur reconnu des risques de longévité

Au travers du CERDALM (Centre de Recherche et de Développement sur l'Assurance de la Longévité et de la Mortalité), SCOR Global Life a développé une connaissance et une expérience profondes du risque de longévité. SCOR Global Life dispose ainsi d'une expertise reconnue dans le montage de solutions de réassurance pour les portefeuilles de rentes viagères de ses clients.

(1) Moyenne pour l'Union européenne.

(2) Pour la gestion des systèmes de retraite par exemple.

Avril

12/04

SCOR ANNONCE UNE PROGRESSION DE 23 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES EN TRAITÉS NON-VIE SUR LES MARCHÉS ASIATIQUE ET INDIEN

La zone Asie-Pacifique représente une zone de développement privilégiée du groupe SCOR et les renouvellements des traités en réassurance Non-Vie aussi bien au 1^{er} janvier qu'au 1^{er} avril 2006 démontrent l'élargissement et l'approfondissement de la base de clientèle de SCOR sur l'ensemble de ces marchés conformément à la stratégie du Groupe. En Inde, la croissance de 81 % accompagne les activités du bureau de représentation de SCOR ouvert à Mumbai en 2005.

Parallèlement, SCOR enregistre une progression en Asie de ses activités de couverture des grands risques d'entreprises et de réassurance Vie.

24/04

SCOR VIE ET THAIRE LIFE FÊTENT 10 ANS DE PARTENARIAT

En 1996, afin de développer sa présence en Asie, SCOR Vie conclu un "accord de coopération" exclusif avec THAIRE, principal réassureur thaïlandais. SCOR apportait son expertise en réassurance de Personnes à THAIRE qui ne bénéficiait d'aucune expérience dans cette branche. En contrepartie, les deux réassureurs travaillaient en co-réassurance, se partageant les affaires. Au cours de ces 10 dernières années, THAIRE et SCOR Vie ont ainsi développé une relation fructueuse, travaillant aujourd'hui avec 22 des 24 sociétés existantes sur le marché thaïlandais. La Thaïlande représente ainsi 25 % du volume de primes souscrit par SCOR Vie en Asie.

Mai

16/05

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU GROUPE SCOR

L'Assemblée Générale Mixte du Groupe adopte l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration. En particulier, les actionnaires du groupe SCOR délèguent au Conseil d'Administration la décision de procéder au regroupement des actions de la Société à raison de 1 action nouvelle pour 10 actions anciennes. Ce regroupement interviendra le 3 janvier 2007.

16/05

AU 1^{ER} TRIMESTRE 2006, SCOR ENREGISTRE UN RÉSULTAT NET EN PROGRESSION DE 61 %, À EUR 53 MILLIONS

Le premier trimestre de l'année 2006 se caractérise par une série de bonnes nouvelles pour le groupe SCOR.

En réassurance Non-Vie, les primes émises sont en hausse de 31 % et le ratio combiné s'établit à 97,3 %. L'activité de réassurance Vie se développe partout dans le monde à l'exception des États-Unis. Le cash-flow opérationnel est positif. La gestion dynamique des actifs se traduit par un accroissement de la contribution financière aux résultats. Le résultat opérationnel du Groupe s'établit à EUR 99,8 millions, en hausse de 64 %. Le résultat net s'élève à EUR 53 millions, en hausse de 61 % par rapport au premier trimestre 2005.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS AUX NORMES IFRS

En EUR millions	31 mars 2006
(à taux de change courants)	
Primes brutes émises	734
Résultat opérationnel	99,8
Résultat net après impôt	53

27/05

SÉISME À JAVA

Un tremblement de terre de magnitude 6,3 fait plus de 5 000 morts et plus de 46 000 blessés sur l'île de Java. L'Indonésie est une des régions où l'activité sismique est la plus forte dans le monde mais où le nombre de personnes et le montant de biens assurés sont faibles, ce qui, à nouveau, un an et demi après le tsunami, pose la question de la couverture des catastrophes naturelles dans les pays émergents, débat sur lequel SCOR reste très actif.

28/05 - 2/06

SCOR PARTENAIRE DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ACTUAIRES À PARIS

Le Congrès International des Actuaire s'est déroulé du 28 mai au 2 juin 2006 à Paris au palais des Congrès. Rendez-vous incontournable tous les 4 ans pour le monde actuariel, Paris n'avait pas accueilli ce congrès depuis 1937. Plus de 1 500 participants représentant plus de 80 pays des 5 continents, ont assisté à la centaine de conférences et aux dizaines de tables rondes organisées pendant les quatre jours. Le prochain rendez-vous aura lieu en 2010 à Johannesburg.

Assurance des risques agricoles

Contexte

L'agriculture représente le secteur productif le plus important dans l'économie des pays émergents tout en conservant une place stratégique dans les pays industrialisés. Dès que le niveau d'agriculture de subsistance est durablement dépassé, chaque exploitation requiert des outils de protection de son revenu afin de sécuriser ses investissements.

Avec l'ouverture des marchés agricoles, la spécialisation des agriculteurs et la sophistication des processus de production, les besoins en assurance des productions agricoles ont profondément évolué. Les garanties proposées à l'agriculteur sont devenues très pointues. Certains gouvernements ont développé de grands schémas nationaux d'assurance agricole associant des fonds publics à des capacités financières issues de l'industrie de l'assurance et de la réassurance. Ici, la bonne appréciation du risque passe obligatoirement par une connaissance approfondie des vulnérabilités particulières et des cycles spécifiques aux productions agricoles.

Des solutions assurantielles adaptées à des risques en pleine évolution

Traditionnellement le risque le plus évident auquel est exposée l'activité agricole est lié aux aléas climatiques qui revêtent une multiplicité de formes : grêle, gel, sécheresse, inondations, tempête, neige, ravinement... sont des phénomènes connus dont l'intensité et la fréquence peuvent mettre en péril la survie économique des exploitations.

L'évolution des modalités de production et de l'organisation des marchés a considérablement élargi le spectre des risques agricoles. De plus, l'intensification des productions a fait émerger de nouveaux risques d'ordre sanitaire, comme l'exemple des épizooties d'encéphalopathie spongiforme bovine l'a démontré dans les années 1990.

Parallèlement, le marché de l'assurance agricole évolue aussi vers une plus grande diversification des événements couverts, mais également vers la recherche de protection et de stabilisation des marges économiques des exploitants.

Actuellement les assureurs proposent différentes combinaisons :

- Assurance de production : cette garantie couvre les dommages dus à un événement défini – comme la grêle.
- Assurance catastrophe : mise en œuvre d'un programme suite à un événement naturel ou à une maladie épizootique.
- Assurance prix : garantit un prix minimum.
- Assurance revenu : combinaison entre l'assurance prix et l'assurance production, cette garantie assure un niveau minimum de revenu à l'exploitant, quelles que soient les conditions climatiques supportées tout le long du processus de production et quel que soit l'état du marché lors de la phase de commercialisation.

La réassurance de risques agricoles : une spécialité dans laquelle SCOR se développe

SCOR Global P&C dispose d'une équipe de spécialistes de cette branche. La combinaison d'expériences et d'expertises au sein de cette équipe, qui couvre tout l'éventail des risques agricoles sur tous les continents, a permis à SCOR d'offrir à ses clients assureurs un service à valeur ajoutée dans le développement et l'adaptation des garanties. Le savoir-faire individuel et collectif des souscripteurs permet d'accompagner les clients de SCOR Global P&C dans les principales évolutions de marché et dans la création de nouveaux produits partout dans le monde.

Chiffres clés

Marché mondial de l'assurance agricole

environ EUR 8,5 milliards

Marché mondial de la réassurance agricole

environ EUR 1 milliard

Juin

12/06

SCOR ANNONCE SON DÉVELOPPEMENT EN RÉASSURANCE DES RISQUES AGRICOLES ET RENFORCE SES ÉQUIPES

Face à l'évolution des risques et des besoins de couverture liés à l'agriculture moderne, SCOR développe son activité de réassurance des risques agricoles dans le monde. Dans cette perspective, SCOR procède au renforcement de ses équipes de souscription de risques agricoles.

23/06

LA VALEUR INTRINSÈQUE (EMBEDDED VALUE) DE SCOR VIE AUGMENTE DE 12 % AU 31-12-2005

Cet indicateur a été calculé selon les principes du CFO Forum*. SCOR Vie publie donc son European Embedded Value (EEV) qui, au 31/12/2005, s'élève à EUR 693 millions, en hausse de 12 % par rapport au 31-12-2004. Certifiée par le cabinet d'actuaire B&W Deloitte, l'Embedded Value de SCOR Vie fait ressortir un actif net réévalué après impôt à fin 2005 de EUR 309,6 millions, contre EUR 266,9 millions à fin 2004. Cette progression confirme la solidité et le dynamisme du portefeuille de SCOR Vie.

* Le CFO Forum est un groupe de directeurs financiers de grands assureurs européens, qui a établi en mai 2004 un ensemble de 12 recommandations destinées à normer les Embedded Values publiées afin de les rendre comparables entre elles.

Juillet

ENGAGEMENT DE SCOR DANS LES PROJETS D'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX ("OIL SANDS") AU CANADA

Les gisements de sable bitumineux (mélange de bitume brut, qui est une forme semi-solide de pétrole brut, de sable, d'argile minérale et d'eau) représentent une importante source de pétrole brut de synthèse. Avec 175 milliards de barils, les réserves des sables bitumineux d'Alberta au Canada représentent les deuxièmes plus grandes réserves mondiales de pétrole brut. Dès les années 70, SCOR Global P&C, par le biais de ses activités Business Solutions, s'est engagé dans cet environnement unique en participant aux grands projets "sables bitumineux".

En 2006, SCOR a ainsi confirmé son positionnement sur ce marché, en fournissant une capacité nouvelle pour soutenir la construction de l'"Horizon project" de Canadian Natural Resources Limited, le projet "Heartland Upgrader" de BA Enregy et le projet "AOSP Expansion 1" de Shell. En 2006, SCOR a également maintenu sa participation au projet "Long Lake" de Nexen/Opti et au projet "MCU Expansion" de SUNCOR. 2006 a aussi vu l'achèvement heureux du projet "Upgrader Expansion 1" de Syncrude.

SCOR Global P&C dispose d'une équipe de souscription expérimentée au Canada, qui veille rigoureusement aux cumuls des risques dans la région, parfois complexes à identifier. Des outils et des procédures ont été développés afin d'assurer une utilisation optimale de la capacité de SCOR Global P&C, tout au long du développement de ces projets. La branche Business Solutions de SCOR Global P&C est un fournisseur clé de capacité en réassurance sur ces projets, soutenant ainsi leur réalisation, alors qu'il est estimé que près de CAN\$ 100 milliards seront investis au cours des dix prochaines années dans ces projets.

→ POINT DE VUE

Michael Rüegger, Senior Underwriter, SCOR Global P&C Spécialités Risques Agricoles

Dans un contexte d'aléas climatiques de plus en plus marqués, une industrie qui s'exerce en plein air comme l'agriculture est particulièrement exposée aux risques aussi divers que la grêle sur cultures ou la mortalité du bétail, d'où un besoin accru de transfert de risque pour le secteur agricole.

L'ambition de SCOR, qui a des intérêts très diversifiés, tant sur les marchés émergents que développés, est d'accompagner ses clients dans le développement des structures de transfert de risque appropriés, et de fournir une capacité de premier rang dans l'assurance récolte multirisque/grêle, ainsi que dans l'assurance de l'aquaculture, l'assurance forestière et l'assurance du bétail. Avec un niveau mondial de primes cédées estimé à EUR 1 milliard (contre EUR 120 milliards estimés pour le marché total de la réassurance Non-Vie), le marché de l'assurance agricole reste un marché de niche très spécifique, mais à fort potentiel de développement.

À compter du 1^{er} septembre 2006, SCOR Global P&C s'appuiera sur une équipe spécialisée de 7 personnes basée à Winterthur, en Suisse, qui se consacrera exclusivement au développement de SCOR dans cette spécialité.

AERAS OU "S'ASSURER ET EMPRUNTER AVEC UN RISQUE AGGRAVÉ DE SANTÉ" UNE NOUVELLE CONVENTION POUR LES EMPRUNTEURS

SCOR, déjà très impliqué dans l'application de la Convention Belorgey, demeure un partenaire à part entière dans la mise en application d'AERAS.

Signée début juillet 2006, la nouvelle convention pour l'accès à l'assurance et à l'emprunt des personnes présentant un risque aggravé de santé entrera en vigueur en janvier 2007. Elle se substitue à celle de 2001 dite "Convention Belorgey" et tient compte des propositions émises par les assureurs et les établissements de crédit. Elle se traduit en effet par plusieurs avancées substantielles qui sont le fruit d'un dialogue constructif entre les différentes parties et témoigne ainsi de l'efficacité de la voie conventionnelle :

- renforcement de l'information du public concernant la convention et les dispositions correspondantes,
 - élargissement de la convention avec un assouplissement des conditions d'âge, de montant et de durée,
 - introduction dans le champ d'application d'une couverture invalidité,
 - mise en place d'un mécanisme de mutualisation qui permettra d'écrêter les surcharges pour les personnes aux revenus modestes,
 - élargissement des compétences des organismes de suivi de la convention.
- Une loi, adoptée par le Parlement le 18 janvier 2007, consacre les grands principes de cette convention.

SCOR GLOBAL P&C, PARTENAIRE ASSURANCE HISTORIQUE DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE

La division Business Solutions de SCOR Global P&C a développé une réelle expertise dans l'assurance de la construction de

centrales nucléaires, depuis ses débuts en tant que réassureur de la centrale nucléaire de Daya Bay en Chine en 1986. Elle a apérité environ une dizaine de projets dans le monde et est présente sur la plupart des centrales nucléaires actuellement en cours de construction. SCOR a su développer un lien historique et important avec le groupe chinois CGNPC et suit les développements technologiques de cette industrie avec les principaux acteurs de ce marché, qu'ils soient Canadiens, Chinois, Français, Indiens, Japonais, Sud-Coréens ou Russes.

Sur ce secteur, où le profil de risques est très spécifique, la connaissance des méthodes de construction, des matériaux, des technologies du génie nucléaire, ou encore celles de l'ilot conventionnel, sont très importantes et les équipes SCOR ont développé des outils de veille qui leur permettent de conserver un avantage compétitif.

Dès 2004 SCOR a décidé de jouer un rôle majeur dans la construction de la première centrale nucléaire de type EPR qui est en cours de construction pour Teollisuuden Voima Oy (TVO) sur le site d'Olkiluoto en Finlande. En juillet 2006 elle a été également retenue comme co-apériteur par le groupe EDF pour la nouvelle tranche de la centrale de Flamanville.

4/07

SCOR EST LA PREMIÈRE ENTREPRISE FRANÇAISE COTÉE À SE CONSTITUER EN SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

Suite à la décision du Conseil d'administration de SCOR, SCOR deviendra la première société cotée française (SCOR SA) à adopter le statut de Societas Europaea.

→ POINT DE VUE

Emmanuelle Rousseau, secrétaire générale et Directrice Juridique du groupe SCOR

Une performance juridique

Le droit français a transposé en 2005 le Règlement (CE) n° 2157/2001 et la Directive 2001/86/CE. En les mettant concrètement en œuvre, SCOR a été précurseur dans un environnement juridique nouveau, et donc encore sujet à interprétation. Les équipes juridiques de SCOR, épaulées par le cabinet Skadden Arps, ont travaillé plus de 8 mois à la constitution de trois Sociétés Européennes : SCOR, SCOR Global P&C, et SCOR Global Life. SCOR sera la première société cotée à adopter ce statut mi-2007, par voie de transformation. Par ailleurs, la fusion absorption tripartite qui permet à SCOR Global P&C d'adopter le statut de Societas Europaea par absorption de deux de ses filiales localisées en Allemagne et en Italie, est également une première en droit français.

Les principaux avantages de la Société européenne

Juridiquement, le statut de Societas Europaea permet la cohérence d'un contrôle réglementaire en unifiant celui-ci et en bénéficiant du passeport européen. Ce statut facilite par ailleurs le transfert du siège social au sein de l'Union Européenne, la réalisation des fusions transfrontalières et les restructurations internes. Le statut de Societas Europaea permet une plus grande fluidité dans la circulation du capital et une plus grande souplesse dans son allocation, Mais c'est avant tout en termes d'image et de culture d'entreprise que ces statuts sont particulièrement adaptés à SCOR qui est un Groupe à racines européennes à vocation internationale. Par ailleurs, la création de ces sociétés s'appuie sur le renforcement du dialogue social dans une instance européenne représentative des collaborateurs de SCOR, dont le principe a été négocié au niveau européen et conclu par un accord en date du 8 mars 2007.

5/07

Cette création de Société Européenne se fera par voie de transformation.

Par ailleurs, le 3 juillet 2006, SCOR Global P&C a déposé un traité de fusion transfrontalier auprès notamment du greffe du tribunal de commerce de Nanterre. SCOR Global P&C devient ainsi la première société en France à adopter le statut de *Societas Europaea* par voie de fusion-absorption de ses filiales allemande et italienne, ainsi que la première société en Europe à réaliser une opération tripartite dans ce cadre impliquant trois juridictions différentes.

Il en sera de même en 2007, pour SCOR Global Life, qui absorbera par voie de fusion transfrontalière sa filiale SCOR Global Life AG (ex-Revios) à Cologne à la suite de la décision du Conseil de SCOR SA du 4 juillet 2006.

Les changements de statuts deviendront effectifs pour ces trois sociétés à compter de l'approbation par les Assemblées Générales Extraordinaires de chacune des sociétés concernées et de leur immatriculation en tant que Société Européenne au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

SCOR VIE ET REVIOS CRÉENT ENSEMBLE SCOR GLOBAL LIFE, UN RÉASSUREUR VIE DE PREMIER RANG

Le Conseil d'Administration de SCOR a approuvé la signature d'un contrat d'acquisition entre SCOR et GLOBALE Rückversicherungs-AG portant sur l'ac-

quisition de Revios Rückversicherung AG, pour un montant de EUR 605 millions.

Le rapprochement de Revios et de SCOR Vie donnera naissance à SCOR Global Life qui devrait atteindre le 5^e rang mondial en réassurance Vie avec un volume de primes brutes émises de EUR 2 266 millions sur une base pro forma, soit une part de

Revios : un réassureur Vie performant

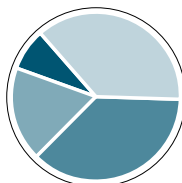
Basée à Cologne, Revios est l'ancienne entité de réassurance Vie du groupe Gerling Global Re qui s'est développée avec succès depuis 2002 de manière autonome. Revios est devenu depuis le premier réassureur européen spécialisé en réassurance Vie. Revios a souscrit en 2005 un volume de primes de EUR 1 242 millions dans 42 pays dans le monde.

Revios dispose d'une expertise spécifique reconnue dans des produits à forte valeur ajoutée et a développé une connaissance et une maîtrise approfondies de certains marchés de réassurance spécifiques comme le Royaume-Uni, la Suède, l'Allemagne et dans les 17 pays où le Groupe est implanté.

Bénéficiant d'une solide réputation sur le marché, l'équipe de direction et les 277 collaborateurs de Revios partagent avec SCOR Vie une approche similaire du marché. Cette vision commune est fondée sur des relations directes et de long terme avec leurs clients, une qualité de produits et services adaptés aux spécificités des cédantes, et une priorité accordée à la recherche et développement en sciences actuarielles.

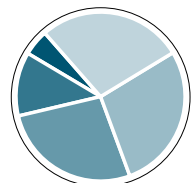
SCOR VIE, PRIMES BRUTES ÉMISES (2005)

France	37%
Amérique du Nord	37%
Reste de l'Europe	18%
Asie et reste du monde	8%



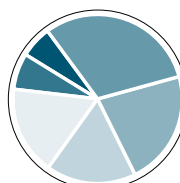
REVIOS, PRIMES BRUTES ÉMISES (2005)

Allemagne	28%
Reste de l'Europe	28%
Amérique du Nord	27%
Royaume-Uni	12%
Asie et reste du monde	5%



SCOR VIE + REVIOS, PRIMES BRUTES ÉMISES (2005)

Amérique du Nord	31%
Reste de l'Europe	22%
Allemagne	17%
France	17%
Royaume-Uni	7%
Asie et reste du monde	6%



marché mondiale estimée à environ 8 %. Cette acquisition permet de créer une plate-forme de tout premier rang offrant une couverture mondiale. En Europe en particulier, SCOR Global Life figurera parmi les 5 premiers réassureurs Vie sur tous les marchés de référence. Aux États-Unis et au Canada, la part de marché de SCOR Global Life en réassurance Vie atteindra environ 5 %, parvenant à une taille critique et renforçant sa crédibilité sur les principaux marchés de réassurance Vie mondiaux. En Asie, SCOR Global Life s'inscrira parmi les 3 premiers acteurs sur les marchés de référence (Japon, Corée).

Ce rapprochement s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe SCOR arrêtée fin 2002, et en particulier dans le Plan Moving Forward publié en septembre 2004. La réassurance Vie est un élément central de la stratégie du groupe SCOR qui consiste à maintenir un équilibre entre les activités de réassurance Vie et celles de réassurance de Dommages et Responsabilité. Ce "business mix" permet au Groupe d'abaisser son profil de risque grâce à la diversité de son portefeuille, de réduire la volatilité de son résultat et d'optimiser l'utilisation de son capital en fonction de l'évolution des marchés respectifs.

18/07

SCOR REGROUPE SON IMMOBILIER DE PLACEMENT AU SEIN D'UNE FONCIÈRE UNIQUE

Le groupe SCOR regroupe son immobilier de placement francilien au sein d'une foncière unique SCOR-AUBER, société anonyme filiale à 100 % de SCOR SA, afin de gérer de manière plus dynamique ces placements.

→ POINT DE VUE

Jean Guitton, Directeur de l'Immobilier du groupe SCOR

Le patrimoine de SCOR-AUBER se compose de 16 immeubles majoritairement parisiens et à usage de bureaux, représentant une valeur vénale d'environ EUR 370 millions. Seuls les trois immeubles de SCOR à l'étranger ne sont pas logés dans cette foncière.

Cette réorganisation a pour objectif (i) d'améliorer la lisibilité du patrimoine immobilier de SCOR et l'appréciation de sa rentabilité ; (ii) d'en simplifier la gestion et d'en réduire le coût parallèlement au nombre de structures de portage ; (iii) de conférer aux investissements immobiliers de SCOR une plus grande souplesse de financement et de développement, ainsi qu'une meilleure liquidité.

Parallèlement à cette réorganisation, SCOR poursuit la diversification de ses placements immobiliers, tant en termes de localisation géographique qu'en termes de nature de produits, au travers de prises de participation dans des véhicules d'investissement gérés par des tiers.

19/07

SUCCÈS DE L'ÉMISSION DE DETTE SUBORDONNÉE DE EUR 350 MILLIONS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE REVIOS

Cette émission de titres de dette super-subordonnés perpétuels (de type Tier 1) a été souscrite plus de deux fois par 70 investisseurs institutionnels provenant de 12 pays. La construction du carnet d'ordres s'est réalisée en moins de 4 heures. La forte demande du marché, qui a permis d'atteindre ces conditions, témoigne de la qualité du risque de crédit du groupe SCOR et de la confiance des investisseurs dans le positionnement stratégique de long terme du Groupe.

Avec cette émission, SCOR réalise ainsi le premier volet du plan de financement choisi dans le cadre de l'acquisition de Revios. Le deuxième volet du financement sera réalisé par une augmentation de capital à laquelle le Groupe procédera en novembre 2006.

19, 20/07

SCOR MOSCOU ORGANISE UN SÉMINAIRE SUR LES RISQUES PÉTROCHIMIQUES

Dans une économie où la branche pétrochimique est importante et où ce type de risque est incontournable pour l'assurance locale, cet événement a connu un large succès avec la participation d'une trentaine de cédantes des pays de la CEI. La Russie est un acteur majeur de l'économie pétrolière et gazière avec 17% des ressources pétrolières et 45 % des réserves de gaz mondiales. Le marché de l'assurance en Russie est encore émergent mais progresse rapidement. Ce séminaire avait donc l'ambition de présenter aux cédantes russes la vision internationale de l'assurance de ces risques et leurs conditions de garanties bien spécifiques. Cet événement a également permis de promouvoir l'expertise de SCOR dans cette branche et sa position de leader sur le marché russe, en associant l'expertise des équipes "Énergie" de Business Solutions et celle de l'équipe du bureau de SCOR à Moscou. Présent depuis plus de 10 ans dans les marchés de la CEI, SCOR est aujourd'hui le leader de la réassurance sur ces marchés.

| SCOR GLOBAL P&C |

● Crédit-Caution et risques politiques

Contexte

Dès le 19^e siècle, le risque d'impayés est apparu comme un risque majeur pour les entreprises commerciales. La première forme d'assurance de ce risque a été imaginée par l'italien Sanguinetti qui a appliqué au risque de défaillance les principes de l'assurance dommages classique, à savoir la mutualisation des risques et la recherche de statistiques destinées à établir des taux de primes. Les techniques de l'assurance crédit ont pris véritablement leur essor en Europe entre les 2 guerres mondiales, confirmé ensuite par la libéralisation du commerce mondial dans les années 70 et le développement des échanges internationaux.

L'assurance crédit est particulièrement développée en Europe alors que les États-Unis concentrent la majorité des primes mondiales de l'assurance caution car les administrations publiques exigent des garanties représentant 100 % du montant des contrats ("performance bond"). L'ouverture des frontières et le très fort développement des échanges commerciaux internationaux ont permis plus récemment l'expansion de l'assurance crédit dans de nombreux pays où elle n'était présente que par l'intermédiaire d'Agences étatiques ; c'est notamment le cas de la Chine, pays dans lequel elle connaît une croissance très rapide.

● Des risques au cœur du système économique mondial

Le risque traditionnel couvert par l'**assurance crédit du risque commercial** est le risque de défaut de paiement ou l'insolvabilité d'un client consécutif à la survenance de difficultés financières. Celles-ci peuvent trouver leur origine dans une mauvaise gestion ou dans l'évolution de facteurs économiques liés à l'action des agents privés.

On parle d'**assurance crédit du risque politique** lorsque le défaut de paiement peut être attribué à l'action directe ou indirecte d'un ou de plusieurs États : inconvertibilité d'une monnaie ou institution d'un contrôle des changes, fermeture de frontières, annulation de licences d'importation ou d'exportation, guerre, embargo, etc. Traditionnellement garantie par les États eux-mêmes par le biais d'Agences spécialisées, l'assurance du

risque politique fait maintenant partie des couvertures couramment commercialisées par les assureurs privés en complément à celle du risque commercial.

Contrairement à l'assurance crédit, **la caution** est un produit commercialisé aussi bien par les banques que par les assureurs. Il ne s'agit pas ici d'assurer le cautionné contre sa propre défaillance mais d'apporter une garantie à un tiers. La caution est un produit beaucoup moins standardisé et son usage est beaucoup plus varié que l'assurance crédit : son objet est de garantir l'exécution de tous types d'engagements, légaux ou contractuels (obligation de faire), ou qu'il s'agisse du paiement d'une somme à une certaine date (obligation de payer).

SCOR : plus de 20 ans d'expertise dans la spécialité Crédit-Caution

Créée au début des années 1980, la Direction Crédit-Caution de SCOR Global P&C souscrit dans le monde entier des traités et des facultatives dans les domaines de l'assurance crédit, de la caution et du risque politique.

Les souscripteurs ont tous acquis au préalable une expérience dans une compagnie d'assurance directe spécialisée, ce qui leur permet de parfaitement appréhender les besoins spécifiques de chacun de leurs clients.

Chiffres clés

Marché mondial de l'assurance crédit

environ USD **7,5** milliards dont 75 % en Europe

Cessions en réassurance crédit

environ USD **2,9** milliards

Marché mondial de l'assurance caution

environ USD **8,3** milliards, dont 58 % aux États-Unis

Cessions en réassurance caution

environ USD **2,5** milliards

Août

16/08

LE RECOURS DE HIGHFIELDS CONTRE SCOR A ÉTÉ REJETÉ

Le tribunal fédéral de première instance du Massachusetts (*The United States District Court for the District of Massachusetts*) a rejeté le recours formé par les fonds d'investissement Highfields contre SCOR, sans statuer sur le fond, en raison de l'incapacité des fonds d'investissement Highfields à établir la compétence dudit tribunal.

SCOR considère que les fonds d'investissement Highfields ont réalisé un investissement hautement profitable dans l'IRP, et que les fonds d'investissement Highfields n'ont pas de motif légitime de contestation.

28, 29/08

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR L'AVENIR DE LA LONGÉVITÉ ORGANISÉ PAR LE CERDALM DE SCOR (CENTRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SUR L'ASSURANCE LONGÉVITÉ-MORTALITÉ)

Cette rencontre a réuni au siège de SCOR une douzaine de spécialistes et chercheurs internationaux. Juha Alho

et Nico Keilman, statisticiens, chargés par Eurostat d'effectuer les dernières projections de population pour l'Union européenne ont apporté leurs connaissances des modèles de projection ; le professeur Kaare Christensen et le docteur Annette Baudisch ont présenté leur point de vue biomédical sur les possibilités d'allongement de la vie ; James Oeppen, historien de la démographie, a présenté les évolutions de la longévité au cours des siècles précédents. L'ensemble de ces échanges donna lieu à l'élaboration d'un rapport sur les perspectives de la longévité dans les pays développés, et à un article de recherche copublié par les différents chercheurs présents.

30/08

LA FORTE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ ET DU RÉSULTAT DU GROUPE SE CONFIRME AU PREMIER SEMESTRE 2006

Le retour à la croissance maîtrisée de l'activité est confirmé par les renouvellements et l'évolution du chiffre d'affaires global du Groupe (Vie et Non-Vie), qui s'élève à EUR 1 372 millions, en hausse de 16 % par rapport à celui du premier semestre 2005. Tous les pôles d'activité du Groupe – réassurance Vie, Non-Vie et activités financières – contribuent aux résultats.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS AUX NORMES IFRS

En EUR millions	30 juin 2006
(à taux de change courants)	
Primes brutes émises	1 372
Résultat opérationnel	188
Résultat net	102

Le résultat net après impôts du premier semestre 2006 s'établit à EUR 102 millions, en hausse de 42 % par rapport à celui du premier semestre 2005.

30/08

REVIOS CONFIRME LA CROISSANCE DE SON ACTIVITÉ ET DE SA RENTABILITÉ

Les résultats annuels de l'exercice 2005 publiés par Revios font état d'une hausse de 25,6 % du bénéfice net à EUR 53,5 millions pour un volume de primes en augmentation de 3,1 %, à EUR 1,24 milliard.

Le 7 novembre 2006, Revios annonce une progression de 17 % de sa valeur intrinsèque (European Embedded Value) à EUR 692,8 millions.

CHIFFRES CLÉS PRO FORMA SCOR + REVIOS POUR L'ANNÉE 2005

En EUR millions	SCOR	Revios	PRO FORMA COMBINÉ
Primes brutes émises	2 407	1 243	3 650
Résultat opérationnel	242	83	341
Résultat net après impôt	131	54	172
Actif	13 580	5 482	19 142
Capitaux propres	1 719	585	2 083*
Passifs relatifs aux contrats	9 741	4 339	14 080

* Y compris augmentation de capital de EUR 377 millions annoncée par SCOR le 14 novembre 2006.

Septembre

8/09

SCOR PROCÈDE AU RENFORCEMENT DE SES ÉQUIPES DE SOUSCRIPTION SUR LES ZONES AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Basés à Miami, MM. J. Grieve, H. Barbanell, L. de Segonzac et R. Blanco, précédemment souscripteurs pour un autre réassureur de premier rang, rejoignent les équipes de SCOR opérant actuellement sur les marchés d'Amérique Latine et des Caraïbes. Dès la campagne de renouvellements 2007, les équipes nouvellement intégrées apporteront une contribution remarquable au dynamisme des équipes de souscription.

L'activité "Spécialités" au sein de SCOR Global P&C

En complément d'une offre complète de services et de produits traditionnels pour ses clients, SCOR Global P&C développe son expertise sur des marchés de niche en forte croissance. Cette activité de "Spécialités" regroupe la Décennale, le Crédit-Cautions, l'Espace & l'Aviation, les Risques Agricoles et les Risques Spéciaux. La souscription des Spécialités est réalisée par des équipes d'experts, spécialistes de la branche concernée. En 2006, les Spécialités représentent 14 % du chiffre d'affaires global de SCOR Global P&C.

À LA VEILLE DES RENDEZ-VOUS DE MONTE-CARLO, SCOR EST NOTÉ "A-, PERSPECTIVE STABLE" PAR AM BEST

SCOR se félicite de la décision d'AM BEST de relever la note du Groupe et de ses filiales de "B+++, perspective positive" à "A -, perspective stable".

Le retour de SCOR dans la catégorie de notation "A", qualifiée par AM Best d'"excellent", marque l'aboutissement du plan Moving Forward et confirme la solidité de son assise financière et le niveau élevé de sa solvabilité.

Ce relèvement de la notation du groupe SCOR à "A-, perspective stable" par AM Best permettra notamment de dynamiser aux États-Unis la souscription de SCOR Global Life, la filiale de réassurance Vie de SCOR issue du rapprochement de SCOR Vie et Revios.

10, 13/09

LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE DE MONTE-CARLO CÉLÈBrent LEUR 50^e ÉDITION DANS UN CLIMAT DE SÉRÉNITÉ

"Calme", "plat", "prévisible"... enfin ! C'est ainsi que peut être qualifiée l'édition 2006 des Rendez-vous de septembre. Après cinq ans agités pour le monde de la réassurance, marqués notamment par les attentats du 11 septembre en 2001 et par l'ouragan Katrina en 2005, cette "pause" est une réelle opportunité pour la profession : opportunité pour une approche plus objective et plus technique des risques, opportunité pour un partage mieux équilibré de leur prise en charge. Les réassureurs ont affiché une certaine sérénité lors de ce congrès, qui comme chaque année, donne le coup d'envoi des négociations des renouvellements des traités.

Octobre

13/10

LE GROUPE SCOR EST NOTÉ "A3, PERSPECTIVE STABLE" PAR MOODY'S

Moody's relève la notation du groupe SCOR et de ses filiales de "Baa1" à "A3, perspective stable". Les notes de la dette du Groupe sont également relevées d'un cran.

Par cette décision, Moody's constate l'amélioration du profil financier du Groupe, notamment de sa rentabilité et de sa solvabilité. Cette décision traduit également l'importance stratégique du rapprochement avec Revios, qui permet de créer un groupe figurant parmi les cinq premiers réassureurs vie mondiaux, de renforcer son assise financière, d'accroître la diversification et de réduire la volatilité de ses résultats.

LES RÉASSUREURS ACCEPTENT DE COUVRIR LES ATTENTATS TERRORISTES CAUSÉS PAR UNE BOMBE NUCLÉAIRE

La loi L.126-2 du 24 janvier 2006 précise les conditions dans lesquelles les assureurs doivent couvrir les actes terroristes dans les contrats dommages incendie pour des biens situés sur les territoires de la République française, qu'ils soient perpétrés avec des bombes dites "sales" (bombes artisanales contenant des déchets radioactifs, bactériologiques ou chimiques) ou des bombes dites "propres" de type arme ou engin militaire.

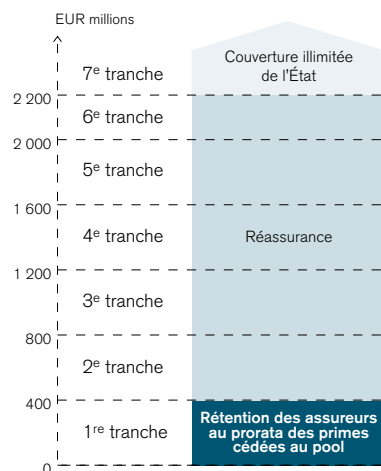
Jusqu'à maintenant certains réassureurs considéraient les attentats terroristes causés par une bombe nucléaire comme inassurables compte tenu de l'impossibilité d'évaluer à la souscription les conséquences économiques de tels attentats.

Cette nouvelle loi a conduit les réassureurs à revoir leur position et à proposer une couverture aux assureurs face à un

risque que ces derniers sont désormais dans l'obligation de couvrir. Ainsi, la plupart des grands réassureurs ont accepté en 2007 d'inclure cette garantie et de proposer de la capacité pour ce risque suivant les dispositions de la nouvelle loi.

Le système GAREAT pour les "risques lourds"

Créé en décembre 2001, GAREAT est un pool d'assureurs et de réassureurs, sur lequel repose le mécanisme français de l'assurance du risque terroriste. Il est basé sur la mutualisation des risques et bénéficie de la garantie illimitée de l'État au-delà de EUR 2,2 milliards de pertes assurées. Il est considéré à de nombreux égards comme un modèle efficient de partenariat "public - privé".



30/10

LE GROUPE SCOR OBTIENT UNE LICENCE EN CHINE

Le groupe SCOR se félicite d'avoir reçu l'agrément de la China Insurance Regulatory Commission (CIRC) pour une licence de réassurance en Chine l'autorisant à ouvrir une succursale à Beijing pour procéder à des opérations de réassurance de dommages et de responsabilités.

Le groupe SCOR a créé un bureau de représentation en Chine en 2000 et a déposé une demande de licence auprès de la CIRC en mars 2004. Cette licence va permettre au Groupe de développer

ses activités en Chine en réassurance de dommages et de responsabilités.

Cette licence en Chine va contribuer à accélérer le développement du Groupe dans la zone Asie-Pacifique, considérée comme prioritaire par SCOR. SCOR dispose d'entités opérationnelles au Japon, en Corée, à Hong Kong, en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour et en Australie. Le chiffre d'affaires en réassurance de dommages et de responsabilités dans cette zone atteint EUR 220 millions en 2006. Le chiffre d'affaires en réassurance Vie dans cette zone s'élève à EUR 83 millions en 2006.

→ POINT DE VUE

Ben Ho, Directeur de Marché zone Asie-Pacifique, SCOR Global P&C

Depuis combien de temps SCOR est-il présent en Chine ?

SCOR a toujours axé son développement stratégique sur la région Asie-Pacifique. Dès 1972, la première implantation à l'étranger de SCOR a été ouverte à Hong Kong, puis en juillet 2000, SCOR crée un bureau de représentation à Beijing. L'objectif pour SCOR est d'être proactif dans les solutions proposées sur ce marché en forte évolution et de fournir un service de qualité à ses cédantes.

Quel est aujourd'hui le positionnement de SCOR sur le marché chinois ?

Pour SCOR Global P&C, la Chine représente EUR 20 millions de primes en 2006. Au fil des années SCOR est reconnu comme un des principaux acteurs sur les grands projets de construction et un des principaux réassureurs fournissant de la capacité et du support technique sur le marché chinois.

SCOR participe aussi activement au développement de l'expertise locale. Depuis l'ouverture du bureau à Beijing en 2000, SCOR a organisé 20 séminaires techniques et sessions de formation pour partager l'expertise technique du Groupe en assurance/réassurance avec plus de 500 professionnels de l'assurance en Chine.

Quelle est l'ambition de SCOR en Chine ?

SCOR va renforcer son positionnement stratégique sur les grands risques et plus particulièrement sur les secteurs de l'énergie, des infrastructures, des risques industriels, des projets d'environnement à haute technologie. SCOR poursuit également la diversification de ses produits de réassurance en Chine par le développement d'autres activités telles que la Responsabilité, les Risques Agricoles, la réassurance Crédit et la réassurance Vie.

L'obtention de la licence en octobre 2006 permet à SCOR de renforcer ses ressources en Chine et de développer les bénéfices mutuels tant pour SCOR que le marché chinois.

| SCOR GLOBAL LIFE |

● Le risque incapacité et invalidité

Contexte

L'assurance du risque incapacité et invalidité a pour objet de garantir un assuré contre les conséquences pécuniaires d'un arrêt de travail suite à une dégradation de son état de santé.

L'incapacité se distingue de l'invalidité par son caractère temporaire et réversible, alors que l'invalidité correspond à un état définitif de l'assuré sans possibilité d'amélioration ultérieure. Les définitions de ces risques sont diverses : l'incapacité et l'invalidité de l'assuré peuvent faire référence à l'exercice de la seule profession de l'assuré ou à l'exercice d'une profession quelconque pouvant offrir des revenus comparables. L'invalidité peut également faire référence exclusivement au handicap de l'assuré, comme à la nécessité pour celui-ci de recourir à l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes de la vie quotidienne (se lever, se laver, s'alimenter, se déplacer, se vêtir...).

● Une seule couverture pour plusieurs besoins

L'assurance incapacité-invalidité couvre les personnes physiques sous différentes formes : maintien de revenus, prise en charge des annuités d'un prêt ou remboursement du capital restant dû en cas d'invalidité, exonération du paiement des primes d'un contrat d'assurance... La garantie peut aussi servir à protéger une personne morale, par exemple, sous forme de prestation en capital en cas d'invalidité d'un homme clé d'une entreprise.

La réassurance : une solution pour limiter les fluctuations de sinistralité

Le risque incapacité et invalidité est sujet à deux aléas importants, la fréquence et la durée des sinistres. Leur variabilité peut entraîner des écarts importants de sinistralité. Ainsi, si l'on considère la seule durée des sinistres, en cas d'arrêt de travail d'un homme de 40 ans assuré pour EUR 100 d'indemnités par jour jusqu'à 65 ans, les prestations à payer peuvent être faibles en cas de reprise rapide du travail, et s'élever à plus de EUR 900 000 en cas de maintien en invalidité jusqu'au terme de la garantie. La cession en réassurance est souvent indispensable à la bonne maîtrise de ce risque par l'assureur.

SCOR Global Life : une expertise adaptée à un risque complexe

La quantification de l'influence des facteurs de risque sur la fréquence et la durée des arrêts de travail est un véritable enjeu pour les opérateurs d'assurance. Elle est indispensable à la tarification et à l'estimation des engagements à provisionner en cas de sinistre. Parmi les facteurs de risque, on trouve le sexe, la profession, les zones géographiques, la structure des régimes obligatoires d'assurance, le positionnement des garanties incapacité et invalidité dans leur environnement concurrentiel et fiscal, les combinaisons possibles avec le risque de perte d'emploi, le caractère obligatoire ou facultatif de la garantie. L'impact de la politique de sélection médicale, des franchises, des pathologies rencontrées, ou des phénomènes d'anti-sélection doit aussi être quantifié.

La connaissance de la structure complexe de ce risque par SCOR Global Life permet à ses clients de bénéficier d'une expertise dans la définition de ses programmes de réassurance. Selon le besoin de la cédante, SCOR Global Life peut proposer une couverture de réassurance, proportionnelle ou non proportionnelle, adaptée à la bonne gestion de ce risque.

Novembre

VERS UNE RÉFORME DU RÉGIME DES CATASTROPHES NATURELLES EN FRANCE ?

Le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles date de 1982. Le risque de catastrophe naturelle est couvert par les assureurs dans le cadre des contrats d'assurance multirisque habitation qui incluent tous, quel que soit le niveau de risque du bien assuré, une surprime "catastrophe naturelle" forfaitaire dont le taux est fixé actuellement à 12 %. Toute indemnisation est soumise au préalable à la publication d'un arrêté interministériel déclarant l'état de "catastrophes naturelles" et l'application du mécanisme d'indemnisation.

La réforme envisagée et rendue publique, qui en est encore au stade de projet et dont les modalités doivent encore être précisées, prévoit une libéralisation de ce système qui passerait notamment par une modulation du taux de prime, en fonction de l'exposition des biens assurés aux périls naturels. L'autre modification envisagée consiste en l'abandon des arrêtés interministériels et le transfert de cette autorité à un organisme indépendant qui attesterait de l'état de catastrophe naturelle.

8/11

SUR LES NEUF PREMIERS MOIS 2006, LE RÉSULTAT NET DE SCOR PROGRESSE DE 87 %

L'activité du Groupe connaît une forte progression depuis le début de l'année 2006 grâce à la mobilisation de toutes ses équipes. Les primes brutes émises augmentent de 28 % en réassurance de dommages et de responsabilité. Elles augmentent en moyenne de 5,5 % en réassurance Vie, avec une forte progression en Asie (+ 16 %) et en Europe

(+ 12 %). Cette croissance de l'activité se fait conformément au plan de souscription, à ses critères de rentabilité, auprès de clients traditionnels et sur les marchés jugés prioritaires.

La profitabilité du Groupe est en forte hausse. Le résultat d'exploitation progresse de 54 %, le résultat net de 87 %. Toutes les activités du Groupe contribuent à cette performance.

Grâce à son niveau de solvabilité et à la solidité de ses fondamentaux, le Groupe prépare avec confiance les renouvellements de fin d'année.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS AUX NORMES IFRS

En EUR millions	30 septembre 2006
(à taux de change courants)	
Primes brutes émises	2 091
Résultat opérationnel	286
Résultat net	155

13/11

LE GROUPE SCOR AUGMENTE SA PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE REMARK

SCOR Vie a signé un protocole d'accord pour l'acquisition des titres ReMark Group B.V. ("ReMark") détenus par la société Miklo Beheer B.V. ("Miklo"), pour EUR 22,5 millions pour augmenter ainsi sa participation au capital de ReMark, qui s'élève à 10,2 % du capital de ReMark depuis 1994. À l'issue de cette opération, SCOR Vie détiendra 39,7 % du capital de ReMark et 40,2 % des droits de vote.

En montant au capital de ReMark, SCOR renforce son partenariat avec un acteur important de la distribution de produits de réassurance Vie. Cette participation per-

met en outre à ReMark de se développer et d'accompagner le développement du groupe SCOR en réassurance Vie.

ReMark :

Créé en 1984, ReMark est un acteur important dans le domaine de la vente directe d'assurance de Personnes. ReMark est présent dans 32 pays grâce à ses treize implantations dans le monde et compte 139 salariés.

Le chiffre d'affaires consolidé de ReMark atteint EUR 34,3 millions au 31 décembre 2005 (en hausse de 8,5 % par rapport au 31 décembre 2004) et le résultat net consolidé enregistre une forte progression à EUR 5 millions.

20/11

L'AGENCE FITCH RELÈVE LA NOTE DU GROUPE ET DE SES FILIALES DE "BBB+" À "A-, PERSPECTIVE STABLE"

Toutes les agences de notation classent désormais le groupe SCOR dans la catégorie "A".

Fitch motive sa décision de relever la notation du groupe SCOR par l'amélioration de sa solvabilité et de sa position concurrentielle, par les effets positifs de son recentrage stratégique grâce notamment à l'acquisition de Revios ainsi que par l'accroissement de la profitabilité du Groupe.

NOTATIONS DU GROUPE SCOR (AU 20/11/2006) :

	Solidité financière	Dette senior	Dette subordonnée
Standard & Poor's – 1-8-2005	A-, perspective stable	A-	BBB
AM Best- 8-9-2006	A-, perspective stable	A-	bbb+
Moody's – 13-10-2006	A3, perspective stable	A3	Baa2
Fitch – 20-11-2006	A-, perspective stable	A-	N/A

21/11

SCOR CONSTITUE SCOR GLOBAL LIFE, ISSUE DU RAPPROCHEMENT DE SCOR VIE ET REVIOS

La réalisation de l'opération entre SCOR et GLOBALE Rückversicherungs-AG portant sur l'acquisition de Revios Rückversicherung AG est intervenue le 21 novembre 2006. Le rapprochement entre Revios et SCOR Vie est désormais effectif et Revios et SCOR Vie fusionneront prochainement pour créer une nouvelle entité, SCOR Global Life, filiale à 100 % de SCOR.

La mobilisation des compétences et des expertises, l'équilibre entre les équipes provenant des différentes entités du Groupe, l'efficacité opérationnelle, la simplicité des structures et la clarté des lignes de reporting sont les principes qui ont guidé aux choix d'organisation de SCOR Global Life.

SCOR Global Life s'organise autour de quatre unités opérationnelles à compétence géographique, basées en France, en Allemagne, aux États-Unis et en Angleterre. Les fonctions transversales concernent (i) les fonctions techniques actuarielles, de recherche et de développement et de sélection des risques, (ii) le risk management, et (iii) les fonctions financières et comptables.

M. Uwe Eymer est nommé Directeur général de SCOR Global Life.

→ POINT DE VUE

Responsables des quatre Business Units de SCOR Global Life

Quelles sont vos ambitions pour votre Business Unit ?

“Notre ambition est d'être présent sur tous les grands marchés de l'Europe du Sud, d'Asie et d'Amérique Latine et développer toutes les affaires qui nous intéressent. Nos clients, ainsi que les courtiers, doivent avoir le “réflexe” SCOR dès qu'ils ont des besoins en réassurance et en financement.”

Gilles Meyer, Responsable de la Business Unit 1 de SCOR Global Life, Paris

“Notre taille a doublé avec l'intégration dans SCOR Global Life, ce qui justifie automatiquement notre revendication pour une part de marché plus importante. Nous devons maintenant prétendre à un rôle de leader et non plus suiveur dans les grands marchés de l'Europe du Centre et du Nord.”

Norbert Pyhel, Responsable de la Business Unit 2 de SCOR Global Life, Cologne

“Avec la naissance de SCOR Global Life et le retour à une notation de niveau A, les conditions sont désormais réunies pour accroître notre présence sur le marché américain. Notre ambition consiste à réussir rapidement l'intégration des équipes afin d'assurer le développement de la rentabilité du portefeuille tout en assurant sa diversification.”

Yves Corcos, Responsable de la Business Unit 3 de SCOR Global Life, Dallas

“Jusqu'ici notre offre de produits sur le marché anglais consistait essentiellement dans la réassurance des risques de mortalité et des maladies redoutées. Notre objectif est d'élargir notre gamme, par exemple à l'assurance collective.”

Simon Pearson, Responsable de la Business Unit 4 de SCOR Global Life, Londres

Décembre

SCOR UK ADOPTE LE "CONTRACT CERTAINTY" (ACCORD FINAL SUR L'ENSEMBLE DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE)

La question du "contract certainty" au Royaume-Uni a été soulevée pour la première fois en 2004, lorsque John Tiner, Directeur général de la FSA (Financial Services Authority) a demandé au marché d'en finir avec la pratique courante du "signons d'abord, les détails suivront" ("deal now, detail later") donnant aux acteurs du marché deux ans pour trouver une solution de marché, faute de quoi une solution réglementaire devra être imposée.

En 2005 est publié le code du "Contract Certainty" qui pose les principes pour accéder au "contract certainty". SCOR UK a joué un rôle actif dans sa mise en place à Londres et travaille également à diffuser cette bonne pratique au sein du groupe SCOR. En 2006, la performance de SCOR UK en matière de "contract certainty" s'est fortement améliorée, avec un taux d'application de plus de 85 % fin 2006, contre moins de 50 % fin 2005, atteignant ainsi les taux moyens du marché et l'objectif fixé par la FSA.

C'est un réel succès auquel est arrivé le marché, rendu possible par les efforts réalisés par l'ensemble des intervenants, assureurs et courtiers. Ce changement de comportement est une véritable révolution pour le marché de Londres où, désormais, les termes et conditions sont finalisés dès le début de la couverture.

LES FLUCTUATIONS DU DOLLAR IMPACTENT LE SECTEUR DE LA RÉASSURANCE

Le dollar s'est déprécié de 17 % par rapport à son point haut de février 2002 contre toutes monnaies et de 37 % par rapport à son point haut d'octobre 2000 contre l'euro. La parité du dollar vis-à-vis de l'euro se situait ainsi, à la fin de l'année 2006, 14 % au-dessous de sa moyenne de longue période en termes nominaux et 8 % au-dessous de sa moyenne de longue période en termes réels, c'est-à-dire corrigée des effets de l'inflation.

Les effets de ces variations de change sur la réassurance sont sensibles, non seulement parce que les réassureurs

sont diversifiés internationalement et souscrivent donc des affaires au sein de la zone dollar, soit par le biais de filiales implantées au sein de la zone, soit directement à partir de leur siège, mais aussi parce que beaucoup de contrats sont libellés en dollar ou couvrent des risques dont le coût est directement ou indirectement lié au dollar (certains équipements couverts sont par exemple produits aux États-Unis). Au total, les effets de la dépréciation du dollar sur la réassurance sont donc variés et dépendent non seulement du poids des États-Unis et, plus largement, de la zone dollar, dans la souscription, mais aussi de la nature des biens et personnes couvertes.

REMISE DES PRIX DE L'ACTUARIAT SCOR À MILAN, BERLIN, LONDRES ET PARIS

Comme chaque année, SCOR réunit des jurys scientifiques indépendants à Londres, Berlin, Milan, et Paris afin de primer les étudiants les plus prometteurs des universités et instituts actuariels européens pour leur contribution à la recherche académique.

TAUX DE CHANGE EFFECTIF NOMINAL DU DOLLAR (JANVIER 1997 = 100)



| SCOR GLOBAL LIFE |

● Le risque dépendance

Contexte

La dépendance des personnes âgées est un problème commun à l'ensemble des pays développés à population vieillissante. Deux marchés disposent aujourd'hui d'une offre étoffée de produits d'assurance dépendance : la France et les États-Unis. Un essor significatif est attendu dans de nombreux autres pays : le marché se développe en Asie et dans les pays de l'Union européenne.

● Le risque dépendance : modélisation et tarification

La modélisation du risque dépendance repose sur différentes lois : la fréquence d'entrée en dépendance (incidence), la durée de survie des personnes dépendantes et le risque de décès des personnes autonomes. Un modèle multi-état est donc utilisé, il récapitule ces lois de passage d'un état à l'autre avec trois états possibles : autonomie, dépendance et décès. Quand plusieurs niveaux de dépendance sont couverts (dépendance totale et dépendance partielle), un état est utilisé pour chaque niveau de perte d'autonomie.

● Pour évaluer le risque dépendance et élaborer un tarif, l'assureur a besoin de connaître les probabilités de transition entre chaque état. Les probabilités de maintien dans un état se déduisent des précédentes.

L'expérience accumulée en assurance dépendance – plus de quinze ans en France et aux États-Unis – constitue la première source de données statistiques pour construire un tarif. L'analyse statistique des portefeuilles, réalisée à partir d'un recueil de données fondamentales sur les personnes cotisantes et sur les personnes en état de dépendance, a en effet permis d'estimer les lois de tarification, celles de l'incidence de la dépendance et de la mortalité des personnes dépendantes, jusqu'à des âges avancés et de les différencier selon le sexe car le risque dépendance se révèle différent entre les femmes et les hommes.

Les taux d'incidence au-delà de ces âges avancés constituent les chaînons manquants dont il est nécessaire de disposer pour appréhender, dans sa totalité, le risque de dépendance afin de pouvoir compléter le modèle de tarification. Des statistiques pallient ces carences de données sur les très grands âges et offrent ainsi la possibilité d'anticiper les évolutions du risque dépendance.

SCOR Global Life : une longue expérience et une expertise unique du risque dépendance

Réassureur de produits dépendance depuis plus de 15 ans, SCOR Global Life dispose d'une bonne connaissance du risque. Pour compléter cette expérience et anticiper l'évolution du risque, le CIRDA, son Centre International de Recherche et Développement sur l'Assurance Dépendance, travaille en partenariat avec des spécialistes du vieillissement et de la perte d'autonomie issus des milieux de la recherche, tels que l'équipe PAQUID.

Cette connaissance du risque permet à SCOR Global Life de conseiller ses clients lors de la construction de leur produit dépendance et de les accompagner dans la prise de risque. Le soutien que SCOR Global Life leur apporte dans la sélection et la gestion des risques repose sur une solide expérience pratique de ces aspects, y compris dans la tarification des risques aggravés. SCOR Global Life les accompagne également dans le suivi et le pilotage de leurs produits en réalisant pour eux des études de portefeuilles et en procédant à des audits techniques et médicaux.

* PAQUID (Personnes Âgées Quid) : PAQUID est une étude épidémiologique dont l'objectif général est d'étudier le vieillissement cérébral et fonctionnel après 65 ans, d'en distinguer les modalités normales et pathologiques, et d'identifier les sujets à haut risque de détérioration physique ou intellectuelle chez lesquels une action préventive serait possible.

Les risques spatiaux

Contexte

L'activité spatiale est entrée dans sa phase commerciale vers la fin des années soixante avec la mise en place des premiers opérateurs intergouvernementaux (Intelsat, Eutelsat, Inmarsat) et s'est poursuivie avec la création des premiers opérateurs privés lors de la décennie suivante. Les années 80 ont vu l'essor des télécommunications, mais c'est à partir des années 90 que se développent les besoins commerciaux avec la diffusion directe des chaînes de télévision, favorisée par les technologies de compression numérique des signaux. Avec la déréglementation du marché des télécommunications issue des accords de l'OMC en 1997, les télécommunications spatiales sont devenues un marché de masse avec des dizaines de millions d'utilisateurs qui ont un accès direct au satellite et captent aussi bien les chaînes de télévision et les appels téléphoniques que les signaux de localisation GPS. Dans le même temps, les pays émergents, et notamment la Chine, expriment un besoin considérable en services de télécommunication et le satellite est bien souvent une réponse adéquate pour des pays en manque d'infrastructures terrestres.

Une typologie spécifique de risques

L'assurance accompagne toute la chaîne industrielle spatiale depuis la fabrication des composants de satellites ou de lanceurs par des couvertures traditionnelles de dommage, bris de machine, responsabilité civile ou transport, mais le marché spatial à proprement parler s'intéresse aux couvertures spécifiques liées au lancement et à l'exploitation en orbite des satellites.

Trois phases principales de risque peuvent être distinguées : le lancement ; la mise à poste et la recette en orbite (phase post-séparation) ; la vie en orbite. Explosion du lanceur, impossibilité de déployer une antenne, court-circuit électrique à bord du satellite, les risques inhérents à l'activité spatiale se traduisent bien souvent par des pertes importantes de capacité, voire la perte totale du satellite et le marché de l'assurance doit y apporter des réponses adéquates.

Le marché propose ainsi des polices de dommage pour répondre aux exigences spécifiques de ces différents risques. Ces polices sont essentiellement de deux types :

- police dite "lancement" qui couvre par extension le lancement, la mise à poste et les premiers mois d'exploitation en orbite du satellite pour une durée de garantie en général limitée à 12 mois ;
- police dite "vie en orbite" qui prend le relais de la police lancement pour garantir l'exploitation en orbite du satellite sur toute sa durée de vie selon un schéma de polices de 12 mois renouvelables.

SCOR Global P&C dispose d'une équipe de spécialistes des risques spatiaux

SCOR a constitué une équipe de spécialistes dès le milieu des années 80, développant ainsi au fil du temps une présence et un professionnalisme reconnus sur le marché. Cette équipe conjugue une force de souscription constituée d'ingénieurs de l'industrie spatiale à une expertise juridique du marché spatial pour offrir un service adapté aux acheteurs d'assurance de ce secteur. Cette sélectivité technique et cette forte présence commerciale ont permis à SCOR Global P&C de développer un portefeuille d'affaires profitables avec une performance bien souvent supérieure à celle du marché.

Chiffres clés

Primes mondiales du marché spatial

environ USD **800** millions

Capacité du marché spatial

environ USD **470** millions

Nombre de satellites géostationnaires assurés lancés en 2006

25

Prof. Riccardo Ottavini, a remis le 18 octobre à Milan les prix 2006 pour l'Italie. Deux prix ont été décernés récompensant Andrea Marelli (Università Cattolica del Sacro Cuore – Milano) pour ses travaux sur "L'effet de la dépendance des risques sur le besoin de capital d'une compagnie d'assurance Non-Vie" et Davide Canestraro (Università degli studi di Firenze) pour son étude sur les "Méthodologies de tarification pour la réassurance non proportionnelle – Le modèle de Pareto".

Les prix 2006 pour l'Allemagne ont été remis le 14 novembre à Berlin. Cinq prix ont été décernés récompensant Nicolas Vogeloth (Universität München) pour sa recherche sur "Some Results on Dynamic Risk Measures", Jens Martin Dittmer (Universität Hamburg) pour ses travaux sur "Nächste-Nachbarn-Verfahren zur Reservierung von Einzelschäden", Dominik Kortschak (Technische Universität Graz) pour son étude sur "Zufällige Quasi Monte Carlo Methoden zur Simulation seltener Ereignisse" et Katharina Zaglauer (Universität Ulm) pour son travail sur le thème "Risk Neutral Valuation of Participating Life Insurance Contracts in a Stochastic Interest Rate Environment".

Chris Daykin, Directeur du Département de l'actuariat du gouvernement britannique, a remis le 30 novembre à Londres les prix 2006 pour le Royaume-Uni. Deux prix ont été décernés récompensant Claire Dudley Heriot (Watt University, Edinburgh) pour ses travaux de recherche sur le thème "Bayesian Analysis of an Aggregate Claim Model Using Various Loss Distributions" et Hugo Borjinho (Cass Business School, City University, London) pour son étude sur "DFA Models as a tool for solvency".

André Lévy-Lang, professeur associé à l'université de Paris-Dauphine et président du jury, a remis le 14 décembre à Paris le prix 2006 de l'actuariat pour les pays francophones. Deux prix ont été remis. Ils récompensent

Corinne Stoffel (université catholique de Louvain Institut des Sciences Actuarielles) pour son mémoire sur le thème "Fair Value et Risque de Défaut en Assurance Vie" et Arthur Charpentier (université catholique de Louvain) pour sa thèse sur "Dependence structures and limiting results, with applications in finance and insurance".

L'ensemble de ces prix ont été remis en présence de Denis Kessler, Président du groupe SCOR ou de Patrick Thourot, Directeur général délégué. Ils confirment l'importance que le groupe SCOR accorde au développement de la science actuarielle en Europe.

8, 12/12

TIR GROUPÉ DE SATELLITES

En l'espace de 5 jours, 4 lancements spatiaux ont été réalisés avec succès emportant 3 satellites de télécommunications, un satellite d'observation de la Terre et un module d'expérimentation scientifique. Cette intense activité spatiale est à l'image de l'année 2006 qui a vu un regain d'activité et d'intérêt pour ce secteur. Au-delà des applications traditionnelles de télécommunication et de télévision, se développent de nouveaux segments de marché comme la diffusion de programmes radio en numérique ou encore l'accès à Internet. L'incroyable succès des portails Internet de cartographie montre aussi l'attrait du public pour les images satellitaires à haute résolution. Ceci, combiné aux énormes besoins en télécommunications des pays émergents, explique le dynamisme retrouvé de l'industrie spatiale commerciale.

Le marché de l'assurance spatiale y trouve évidemment son intérêt : c'est le partenaire indispensable de tout programme commercial pour couvrir les risques liés au lancement et aux opérations en orbite des satellites. Les risques spatiaux sont

l'une des spécialités de SCOR Global P&C. Leader sur ce marché et s'appuyant sur l'expertise reconnue de ses équipes, SCOR a bénéficié d'une année 2006 excellente grâce à la sélectivité de sa souscription qui a permis de profiter des effets positifs d'une faible sinistralité de marché.

12/12

L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE EUR 377 MILLIONS RÉALISÉE PAR SCOR A RENCONTRÉ UN GRAND SUCCÈS

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a été lancée le 14 novembre 2006 par SCOR, afin de financer en partie l'acquisition de Revios. Achevée le 29 novembre 2006, elle a rencontré un grand succès. Le montant brut de l'opération s'élève à EUR 377 millions et se traduit par la création de 215 282 014 actions nouvelles. L'augmentation de capital s'effectue sur la base de 2 actions nouvelles pour 9 actions existantes à un prix de souscription de EUR 1,75.

La demande totale s'élève à environ EUR 1,3 milliard, soit un taux de souscription remarquable de 348 % très significativement supérieur aux taux atteints par les augmentations de capital réalisées au cours des deux dernières années.

18/12

LE GROUPEMENT DE 10 ACTIONS SCOR EN 1 ACTION NOUVELLE INTERVIENDRA LE 3 JANVIER 2007

L'avis de regroupement des actions au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* est publié le 18 décembre 2006. L'Assemblée Générale Mixte qui s'est tenue le 16 mai 2006 a approuvé le regroupement de 10 actions SCOR en 1 action nouvelle et décidé que la période d'échange des actions anciennes contre des actions nouvelles débutera 15 jours après la publication de l'avis de regroupement des actions au *Bulletin des Annonces légales obligatoires*. Le regroupement d'actions interviendra donc le 3 janvier 2007, date à laquelle seront cotées les nouvelles actions SCOR.

→ POINT DE VUE

**Jim Root, Directeur
des Relations Investisseurs
du Groupe SCOR**

L'opération de regroupement d'actions marque une étape importante dans l'histoire de SCOR. S'il est vrai que, théoriquement, ni la valeur économique de la Société ni celle des parts détenues par l'actionnaire ne change, en pratique l'opération envoie un fort signal aux marchés, la valeur SCOR étant désormais une valeur "stable". Ce regroupement d'actions permet en effet à SCOR de retrouver un cours plus conforme aux standards de marché et de réduire la volatilité intrinsèque du titre induite par la valeur d'une action autour de 2 euros.

21/12

SCOR PROMET AVEC SUCCÈS L'ÉMISSION D'UNE OBLIGATION CATASTROPHE ("CAT BOND") POUR EUR 120 MILLIONS

SCOR a conclu un accord pluriannuel de rétrocession de dommages catastrophes avec Atlas Reinsurance III p.l.c ("Atlas III"). Atlas III est une entité dédiée (SPRV, Special Purpose Reinsurance Vehicle) de droit irlandais destinée à fournir une couverture de EUR 120 millions de rétrocession additionnelle pour SCOR et ses filiales.

Cet accord de rétrocession est entièrement financé par les fonds reçus par Atlas III dans le cadre de l'émission de ce Cat Bond, entièrement souscrite par des investisseurs institutionnels.

Ce Cat Bond fournit une couverture dans le cadre d'un deuxième événement ou d'un événement subséquent de type Tempête Europe ou Tremblement de terre Japon, dont les pertes sont déterminées par un modèle non paramétrique sur une période courant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009.

→ POINT DE VUE

**Emmanuel Drousseau, Directeur de la Rétrocession
et du Contrôle des risques catastrophiques**

Ce Cat Bond accroît la diversification de nos sources de rétrocession et élargit la visibilité de notre programme de rétrocession à une période de trois ans. Concrètement, l'indemnisation est ainsi déclenchée à partir du deuxième événement et suivants dont les montants modélisés dépassent EUR 250 millions, et ce, dans une limite aggregate de EUR 120 millions. Goldman Sachs a été le banquier conseil et le principal intervenant dans ce placement.

Cette couverture n'aurait pas pu être obtenue à des conditions de prix similaires sur le marché de la rétrocession traditionnelle. En effet, les tarifs de rétrocession ont fortement augmenté à la suite des ouragans Katrina, Rita, Wilma fin 2005, incitant ainsi l'ensemble des réassureurs à trouver des solutions alternatives de couverture et à se tourner ainsi vers les marchés financiers.

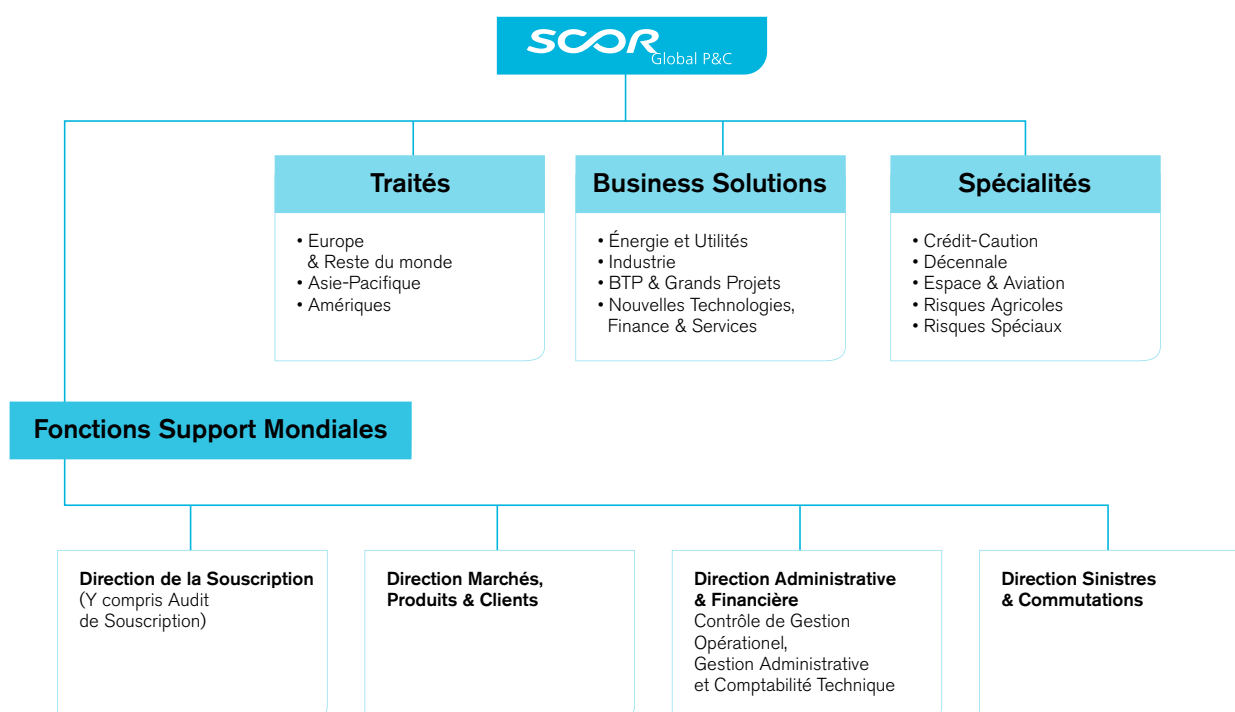
Le placement a été un succès, notamment parce que le Cat Bond offre une diversification dont les investisseurs sont friands : vent en Europe et tremblement de terre au Japon, sans exposition sur les catastrophes naturelles aux États-Unis. Les investisseurs de la zone euro ont aussi été attirés par l'absence de risque de change, puisque le Cat Bond émis par SCOR est libellé en euro.

UNE STRATÉGIE GLOBALE DEUX MOTEURS

SCOR Global P&C

Un réassureur Non-Vie de premier plan

SCOR Global P&C offre à ses clients et à leurs courtiers ses capacités à étudier et à coter leurs programmes. Ses équipes de souscription et sa solidité financière font de SCOR Global P&C un acteur reconnu sur l'ensemble de ses marchés cibles.



UNE OFFRE COMMERCIALE COMPLÈTE

SCOR Global P&C propose à ses clients un ensemble de solutions de réassurance en adéquation avec leurs besoins en Traités, Spécialités et Facultatifs.

TRAITÉS

L'activité Traités est organisée par zone géographique autour de trois pôles : (i) Europe, Proche et Moyen-Orient et Afrique ; (ii) Asie-Pacifique ; (iii) Amériques. L'activité Traités repose sur une forte

présence locale. La connaissance approfondie des conditions, des tendances et des besoins propres à chaque marché permet aux équipes de souscription de proposer des solutions sur mesure.

SPÉCIALITÉS

Les Spécialités réunissent la Décennale, le Crédit-Caution, l'Espace & l'Aviation, les Risques Agricoles et les Risques Spéciaux. Les souscriptions de Spécialités sont des activités de niche développées par SCOR Global P&C et animés par des équipes d'experts hautement qualifiés.

BUSINESS SOLUTIONS

Depuis plus de 30 ans, les Grands Risques d'Entreprise sont une marque de fabrique de SCOR. Business Solutions offre une expertise reconnue avec des souscripteurs souvent de formation d'ingénieurs, disposant d'une compréhension en profondeur des problématiques de leurs clients Grandes Entreprises et spécialistes de chaque secteur Énergie et Utilités, BTP et Grands Projets, Industrie, Nouvelles Technologies, Finance et Services.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL

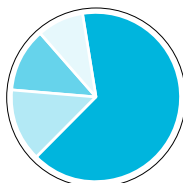
SCOR Global P&C opère dans 120 pays au service de plus de 1 300 clients. Les équipes opérationnelles sont réparties dans 23 filiales, succursales et bureaux.



Portefeuille Traités 2006

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE

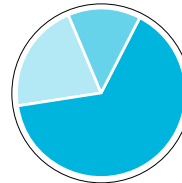
■ Europe	65%
■ Amériques	14%
■ Asie-Pacifique	12%
■ Reste du Monde	9%



Portefeuille SCOR Global P&C 2006

VENTILATION PAR ACTIVITÉ

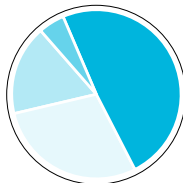
■ Traités	65%
■ Business Solutions	21%
■ Spécialités	14%



Portefeuille Spécialités 2006

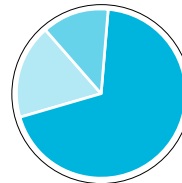
VENTILATION PAR BRANCHE

■ Décennale	49%
■ Crédit-Caution	29%
■ Espace & Aviation	17%
■ Agriculture	5%



VENTILATION GÉOGRAPHIQUE

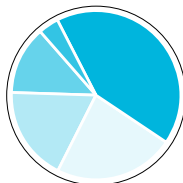
■ Europe / Moyen-Orient / Afrique	69%
■ Amériques	18%
■ Asie-Pacifique	13%



Portefeuille Business Solutions 2006

VENTILATION PAR SECTEUR

■ Énergie & Utilités	42%
■ Industrie	23%
■ BTP & Grands Projets	18%
■ Nouvelles technologies, Finance & Services	13%
■ Réassurance Facultative	4%



SCOR Global Life

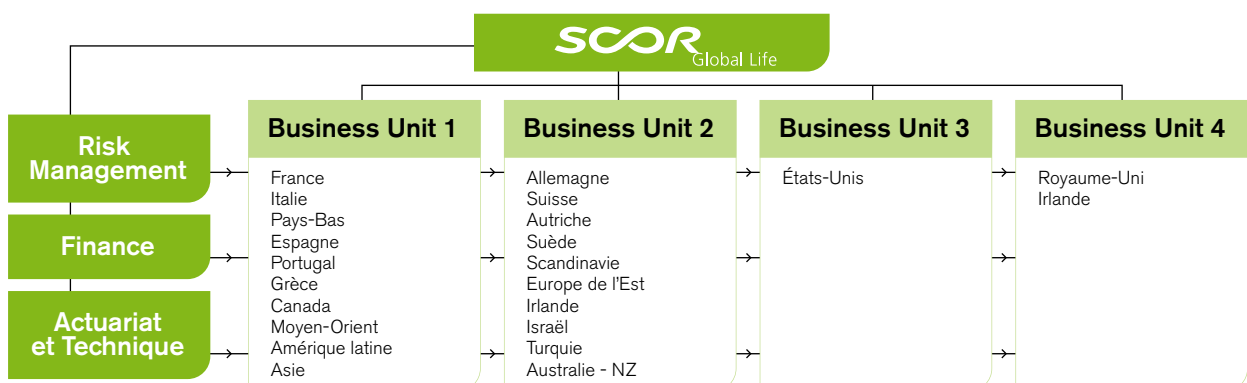
Racines européennes, couverture globale : un réassureur Vie de premier rang

SCOR Global Life, issue du rapprochement de SCOR Vie et Revios, se situe au 5^e rang des réassureurs Vie mondiaux avec une part de marché mondiale de 8 % et de 14 % en Europe. Grâce à la très forte complémentarité géographique des deux anciennes entités, SCOR Global Life dispose d'un très bon positionnement sur un certain nombre de grands marchés de la réassurance Vie, en particulier en Europe et en Asie :



UN RÉSEAU MONDIAL

SCOR Global Life s'organise autour de quatre unités opérationnelles à compétence géographique, basées en France, en Allemagne, aux États-Unis et en Angleterre. Ses quatre unités opérationnelles se déploient dans 21 pays et couvrent plus de 800 clients dans 80 pays.



UNE OFFRE DE PRODUITS ET DE SERVICES ÉLARGIE ET À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

SCOR Global Life bénéficie d'une offre de produits et de services élargie adaptée aux demandes spécifiques des cédantes sur l'ensemble des risques d'assurance. SCOR Global Life dispose d'une expertise spécifique en Décès, Invalidité (Suède, Allemagne), Accident, Dépendance, Longévité et Maladies Redoutées (Royaume-Uni) et offre une couverture sur l'ensemble des produits : individuels, collectifs et emprunteurs.

SCOR Global Life offre à ses clients des services à haute valeur ajoutée : équipe dédiée à la sélection des risques, mise à disposition d'outils de tarification, analyses de portefeuilles, gestion des sinistres, cycles de formation. SCOR Global Life développe des relations de long terme fondées sur du partenariat et axe en priorité son développement sur la recherche et les sciences actuarielles.

LA RECHERCHE DE SCOR GLOBAL LIFE, AU SERVICE DES CLIENTS :

• **Analyse des Risques Aggravés**
SCOR Global Life compte des équipes de tarificateurs expérimentés présentes sur plusieurs marchés, qui apportent un soutien quotidien aux équipes de ses clients, analysent leurs risques de pointe, et les accompagnent efficacement dans la mise en place de nouveaux produits.

L'accès aux outils d'analyse des risques aggravés en décès et en dépendance développés par SCOR Global Life complète cette offre en augmentant l'autonomie et la réactivité de ses clients. Ils permettent de mener une analyse globale d'un dossier de sélection, et de statuer rapidement et de manière rigoureuse sur plus de 80 % des cas soumis.

• **Partenariat avec la Fondation Assmann**

Depuis octobre 2006, SCOR Global Life a signé un accord de coopération exclusif avec la Fondation Assmann (université de Munster) afin de renforcer son expertise

dans le domaine des maladies cardiovasculaires. SCOR Global Life bénéficie ainsi des données issues de l'étude PRO-CAM (Prospective Cardiovascular Study Munster) afin de mettre en place un outil destiné à faciliter l'évaluation et l'analyse des facteurs de risques cardiovasculaires dans la tarification des risques aggravés.

• **CERDALM (Centre de Recherche et de Développement sur l'Assurance de la Longévité et de la Mortalité)**

Le CERDALM développe une recherche spécifique sur les évolutions de la longévité et de la mortalité afin d'accompagner ses cédantes dans le traitement et l'analyse des risques de leurs portefeuilles. Le CERDALM a établi des partenariats scientifiques avec les centres universitaires les plus en pointe sur ces risques comme le Max Planck Institute en Allemagne, l'INED en France et l'université de Louvain en Belgique.

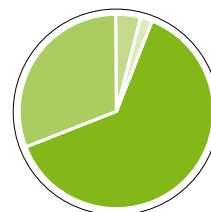
• **CIRDAD (Centre International de Recherche sur l'Assurance Dépendance)**

L'analyse des risques dépendance développée par le CIRDAD constitue une spécialité de premier plan de SCOR Global Life. Le CIRDAD travaille en coopération avec l'équipe PAQUID de l'INSERM, centre de recherche universitaire parmi les plus avancés au monde sur l'étude des pathologies entraînant des situations de dépendance complexes.

• **Centre de recherche sur l'invalidité**

De création récente, ce centre se consacre à l'analyse du risque d'invalidité, risque caractérisé tant par la multiplicité de ses définitions que par la variabilité des formes de couverture et des environnements socio-économiques.

Portefeuille SCOR Global Life 2006



VENTILATION GÉOGRAPHIQUE 2006

■ Europe	63%
■ Amériques	31%
■ Asie-Pacifique	4%
■ Reste du monde	2%

Chiffres clés 2006 SCOR Global Life pro forma (normes IFRS)

Chiffre d'affaires

2 303
millions d'euros

Marge sur primes nettes acquises

7,5 %

RISK CAPITAL AND KNOWLEDGE MANAGEMENT

Une expertise : le contrôle et la maîtrise du risque

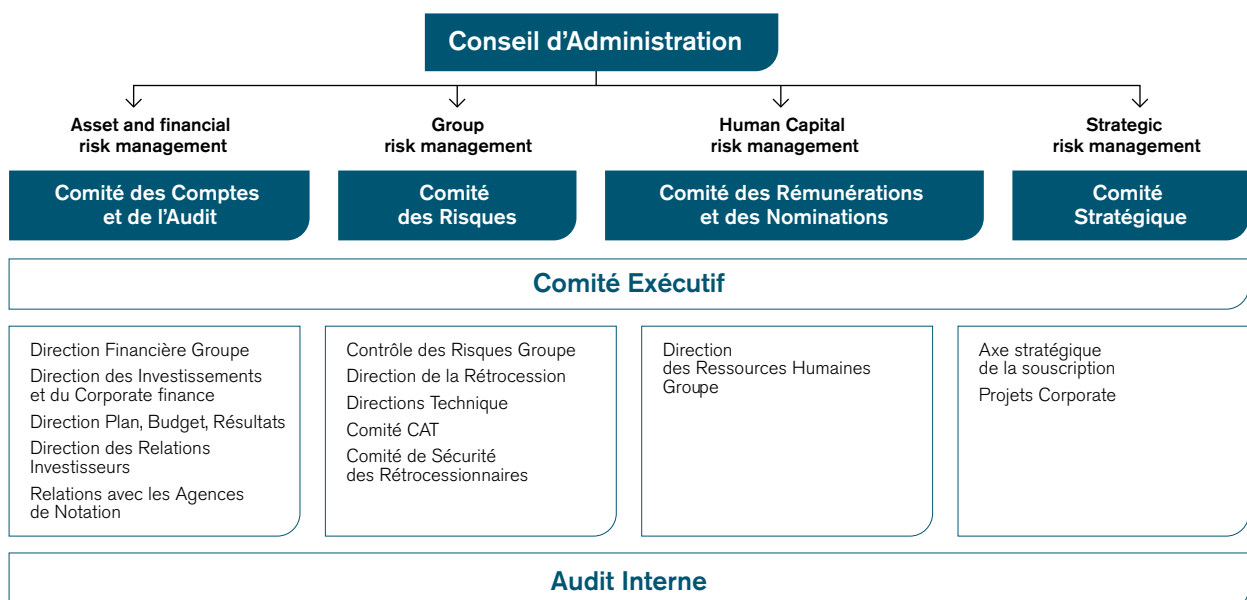
L'Enterprise Risk Management (ERM) au sein du groupe SCOR est une démarche stratégique menée sous l'impulsion et le contrôle du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration du Groupe dans le cadre du redressement puis du développement de SCOR depuis 2002. L'expérience des difficultés rencontrées par le Groupe pendant la période 2001-2003 et issues d'une souscription antérieure mal maîtrisée a suscité dès 2003 une réflexion en profondeur sur le risk management à tous les niveaux des activités de SCOR. Dans le cadre de son redressement, le Groupe a démontré sa capacité à identifier les sources de risques, à décider des orientations stratégiques en termes de risk management et à les mettre en œuvre rapidement.

Ainsi dès 2003, SCOR a décidé d'arrêter totalement les activités opérationnelles de sa filiale bermudienne CRP et d'interrompre de façon irrévocable un certain nombre de lignes de business aux États-Unis. Le Groupe a fait le choix stratégique de réorienter sa souscription Non-Vie sur l'Europe et l'Asie, la souscription aux États-Unis étant maintenue sur des segments clairement identifiés tels que les cédantes petites et moyennes, et les grands risques réassurés en cessions facultatives ou assurés en direct. Les procédures de contrôle ont été drastiquement renforcées. Dès 2003 un Chief Actuary a été

nommé, permettant d'abord de dissocier souscription et définition des provisions. Puis en 2004, les fonctions de Chief Actuary ont été élargies à l'ensemble du Contrôle des Risques. Ainsi le contrôle de la tarification a été séparé des fonctions de souscription, et un outil de tarification à portée mondiale (Matrix) a été déployé. Cette réorganisation majeure des lignes et responsabilités de contrôles a été formalisée et encadrée par une procédure stricte de referrals pour toutes les affaires sortant du cadre des instructions de souscription revues annuellement. Enfin, un système de Quarterly Business Reviews

a été instauré. Il oblige les responsables des filiales et des entités à justifier leurs résultats trimestriels et à déclarer tout élément pouvant affecter matériellement les résultats de l'entreprise.

SCOR a retiré des enseignements forts de son expérience passée. Le risk management a été placé au cœur des préoccupations du top management sous l'égide du Conseil d'Administration et bénéficie de son implication totale. Le risk management est non seulement identifié comme le garant de la solvabilité du Groupe, mais aussi comme une source d'avantage



compétitif, comme source d'expertise et de proposition de services à nos clients. C'est parce que l'ensemble des collaborateurs de SCOR sont convaincus que le risk management est une source de création de valeur que l'ERM n'est pas une démarche de circonstance, mais une ambition commune de protéger les résultats du Groupe.

Les objectifs généraux de cet ERM sont les suivants :

- assurer la performance optimale du capital engagé dans les activités de réassurance et de gestion d'actifs,
- assurer au groupe SCOR un avantage comparatif grâce à un processus de contrôle et de suivi des risques qui soit une référence,
- assurer la continuité de l'entreprise et la connaissance précise de l'exposition du Groupe sous tous les scénarii, à la fois ceux probables, mais aussi ceux simplement possibles.

Afin de couvrir l'ensemble des risques du Groupe et d'assurer la cohérence et l'exhaustivité qu'exige un Enterprise Risk Management de qualité, SCOR s'est investi au cours des dernières années dans cinq domaines : la "Corporate Governance", "Operations Risk Management", "Tools and modelling capabilities", "Asset and Financial Risk Management", et "Human Capital Risk Management".

SCOR CORPORATE GOVERNANCE

La composition du Conseil d'Administration de SCOR a été totalement remodelée en novembre 2002. En conformité avec les prescriptions des rapports Bouton I et II ainsi que les exigences de la loi Sarbanes-Oxley, le Conseil d'Administration de SCOR répond aux best-practices en matière de composition et de compétences.

- Le Conseil d'Administration compte une majorité d'administrateurs indépendants (neuf de ses treize membres).

- La composition du Conseil a veillé au respect d'une diversité des compétences adaptée au métier de SCOR. En plus des experts de l'assurance et de la réassurance, le Conseil d'Administration comprend des membres venus des secteurs de la finance et de l'industrie.
- La diversité internationale des membres du Conseil est à l'image de la présence internationale du Groupe qui porte des risques dans la plupart des pays du monde et dispose d'implantations dans plus de 20 pays. Le Conseil d'Administration compte ainsi des administrateurs italien, portugais, autrichien, et américain, disposant d'une large expérience internationale.

Quatre comités spécialisés du Conseil traitent des grands axes de l'Enterprise Risk Management de SCOR : le Comité des Comptes et de l'Audit, le Comité Stratégique, le Comité des Rémunérations et des Nominations et le Comité des Risques.

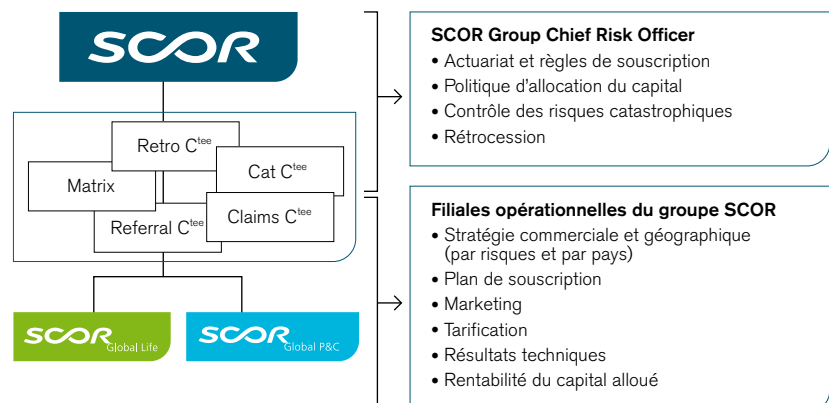
- Le Comité des Risques a été mis en place en 2006. Il a pour objectif de fournir au Conseil un état des lieux exhaustif des risques et de l'informer des enjeux principaux en matière de risk management. Lui sont soumis pour approbation la politique de souscription des risques, le plan de rétrocession et le niveau de tolérance acceptable par risque pour le Groupe.

- Le Comité Stratégique.
- Le Comité d'Audit.
- Le Comité des Rémunération et des Nominations.

Les directions fonctionnelles et opérationnelles du Groupe, sous la direction du Comité Exécutif participent directement au reporting trimestriel aux différents comités du Conseil. La Direction de l'Audit interne, rapporte directement au Président-Directeur général et au Comité des Comptes et de l'Audit. Composée de spécialistes financiers, comptables et juridiques ainsi que de professionnels expérimentés de la réassurance, et dotée d'une connaissance très détaillée du Groupe, la Direction de l'Audit interne a une compétence transversale sur l'ensemble de l'Enterprise Risk Management.

Cette organisation structurée permet d'obtenir une vision globale de la gestion des risques de l'entreprise. Elle préserve à la fois une centralisation de l'information et du contrôle et s'assure de l'implication de l'ensemble des responsables des principales lignes d'activités du Groupe, tant fonctionnelles qu'opérationnelles.

Les principes de management du Groupe reposent sur une organisation structurée autour de la séparation entre les fonctions de contrôleur et de contrôlé. Cette séparation fait partie intégrante, à tous



les niveaux de l'entreprise, des règles de management (Internal Management Rules) du Groupe.

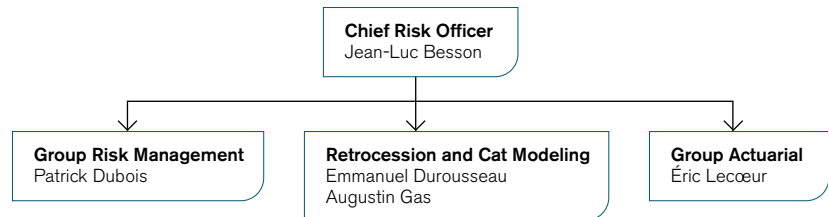
GROUP RISK MANAGEMENT

Jean-Luc Besson a été nommé Chief Risk Officer, poste nouvellement créé, en 2004. Rattaché au Président-Directeur général et rapportant au Comité des Risques du Conseil d'Administration, le Group Chief Risk Officer est notamment en charge de la gestion de l'Operational Risk Management en liaison avec les filiales opérationnelles Vie et Non-Vie du Groupe. Référence en matière d'actuariat et avec plus de 30 ans d'expertise des risques liés au secteur de l'assurance, Jean-Luc Besson est entouré d'une équipe de très haut niveau assurant la coordination du Group Risk Management. Patrick Dubois (55 ans), plus de 20 années d'expertise en matière de risque de souscription, Emmanuel Durousseau (40 ans), spécialiste de la rétrocession et de la modélisation Cat qui compte plus de 16 années d'expérience en réassurance (actuariat, souscription) et Éric Lecœur (38 ans), Chief Actuary disposant de plus de 15 années d'expérience.

Le Group Risk Management (GRM) pilote l'ERM et vise à assurer une gestion intégrée des risques à travers l'organisation. Ses missions sont :

- la définition et le contrôle des règles de souscription des risques,
- le contrôle, l'exposition du Groupe aux risques catastrophiques (capacités et accumulations),
- la définition du seuil de tolérance maximal d'exposition,
- la politique de protection du Groupe et la définition des instruments optimaux de cette protection (rétrocessions, titrisations).

Le Group Risk Management est par ailleurs relayé par des Risk Officers dans les différentes entités du Groupe qui sont les



garants de la mise en œuvre du risk management à tous les niveaux de l'organisation.

Le Group Chief Risk Officer est chargé de la définition trimestrielle du niveau des provisions et, chaque année, du processus de certification du niveau approprié des provisions du Groupe en liaison avec les actuaires internes et externes. Les responsabilités du Group Chief Risk Officer sur la gestion des réserves couvrent aussi bien les activités de réassurance Non-Vie que celles de réassurance Vie.

Le Groupe établit des provisions par types de traités/contrats afin de couvrir ses engagements estimés à l'ultime sur les sinistres relatifs à des événements connus ou non encore notifiés par les cédantes. Parce que les provisions correspondent à l'estimation des sinistres définitifs, elles sont revues tout au long de l'année en utilisant toutes informations nouvelles et en ajustant en conséquence les réserves. Le Chef Actuaire (Direction de l'Actuariat Groupe), directement rattaché au Chief Risk Officer, opère un contrôle centralisé des méthodes, outils et résultats des calculs de provisionnement de sinistre pour toutes les activités de réassurance. Il met en œuvre des méthodes normalisées de provisionnement de sinistres pour l'ensemble du Groupe et vérifie la cohérence des politiques de provisionnement au sein du Groupe, en liaison avec les actuaires internes et éventuellement externes. Les réserves américaines Non-Vie et les réserves relatives aux activités en run-off de CRP font l'objet d'une étude actuarielle annuelle spécifique confiée à des actuaires indépendants, en plus de l'étude interne et de celle des Commissaires aux Comptes.

La Direction du Contrôle des Risques prend en compte plusieurs facteurs pour décider du montant des réserves, parmi lesquels les informations venant des cédantes, les tendances historiques – comme les schémas de réserves, les règlements de sinistres, le nombre moyen des sinistres en attente de paiement et la variété des produits –, les méthodes internes analysant l'expérience du Groupe en se fondant sur des exemples concrets, les interprétations juridiques actuelles sur les couvertures et engagements, et les conditions économiques.

Enfin, cinq comités de liaison (Referral Committee, Large Claims Committee, Retrocession Security Committee, Cat Committee and Matrix Liaison Group) réunissent les responsables opérationnels et les responsables fonctionnels du Group Risk Management. Placés sous l'autorité du Chief Risk Officer et réunis de manière régulière, ils permettent de suivre l'évolution des risques, d'assurer la circulation appropriée et complète de l'information et un reporting normé sur la gestion des risques.

Les Comités "Sécurité Rétrocession" et "Cat" du Group Risk Management sont directement consacrés à la protection du capital et à la définition des capacités. La protection du capital du Groupe passe en effet principalement par l'analyse continue de ses expositions en matière de risques catastrophiques naturels, en particulier les risques de tempêtes en Europe et de tremblements de terre au Japon, et, dans une moindre mesure, d'ouragans aux États-Unis et tremblements de terre en Europe (Portugal, Grèce, Turquie notamment). Les traités de rétrocession "Property XS

Cat” sont la principale source de protection du Groupe, complétée en 2006 par l'émission d'une obligation catastrophe (“Cat Bond”) pour l'exercice 2007.

En réassurance de personnes, des études sont effectuées régulièrement pour mesurer nos expositions Cat sur la base de scénarii dans les zones d'accumulations identifiées par le Group Risk Management. En 2006, SCOR a par ailleurs porté une attention particulière à l'élaboration de scénarii possibles résultant d'une propagation de la grippe aviaire et de son impact sur le portefeuille de réassurance de personnes, ainsi que sur les autres activités du Groupe, telles que les risques corporate en P&C et les expositions résultant de notre portefeuille actions.

Referral Committee

Un guide de souscription défini par la Direction du Contrôle des Risques Groupe précise les capacités de souscription déléguées à chaque entité et par ligne d'affaire, ainsi que des règles de souscription claires à respecter. Ce guide évolue avec la recherche menée par le Contrôle des risques Groupe sur l'évolution de chaque risque – comme par exemple en matière de responsabilité civile –, les développements de la jurisprudence ou des modifications d'hypothèses de fréquences de certains risques catastrophiques. Par ailleurs, SCOR s'est doté depuis plusieurs années d'outils de veille pour détecter l'émergence de nouveaux risques, pour que ceux-ci soient pris en compte le plus tôt possible dans le processus de souscription.

Au sein de la Direction du Contrôle des Risques Groupe, la Direction Technique Traités Non-Vie met à jour les guides de souscription et la Direction de l'Actuariat Groupe établit les règles concernant les méthodes et outils de tarification.

Un modèle de détermination du capital économique nécessaire pour mettre en œuvre sa politique de souscription

est également géré par la Direction du Contrôle des Risques Groupe. Le capital économique est alloué à chaque pôle de réassurance et constitue la référence pour fixer et contrôler la rentabilité attendue de chacun d'entre eux.

Les affaires sortant du cadre ainsi défini sont soumises à des procédures d'autorisation spéciales.

Une procédure adaptée supervisée par la Direction du Contrôle des Risques Groupe permet de prendre au cas par cas les décisions nécessaires et les conditions éventuelles à intégrer après avoir recueilli l'avis des différentes entités concernées au sein du Referral Committee. Le nombre d'affaires portées à l'arbitrage du Referral Committee a été de 52 en 2003, 140 en 2004, 160 en 2005 et 190 en 2006.

Large Claims Committee

Le Group Large Claims Committee a pour mission d'examiner et de gérer rapidement les sinistres majeurs et ceux susceptibles de générer des contentieux et de la gestion du legal risk management. Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du Chief Operating Officer. Ce comité permet d'assurer une gestion homogène de l'ensemble des sinistres et le respect des procédures d'analyse et de chiffrage des sinistres auxquels le Groupe fait face ainsi qu'un reporting régulier permettant un suivi et une gestion réactive face aux développements des contentieux et risques juridiques auxquels le Groupe fait face. Le Comité Large Claims est enfin responsable du pilotage des commutations de risques dans le Groupe, veillant à leur résultat financier et à leur intérêt pour l'équilibre de gestion des risques.

Retrocession Security Committee

SCOR porte une attention particulière dans le choix de ses rétrocessionnaires, sélectionnés sur la base de leur solidité financière et de leur aptitude à honorer pleinement leurs engagements en cas

d'événements majeurs – en particulier en cas de survenance de catastrophes climatiques ou sismiques – et donc à protéger la base de capital du Groupe. À cet effet un Comité de Sécurité des Rétrocessionnaires a été créé en 2006. Il vise à sélectionner les rétrocessionnaires du Groupe et à surveiller leur solidité financière. Ce comité se réunit régulièrement pour décider d'actions à entreprendre en cas de dégradation de la solidité financière d'un rétrocessionnaire et travaille divers scénarii sous hypothèses. Parmi les actions qui peuvent être entreprises, le comité peut recommander un plan d'actions de commutations avec un rétrocessionnaire ou la demande de collatéralisation des engagements. Cette surveillance est établie sur la base d'informations provenant des Comités de Sécurité des courtiers, des rapports rédigés par les agences de notations et sur la base des propres analyses menées par SCOR. La sécurité du programme de couverture du Groupe est donc étudiée à l'aune d'une approche très sélective des notations des rétrocessionnaires du Groupe, de la relation que SCOR entretient avec ses rétrocessionnaires, de l'évolution des marchés en fonction de celle du portefeuille de traités de SCOR.

Pour 2007, dans un marché de la rétrocession relativement tendu, le programme de rétrocession du Groupe s'est renouvelé en fin d'année 2006 de manière satisfaisante en maintenant globalement stables les agrégats grâce à une réallocation des capacités en fonction de l'évolution constatée des risques et des expositions du Groupe. Ce programme a été complété par le placement d'un Cat Bond procurant au Groupe une couverture EUR 120 millions dans le cas de la survenance d'un deuxième événement Cat majeur.

“Cat” Committee

En matière d'analyse des risques catastrophiques, la plate-forme de modélisation de SCOR a été considérablement renforcée au cours des dernières années.

PRINCIPALES ACCUMULATIONS SUIVIES DANS EQE (À FIN 2006)

Amérique du Sud et centrale	<ul style="list-style-type: none"> Tremblements de terre (Chili, Colombie, Équateur, Mexique, Pérou, Venezuela)
Asie	<ul style="list-style-type: none"> Tremblements de terre (Australie, Japon, Nouvelle-Zélande, Taïwan) Vent (Australie, Corée, Japon, Nouvelle-Zélande)
Canada	<ul style="list-style-type: none"> Tremblements de terre
Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> Vent
États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> Tremblements de terre Ouragans Tornades/grêle Tempêtes hivernales
Europe	<ul style="list-style-type: none"> Tremblements de terre (Espagne, Grèce, Italie, Portugal, République tchèque, Suisse) Vent (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Hollande, Irlande, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède)
Moyen-Orient	<ul style="list-style-type: none"> Tremblements de terre (Israël, Turquie)

Après avoir longtemps utilisé un système de simulation des pertes maximales dues aux tremblements de terre développé par le Groupe (SERN), la modélisation des principales expositions de SCOR aux risques de catastrophes naturelles repose aujourd'hui sur une équipe de 8 professionnels de haut niveau utilisant les systèmes de marché de modélisation des risques : EQECAT Inc (EQE), et RMS (dont SCOR a acquis une licence en novembre 2006 pour le Canada, les États-Unis et les Caraïbes), Remetrica, ainsi que des services de modélisation externes sur certaines zones.

Ces modèles ont servi de référence lors de la structuration du Cat Bond que le Groupe a promu en décembre 2006 (voir p. 38, 21/12). Ils fournissent une plate-forme d'évaluation pour plus de 140 expositions du Groupe (types tempêtes, inondations, tremblements de terre) dans 88 pays. Les données d'engagements sont reportées directement dans le logiciel Omega, qui centralise les données de l'activité de réassurance P&C du Groupe.

Grâce à la centralisation de l'information au sein du Comité, SCOR peut assurer une gestion optimale et dynamique de ses capacités et arbitrer de manière réactive sur la base du couple risque/prix et procéder à une réallocation dynamique de ses capacités. Le Comité Cat peut aussi décider de réduire notablement les zones d'exposition dont la tarification Cat est jugée insuffisante. Sur la base des demandes de capacités sollicitées par les entités opérationnelles, et d'un appétit au risque mesuré, le Comité Cat propose un plan de rétrocession qui est soumis au Comité des Risques et au Conseil d'Administration de SCOR afin d'explicitier clairement au plus haut niveau la nature des expositions de la base de capital de SCOR et les systèmes de protection et de couverture mis en place. La maîtrise de cette exposition est une priorité majeure du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif du Groupe.

TOOLS AND MODELLING CAPABILITIES

La maîtrise et le développement continu des systèmes informatiques de modélisation des risques et d'aide à la souscription sont une priorité essentielle du Risk Management Groupe en étroite coordination avec la Direction des Systèmes d'information. Des avancées majeures ont été effectuées sur ces sujets au cours des derniers mois.

En 2006, déploiement de Matrix (ci-dessous), déploiement de ResQ (EMB), outil d'analyse des IBNR, déploiement d'Igloo (EMB – outil de Dynamic Solvency Testing) En outre, SCOR prépare activement le passage aux normes Solvency II et développe à cet effet un outil d'analyse financière dynamique (Dynamic Financial Analysis – DFA). Le modèle de DFA intégrera l'ensemble des risques auxquels le Groupe est confronté. Ainsi, par exemple, tant les modèles de capital économique de SCOR Global Life que les modèles de simulations Cat y seront intégrés.

Ce modèle présentera les caractéristiques suivantes :

- Stochastique : aux multiples scénarii simulés seront attachées des probabilités avec les intervalles de confiance pertinents.
- Holistique, puisque ce modèle intégrera les différents risques potentiels avec les corrélations éventuelles.

Grâce au perfectionnement continu de ces modèles d'analyse, le Groupe vise à affiner ses expositions, à mieux tester la résistance de l'ensemble des activités du Groupe aux chocs externes majeurs et à ajuster ses risques en conséquence. Il fournira un niveau de confort encore plus élevé dans la maîtrise dynamique et intégrée des risques.

Le modèle de DFA en développement permettra surtout de quantifier le facteur de diversification, essentiel dans l'optimisation du coût du capital du Groupe, ainsi que de la définition de sa solvabilité (Capital Adequacy Ratio), et dont SCOR bénéficie compte tenu de ses activités

équilibrées en réassurance Vie et en réassurance Non-Vie et de la dispersion mondiale de ses risques. Enfin, le modèle de DFA de SCOR est actuellement élaboré avec comme objectif de positionner l'allocation du capital du Groupe de manière à bénéficier pleinement de l'introduction des règles de solvabilité liées à Solvabilité II, et de faire progresser la notation du Groupe.

L'ensemble de ces investissements vise à faire de l'approche stochastique globale de surveillance et d'analyse des engagements du Groupe une référence en matière de gestion, d'exposition, d'allocation et de protection du capital du Groupe dans le cadre de l'Enterprise Risk Management.

Matrix

Matrix est le système global de tarification SCOR des Traités P&C. Entré en application en 2005, il a été déployé en 2006 sur la quasi-totalité des marchés Traités de SCOR Global P&C. Matrix permet, d'une part, la tarification des traités non proportionnels sur un modèle expérience et fréquence/sévérité pour le Short Tail, et, d'autre part, des traités non proportionnels Long Tail sur un modèle expérience/burning cost. Matrix calcule le taux technique appliqué au risque ("Prime Pure") préalable à l'établissement de la prime commerciale.

Toutes les cotations se déroulent suivant une même logique, enchaînant les mêmes étapes depuis l'entrée des données des cédantes jusqu'aux phases de calcul, éventuellement relancées après variation des conditions.

Matrix est un programme interne du Groupe dont le paramétrage est coordonné par la Direction de l'Actuariat Groupe, la Souscription et la Direction des Systèmes d'Information. Le Comité de Pilotage de Matrix veille à la standardisation au niveau du Groupe des modèles de calcul actuariel. Parmi les paramètres,

entre notamment la rentabilité du capital économique alloué à chaque traité.

La généralisation de Matrix permet un accès et une diffusion de l'information optimale, une plus grande sécurité des cotations des traités, une traçabilité parfaite des résultats et facilite les contrôles de second niveau et les "peer reviews" en pratique dans les équipes de souscription.

Grâce à Matrix, SCOR dispose ainsi d'un outil unique lui permettant de mieux gérer le cycle, par un suivi précis de l'évolution, termes et conditions de tarification ligne par ligne de risque et marché par marché.

Pour l'activité de réassurance Vie, le projet IRIS de constitution d'une base technique, référentiel unique et central de toutes les études actuarielles et des composantes utilisées (paramètres techniques, tables de mortalité...), est engagé dans le même but de standardisation et de traçabilité des opérations de souscription.

De manière plus générale, le domaine des systèmes d'information revêt une importance cruciale pour SCOR qui a développé un système d'information mondial et intégré permettant le contrôle des activités de souscription, de la comptabilité (technique, générale, consolidée), de la gestion financière et des relations clients. Un responsable Groupe est spécialement affecté à l'ensemble des questions de sécurité des systèmes d'information. Des audits périodiques des applications et procédures de sécurité informatiques sont effectués. Un plan de secours et de continuité informatique a été défini, incluant un site central de secours et de sauvegarde situé en dehors du siège social de SCOR. SCOR a procédé en 2005 à l'amélioration de ses procédures de contrôle en se fondant sur le référentiel COBIT (Control objectives for information and technology) pour couvrir les risques, répertoriés dans les 12 processus majeurs du COBIT, relatifs aux développements de programmes,

aux évolutions de programmes et à l'exploitation et aux accès aux programmes de données.

ASSET AND FINANCIAL RISK MANAGEMENT

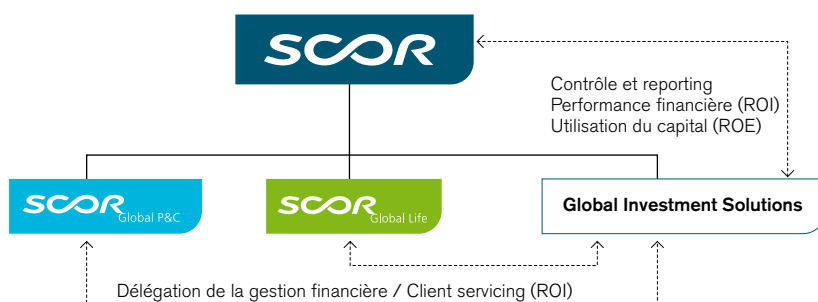
En général, l'Enterprise Risk Management du groupe SCOR, et en particulier l'Asset and Financial Risk Management, s'est fondé notamment sur le référentiel COSO pour faire évoluer les dispositifs de contrôle interne et les formaliser. Les trois objectifs généraux recherchés à travers la mise en place de ce référentiel sont d'aboutir à terme à une meilleure efficacité opérationnelle et de sauvegarde des actifs et d'assurer la publication de données chiffrées donnant une image fiable des états financiers de la société et de ses engagements.

Asset Management : SCOR Global Investment Solutions

La gestion d'actif est considérée au sein du groupe SCOR comme l'un des trois métiers du Groupe en termes d'Enterprise Risk Management. Il se différencie des filiales opérationnelles en ce qu'il développe à leur usage une gestion d'actif sur mesure adaptée au profil de risque des portefeuilles des deux filiales SCOR Global Life et SCOR Global P&C.

Cette organisation permet une définition globale de l'univers d'investissement et l'allocation stratégique et tactique des actifs du groupe SCOR, puis le contrôle et le suivi de la performance.

La gestion financière privilégie ainsi un découpage des actifs non pas par filiale juridique mais par poches homogènes de passifs (type de business, durée, sensibilité, profil de cash-flows...). Elle permet en outre un reporting dédié aux "clients internes" de Global Investment Solutions (les entités de réassurance), une comptabilité, un contrôle de gestion et in fine une communication financière de manière fiable et à temps.



L'Asset Risk Management mis en place dans le cadre de l'Enterprise Risk Management passe par la centralisation au niveau de la Direction des Investissements :

- des missions fondamentales et stratégiques de la gestion des actifs,
- de l'allocation stratégique et tactique des actifs par poches homogènes de passifs,
- de la définition des benchmarks par classe d'actifs afin de mieux appréhender la création de valeur et la mesure de performance,
- de la sélection, le cas échéant, de gestionnaires externes,

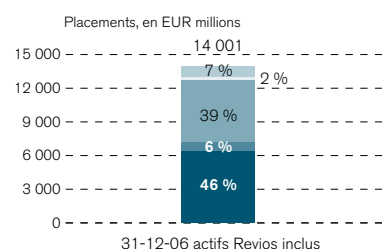
- des normes, procédures et guidelines en matière de politique d'investissement, de valorisation et de traitement comptable,
- du reporting comptable et financier, de la gestion prévisionnelle du résultat financier.

Ces fonctions sont placées sous la responsabilité du "Comité d'Investissement", présidé par le Président-Directeur général, et rapportent au Comité des Comptes et de l'Audit du Conseil d'Administration.

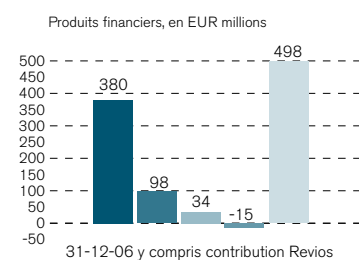
Dans le cadre de l'amélioration continue du "Asset and Financial Risk Management" du Groupe, la Direction des

Investissements a mis en chantier, en coopération avec la Direction des Systèmes d'information, la constitution d'une base de données centralisée, globale et alimentée en temps réel permettant de mettre en œuvre un contrôle des expositions et une mesure de la performance en temps réel en fonction des modifications continues de la structure des actifs du Groupe. Cette base de données servira notamment de support pour les opérations d'analyse du portefeuille, des tests de sensibilité sur l'ensemble des classes d'actifs, et de projection fine des cash-flows prévisionnels constitutifs du résultat financier.

SCOR MÈNE UNE POLITIQUE DE GESTION D'ACTIFS PRUDENTE ET DYNAMIQUE



- Obligations
- Liquidités
- Dépôts espèces, prêts et créances
- Immeubles
- Actions et titres de participation



- Produits des placements
- Plus ou moins-values de cession des placements, nettes de dépréciations
- Variation de juste valeur par résultat
- Effet change
- Total produits financiers

LE RENDEMENT NET DES ACTIFS INVESTIS (ROI) S'ÉLÈVE À 4,6 % EN 2006

EUR millions	31/12/06 Revis inclus
Placements moyens sur la période	10 155
En %	
Produits des placements	3,8 %
Plus ou moins-values des placements nettes	1,0 %
Effet change	(0,2 %)
Variation de JVR ⁽¹⁾	0,3 %
Frais généraux affectés à la gestion	(0,3 %)
Rendement net des actifs investis	4,6 %

(1) Juste valeur par résultat.

Financial Risk Management

La comptabilité générale des filiales de SCOR est alimentée par deux comptabilités auxiliaires principales : la comptabilité technique de réassurance (primes, sinistres, commissions, provisions techniques) et la comptabilité des actifs mobiliers (valeurs mobilières, comptes bancaires, revenus et charges financiers).

Des contrôles réguliers sont effectués sur les comptabilités de réassurance de chaque filiale. Ils sont ou automatiques et systématiques, ou de cohérence, ou encore par sondage. Ces contrôles sont effectués directement par les équipes de comptabilité technique situées dans les filiales en utilisant à la fois des outils Groupe, soit développés spécifiquement. Les inventaires trimestriels font également l'objet de procédures spécifiques de contrôle.

Les résultats techniques de réassurance sont analysés trimestriellement par la Direction Financière Groupe qui confronte son analyse avec celle effectuée par les unités de contrôle des pôles de réassurance et la Direction de l'Actuariat Groupe. En outre, chaque marché/filiale effectue trimestriellement une présentation de ses résultats techniques. Ces Quarterly Business Review permettent une présentation normée et systématique ainsi qu'une discussion analytique qui viennent en supplément du reporting comptable.

Le suivi des actifs mobiliers et de la trésorerie est encadré par divers modes opératoires permettant de cantonner les risques. Les systèmes informatiques utilisés procurent une piste d'audit des transactions réalisées et possèdent des systèmes d'alerte automatiques. Dans certaines entités, les activités de comptabilisation sont déléguées à des prestataires externes. Des contrôles mis en place par ces entités permettent de vérifier la bonne intégration des données comptables et la cohérence des chiffres.

Afin de réduire le risque de fraude, le principe de ségrégation des tâches d'ordonnancement et de règlement (sinistres, paiement de facture...) est appliqué. De plus, afin de limiter le risque de détournement de fonds par un tiers, l'utilisation de systèmes de règlements sécurisés est générale.

- La consolidation est effectuée au sein de la Direction Financière Groupe. Ce processus est assorti d'une série de contrôles systématiques visant à garantir une information financière finale fiable et documentée sur la situation du Groupe à chaque échéance trimestrielle. Ce contrôle est assuré par l'utilisation de logiciels de comptabilité générale et de consolidation communs à l'ensemble des entités du Groupe :
- l'utilisation d'un outil commun au Groupe permettant de limiter le nombre de saisies et le risque d'erreurs,
- des contrôles automatisés et formalisés applicables à toutes les entités du Groupe,
- au moins deux niveaux de contrôle de cohérence et d'exhaustivité des liasses de consolidation,
- une documentation des retraitements,
- une vérification ultime des écritures affectant le résultat et les réserves consolidées.

La Direction Financière Groupe assure en outre une veille, en interne, sur les modifications de la législation ou des normes comptables en liaison avec les cabinets-conseils et les Commissaires aux comptes du Groupe.

HUMAN CAPITAL MANAGEMENT

Le Risk Management est à plusieurs égards partie intégrante de la gestion des ressources humaines à travers le monde.

- Le risk management fait partie intégrante de l'appréciation de la performance des collaborateurs au sein de la Société,

puisque le respect des procédures et des normes de contrôles pèse dans l'appréciation annuelle de la performance.

- SCOR porte un effort important sur la formation de ses collaborateurs, et de ses cadres. Des modules spécifiques ont été mis en place pour former l'ensemble des acteurs aux nouvelles procédures de contrôle des risques et aux nouveaux outils (par exemple Matrix) de telle sorte qu'ils soient maîtrisés et utilisés.

Face à la complexité croissante des risques de pointe, des séminaires sont régulièrement organisés par les "practice leaders" dédiés pour assurer la bonne diffusion des meilleures pratiques en matière de souscription. Ce Knowledge Management est également partie intégrante de l'appréciation annuelle de la performance des collaborateurs clés du Groupe.

Afin d'assurer un knowledge & risk management homogène dans l'ensemble des implantations du Groupe, SCOR développe également une politique active de mobilité internationale. Ainsi, en 2006, une vingtaine de collaborateurs seniors du Groupe ont pris des responsabilités dans des filiales et implantations internationales du Groupe.

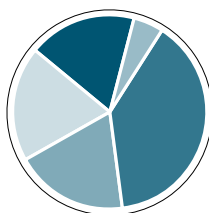
SCOR développe une politique de gestion des ressources humaines visant à valoriser l'expertise, encourager l'excellence et maintenir au sein de l'organisation le savoir-faire et la connaissance accumulés par l'ensemble des collaborateurs. Cette politique repose notamment sur une reconnaissance accrue de la performance individuelle à travers un système de part variable du salaire, une gestion individualisée des carrières et la valorisation du potentiel de développement de chaque collaborateur.

Début 2006 le Comité Exécutif du Groupe a mis en place une nouvelle organisation afin d'introduire un véritable "partnership" au sein des collaborateurs clés du Groupe.

Ce partnership a deux objectifs : (i) favoriser un knowledge management efficace et participatif permettant l'échange des meilleures pratiques et la circulation de l'information et (ii) permettre une valorisation par les principaux collaborateurs du Groupe de la création de valeur pour les actionnaires de SCOR par une politique de distribution d'actions et de stock-options à l'ensemble des "partners". Cette politique vise à terme la constitution d'un actionariat salarié de long terme tout particulièrement approprié à l'activité de réassurance qui repose avant toute chose sur l'expertise technique et les compétences pointues des hommes et des femmes qui animent le Groupe. Constitué en 2006 d'environ 200 cadres clés, le Partnership SCOR constitue un outil de fidélisation et de motivation des cadres dirigeants et collaborateurs à fort potentiel à travers une structure du management supérieur du Groupe cohérente et homogène. Le Partnership est organisé en trois catégories selon le niveau de responsabilité (Senior Global Partner, Global Partner et Associate Partner).

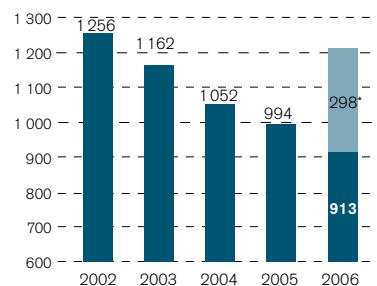
Enfin, le management des ressources humaines dans le groupe SCOR a pour objectif de préparer l'avenir, non seulement en développant une politique individualisée de détection et de fidélisation des talents, mais également en menant une politique de recherche et d'embauche continue de ceux de demain. SCOR vise en effet à s'imposer comme un employeur de référence pour attirer les meilleurs profils sur les domaines de compétences stratégiques du Groupe, par une politique de recrutement ciblée et des partenariats avec les grandes écoles et universités.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS 2006 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



■ France	39%
■ Amérique du Nord	19%
■ Asie-Pacifique	19%
■ Europe (hors France)	18%
■ Reste du monde	5%

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 2002



* Effectif ex Revios.

Le détail de tous les processus de contrôle interne est présenté dans le document de référence joint à cette publication, en particulier dans le "rapport du Président sur le contrôle interne".

SCOR ET, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un engagement effectif dans le développement durable

Le long terme est une donnée essentielle au métier de réassureur tel que le pratiquent les hommes et les femmes du groupe SCOR. La pérennité de l'entreprise, la protection à long terme de sa base de capital, la robustesse de son bilan, l'acuité de ses analyses des risques futurs fondent la protection financière que le Groupe offre à ses clients – assureur et grandes entreprises. Le développement durable n'est donc pas un choix de circonstance, mais bien une démarche intrinsèque à l'activité de l'entreprise.

Dans les relations commerciales, le Groupe fonde ses relations sur l'accompagnement de ses clients, intervient très en amont de leur demande de réassurance, construit des produits de couverture sur mesure afin de répondre aux besoins de protection et de solidité financière de long terme de ses clients. Dans l'environnement cyclique de certains marchés de la réassurance, ce choix est structurant. C'est un message clair vis-à-vis des clients de SCOR que, quelles que soient les variations cycliques de l'activité, nous leur serons fidèles. C'est aussi un

choix créateur de valeur, d'un immatériel essentiel dans le métier de réassureur : ce choix crée de la confiance.


Dans la gestion de ses relations humaines et ses interactions avec son environnement communautaire, SCOR a une longue tradition de sophistication et d'ouverture. Prolonger cette tradition et la moderniser guide la conduite du Groupe dans ces domaines, dans les limites des contraintes financières auxquelles le Groupe a fait face lors des difficultés rencontrées par le passé.

À l'instar de la plupart des grands groupes européens, SCOR est suivi de manière régulière et non sollicitée par l'agence de notation environnementale et sociale VIGEO, dont les résultats sont, en toute transparence, reproduits ci-dessous.

L'application de la notion de développement durable à un groupe de réassurance tel que SCOR exige quelques précisions expliquant les axes dans lesquels le Groupe s'est engagé en priorité.

RECHERCHE SR
Rating

Scor - Octobre 2006
Secteur : Insurance
Entreprises dans le panel sectoriel : 27

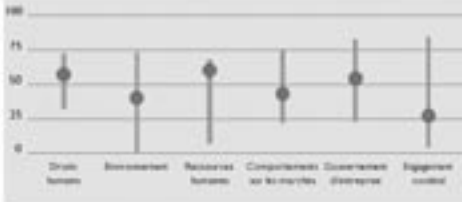


www.vigeogroup.com

Performance environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise

Domaines min -- / max ++	Rating 10/2006
Droits humains	=
Environnement	=
Ressources humaines	+
Comportements sur les marchés	-
Gouvernement d'entreprise	=
Engagement social	=

Positionnement de la performance de l'entreprise ● au regard des entreprises de son secteur (min — max)



Droits humains : droits humains fondamentaux, libertés syndicales, négociation collective, non-discrimination, travail forcé, travail des enfants

Environnement : protection de l'environnement dans la fabrication, la distribution, l'utilisation et l'élimination du produit

Ressources humaines : dialogue social, conditions de travail, santé et sécurité, valorisation des emplois et des compétences, systèmes de rémunérations

Comportements sur les marchés : relations avec les clients, les fournisseurs et les sous-traitants, respect des règles concurrentielles, prévention de la corruption

Gouvernement d'entreprise : conseil d'administration, audits et mécanismes de contrôle, droits des actionnaires, rémunérations des dirigeants

Engagement social : impacts sur les territoires d'implantation, contribution au développement économique et social, causes d'intérêt général

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY RATINGS

Le **rating** est le positionnement de la performance de l'entreprise au regard des entreprises du secteur

- ++ Entreprise est classée parmi les entreprises les plus engagées de son secteur
- + Entreprise est classée parmi les entreprises actives de son secteur
- = Entreprise est classée dans la moyenne des entreprises de son secteur
- Entreprise est classée parmi les entreprises en dessous de la moyenne de son secteur
- Entreprise est classée parmi les entreprises les moins avancées de son secteur

DROITS HUMAINS

SCOR s'est doté d'un Code d'Éthique diffusé à l'ensemble du personnel partout dans le monde. Celui-ci rappelle les valeurs et principes fondamentaux du Groupe et constitue un guide pour résoudre les questions de droit et d'éthique auxquelles un salarié peut être confronté.

Ce code rappelle les valeurs essentielles de non-discrimination en vigueur au sein du Groupe, partout dans le monde. Le principe d'égalité des opportunités et d'équité de traitement de chacun des collaborateurs est fondamental dans la gestion des ressources humaines de l'entreprise. Pour les candidatures externes, le Groupe s'est doté d'un site Internet permettant de déposer un CV anonyme afin d'assurer, à l'embauche, un respect strict de l'équité de traitement sans discrimination d'aucune sorte.

Concernant l'égalité hommes-femmes, environ la moitié des collaborateurs sont des collaboratrices et le Groupe dispose d'un accord d'entreprise spécifique visant à faciliter le travail partiel des collaborateurs souhaitant un aménagement horaire. Concernant le droit à l'accès et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, lors de la réfection de l'immeuble SCOR à Paris en 2001, les accès au bâtiment de Paris ainsi que les couloirs et postes de travail ont fait l'objet d'une refonte complète afin de favoriser l'accès aux travailleurs handicapés moteurs.

Le Code Éthique de SCOR rappelle également les règles de déontologie et de droit applicables à la confidentialité des affaires, à l'utilisation d'informations privilégiées et à la communication financière. Étant donné l'importance de l'utilisation des systèmes informatiques, le Code d'Éthique de SCOR est complété par une Charte Informatique qui rappelle les mesures de sécurité applicables en la matière. Cette charte établit également le cadre déontologique et légal de la protection des informations professionnelles et

personnelles propres à chaque collaborateur et les garanties de respect de la confidentialité de ces informations.

ENVIRONNEMENT

Par nature, la réassurance est un métier dématérialisé dont les conséquences sur l'environnement ne peuvent être qu'indirectes. Dans le cadre de son activité, SCOR a néanmoins deux incidences notables en matière d'environnement. En premier lieu, le respect des "best practices" de marché en matière de protection de l'environnement et le respect des normes nationales et internationales sont des critères importants de souscription des produits de couverture des grands projets d'infrastructures ou de constructions industrielles. En second lieu, SCOR a investi significativement au cours des derniers mois dans ses capacités de modélisations et d'analyses des risques climatiques. SCOR renforce ainsi ses capacités de recherche sur les sujets dont l'enjeu dépasse largement le cadre de la tarification des produits de couverture de catastrophes naturelles comme les incidences du réchauffement climatique, les évolutions des fréquences des catastrophes naturelles comme les inondations et les ouragans.

SCOR est par ailleurs membre du Global Compact (initiative internationale fédérant les entreprises du secteur privé et les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile, autour de principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption).

RESSOURCES HUMAINES

Les relations sociales dans le groupe SCOR sont fondées sur un dialogue approfondi avec les organisations représentatives du personnel. Dans le cadre de l'adoption des statuts de sociétés, européennes et de la fusion avec Revios, un Groupe Spécial de Négociation (GSN) a été créé. Ce GSN rassemble des colla-

borateurs représentant l'ensemble des entités européennes de SCOR, et a associé les collaborateurs de Revios dès leur intégration officielle dans le Groupe en novembre 2006. Le GSN s'est réuni très régulièrement depuis juillet 2006 afin de fixer les règles de gouvernance sociale de la société européenne et est parvenu à un accord au mois de mars 2007 sur la représentation et l'association des salariés dans les nouvelles sociétés européennes.

Parmi les principes de management des ressources humaines, SCOR a pour politique de privilégier la mobilité interne et la mobilité internationale dans le cadre d'une gestion individualisée des carrières, adaptée aux aspirations personnelles et professionnelles de chacun de ses collaborateurs.

La formation permanente de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, tant sur le développement des nouvelles techniques de maîtrise et de gestion des risques que dans les compétences managériales est une priorité. En 2006, SCOR consacre 4,59 % de la masse salariale à la formation professionnelle, un montant bien au-delà du minimum légal, et en forte progression. Le programme de formation de SCOR est construit de manière à ce que l'ensemble du personnel bénéficie d'un accès privilégié à la formation qu'elle soit générale ou spécifique à l'emploi occupé, quel que soit le niveau de celui-ci.

COMPORTEMENT SUR LES MARCHÉS

Tant en réassurance de dommages et responsabilités qu'en réassurance Vie, la spécificité de l'approche de SCOR réside dans une approche de long terme fondée sur une relation de confiance. Dans leur action commerciale, le risque de fraude des collaborateurs du Groupe est certainement moins élevé que dans d'autres industries. Néanmoins, la réassurance comme l'assurance pouvant constituer un média financier d'opérations frauduleuses à l'insu des

souscripteurs, SCOR s'est doté, dans le cadre de "l'Enterprise Risk Management", de moyens et de ressources humaines chargés de recherche et d'audit en termes de lutte contre la corruption et le blanchiment. SCOR organise régulièrement des conférences de sensibilisation et de formation de ses clients sur ces sujets, en particulier dans le cadre de l'assurance vie.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Avec le redressement de sa situation financière, le Groupe a décidé de renforcer son implication. Le principal axe de cet engagement sociétal consiste en un soutien au monde de la recherche, avec une priorité donnée aux sciences actuarielles et mathématiques ayant une application en termes de connaissance des risques. SCOR a ainsi noué de nombreux partenariats résumés ci-après.

- **Partenariat SCOR Global Life/centres universitaires sur les risques longévité et mortalité :**

Le CERDALM (Centre de Recherche et de Développement sur l'Assurance de la Longévité et de la Mortalité) a établi des partenariats scientifiques avec des chercheurs des centres universitaires les plus en pointe sur ces risques comme le Max Planck Institute en Allemagne, de l'université Claude Bernard de Lyon et l'université de Louvain en Belgique. Les travaux portent notamment sur les méthodes de projection de la longévité, indispensables pour l'offre couverture de portefeuille de rentes viagères, sur les modèles relationnels, qui permettent de transposer la connaissance de la mortalité d'une population à une autre, ou encore sur le risque de volatilité des engagements vie et sur le risque de dérive de la mortalité, avec notamment une application aux opérations de titrisation.

- **Partenariat SCOR Global Life/INSERM (équipe PAQUID) sur les risques dépendance**

Le CIRPAD (Centre International de Recherche sur l'Assurance Dépendance)

travaille en coopération avec l'équipe de l'INSERM en charge de l'étude PAQUID. Source d'informations incomparable en Europe, l'étude PAQUID s'avère très pertinente au regard des besoins des assureurs. Cette étude repose sur une enquête longitudinale dont l'objectif général est d'étudier le vieillissement cérébral et fonctionnel. Les deux principaux axes de recherche sont, d'une part, l'épidémiologie et les facteurs de risque des démences séniles, plus particulièrement de la maladie d'Alzheimer, et, d'autre part, l'étude de la perte d'autonomie et de la dépendance après 65 ans.

- **Partenariat SCOR Global Life/Fondation Assmann pour la Prévention (PrevaMed GmbH) sur les risques sur les maladies cardio-vasculaires**

La coopération scientifique entre SCOR Global Life (Cologne) et PrevaMed GmbH, un institut de recherche de la "Fondation Assmann pour la Prévention" (Munster) a débuté en octobre 2006. La Fondation Assmann dispose des données parmi les plus importantes sur les facteurs de risques cardio-vasculaires au monde (Étude PROCAM : Prospective Cardiovascular Study Munster). Dans le cadre de cette coopération, SCOR Global Life, partenaire exclusif de la Fondation Assmann pourra bénéficier de ces données et échanger avec les experts du PROCAM sur l'impact des facteurs de risques cardio-vasculaires. La coopération porte aussi sur les progrès scientifiques dans le domaine de la recherche génétique sur les maladies cardio-vasculaires et les progrès techniques des tests génétiques.

- **Projet de partenariat SCOR Global Life/Fondation IFRAD sur la recherche sur la maladie d'Alzheimer**

SCOR Global Life étudie début 2007 la possibilité de nouer un partenariat avec l'IFRAD (International Foundation for Research into Alzheimer's Disease) dans le cadre de la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Cette maladie constitue la cause majeure des sinistres dépendance. L'IFRAD a comme objectif principal la

création d'une banque de données cliniques et biologiques afin de permettre la mise au point de modèles expérimentaux pour une meilleure connaissance de la maladie et pour le développement de nouvelles thérapies et la recherche d'axes de prévention, notamment trouver un test prédictif de cette maladie. L'accès à la recherche de l'IFRAD permettrait à SCOR Global Life d'améliorer son analyse du risque et sa tarification.

- **Centre de recherche sur l'invalidité**

De création récente, ce centre se consacre à l'analyse du risque d'invalidité, risque complexe tant par la multiplicité de ses définitions que par la variabilité des formes de couverture et des environnements socio-économiques. Des échanges prometteurs sur les méthodes d'évaluation du risque d'invalidité ont déjà été entamés et devraient se concrétiser par des partenariats scientifiques.

- **SCOR participe à la création de la Fondation du Risque**

La Fondation du Risque est un projet ambitieux visant à rapprocher les meilleures institutions académiques spécialisées dans la recherche sur la gestion des risques avec les entreprises financières les plus en pointe sur les différents métiers du risque. Sont ainsi réunis dès à présent en son sein le Centre d'études actuarielles (CEA), l'École nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE), l'École polytechnique, l'université Paris-Dauphine et l'Institut d'économie industrielle (IDEI, université de Toulouse) et, côté entreprises, AGF, AXA, Groupama, Société Générale et SCOR.

SCOR a décidé de développer une chaire de recherche codirigée par l'Institut d'économie industrielle (IDEI, université de Toulouse) et Paris-Dauphine sur le thème des "Marchés des risques et création de valeur". Inaugurée en mars 2007, la Fondation du risque est considérée comme un modèle de partenariat université-entreprise en matière de recherche.

GLOSSAIRE ET CARNET D'ADRESSES

Glossaire
Adresses

59
63

Glossaire

Acceptation

Opération par laquelle un réassureur accepte de prendre en charge une partie d'un risque déjà souscrit ou accepté par un assureur. Cette notion s'oppose à celle de cession.

Actuaire

Spécialiste qui applique, en assurance et en réassurance Vie et Non-Vie (Dommages), la théorie des probabilités à l'évaluation des risques et au calcul des primes, des provisions techniques et des provisions mathématiques.

Année de compte

Exercice social dans lequel sont enregistrés les comptes. En raison des délais de transmission des informations, pour une même période de garantie, l'année de compte de la cédante et celle du réassureur peuvent être différentes. Pour les réassureurs qui, comme SCOR, souhaitent appréhender plus rapidement leurs résultats, les comptes des cédantes du ou des derniers trimestres qui ne sont pas encore reçus à la date de la clôture font l'objet de prévisions.

Année de souscription

Un contrat de réassurance par année de souscription couvre les sinistres survenus dans le cadre de polices d'assurance sous-jacentes commençant à une date comprise dans la période couverte par le contrat. Cela signifie, par exemple, que si la police d'assurance sous-jacente et le contrat de réassurance ont tous deux une durée de douze mois, le contrat de réassurance couvrira les sinistres sous-jacents survenant durant une période de vingt-quatre mois.

Année de survenance

L'année comptable, au cours de laquelle les sinistres se produisent, quelle que soit la date à laquelle le sinistre est déclaré, enregistré ou réglé.

Apériteur

Assureur principal et premier signataire d'une police d'assurance lors d'une coassurance. C'est la société apéritrice qui définit les clauses et conditions de la police.

Assurance Crédit-Caution

Assurance crédit : garantie contre la perte résultant pour un fournisseur de l'insolvabilité de ses clients. Assurance caution : engagement pris en faveur de bénéficiaire d'une obligation de se substituer à son débiteur s'il devient défaillant.

Assurance de biens

Assurance fournissant une couverture à une personne ou une entité économique possédant ou exploitant des biens réels pouvant être assurés, en cas de perte, dommage ou perte d'exploitation.

Assurance décennale

L'assurance décennale couvre les propriétaires d'immeubles et les sociétés de construction contre les sinistres causés par des défauts de construction dans des bâtiments récents, dus à des vices cachés dans les plans, la construction elle-même ou les matériaux employés. Dans de nombreux pays, dont la France, il y a une nécessité légale de souscrire une telle couverture. Elle est généralement accordée pour une période de dix ans après la fin de la construction.

Assurance directe

Contrat souscrit auprès d'un assureur par un particulier, ou une entreprise, pour garantir un risque (bien, service ou personne). Ce contrat peut être souscrit, soit directement auprès des agents de l'assureur, soit par l'intermédiaire d'un courtier qui reçoit une commission.

Assurance transports

Assurance qui garantit :

- les dommages causés, à l'occasion d'un transport (maritime, terrestre, fluvial, aérien), à l'appareil de transport (assurance "Corps"), à l'exclusion des véhicules terrestres à moteur, et aux biens transportés (assurance "Facultés"),
- les responsabilités en résultant pour les opérateurs du transport.

Assureur primaire

Une société d'assurance délivrant des polices d'assurance au grand public en général ou bien à certaines entités ne faisant pas partie du métier de l'assurance.

Best estimates

Niveau des provisions techniques ou mathématiques en Vie et Non-Vie défini en fonction de travaux d'actuaire. Ce niveau de provisions pour charges futures a pour objectif de couvrir l'évolution négative des risques prévisibles avec une probabilité de 0,5.

Bonus de liquidation

Profit dégagé sur la liquidation des provisions techniques à la clôture du dossier de sinistres ou à l'achèvement du Traité.

Branche ou classe d'affaires

Catégorie homogène d'assurances. La présentation uniforme utilisée depuis 1985 par les réassureurs français distingue les branches Vie, Incendie, Grêle, Crédit-Caution, Risques Divers, Responsabilité Civile Générale, Automobile, Transport, Aviation, les huit dernières constituant l'ensemble des branches Dommages. Sur les marchés anglosaxons, on distingue le plus souvent les affaires Casualty (assurance de responsabilité et accidents du travail), Property (Dommages aux Biens) et les affaires Life (Vie).

Branches dommages

Branches autres que la branche Vie.

Capacité de souscription

Montant maximal d'assurance ou de réassurance disponible pour couvrir des risques au niveau d'une entreprise ou d'un marché en général. Pour un assureur, la capacité est généralement fonction des capitaux propres, du chiffre d'affaires, et des moyens complémentaires obtenus par la réassurance.

Cédante

Société ou mutuelle d'assurance ou institution de prévoyance qui cède au réassureur une partie des risques qu'elle a souscrits.

Cession

Opération par laquelle un assureur (la cédante) transfère une partie de son risque au réassureur, de façon obligatoire ou facultative. Cette notion s'oppose à celle d'acceptation.

Commission de réassurance

Pourcentage des primes reversé par le réassureur en traité quote-part ou facultative à l'assureur à titre de participation aux frais d'acquisition et de gestion des affaires qui lui sont cédées.

Commutation

Reprise par la compagnie cédante des risques cédés au réassureur.

Conditions de réassurance

Ensemble des clauses figurant dans le traité de réassurance. Les "conditions de réassurance", au sens économique du terme, couvrent le niveau des commissions, des participations bénéficiaires, la périodicité des comptes et des intérêts sur les dépôts ou de l'absence de dépôts qui déterminent la marge bénéficiaire probable du réassureur.

Contrat en unités de compte

Contrat d'assurance vie ou bon de capitalisation pour lequel le montant des garanties et des primes est non pas exprimé en euros mais par référence à une ou des unités de compte telles que des actions de sicav ou des parts de société civile immobilière. Les garanties du contrat sont directement liées à la variation, à la hausse ou à la baisse, d'une valeur cotée sur un marché réglementé ou à la valorisation d'un bien immobilier.

Contrat Groupe

Assurance couvrant contre certains risques (décès, accident, maladie), au moyen d'un seul contrat, plusieurs personnes formant un ensemble homogène, appartenant généralement à une même entreprise ou association.

Cumul

Ensemble des risques pouvant être touchés par un même événement dommageable ou ensemble des participations souscrites sur un même risque.

Cycle de souscription

Schéma selon lequel les primes d'assurance et de réassurance pour les affaires Non-Vie, les bénéficiaires et la disponibilité de couverture augmentent et diminuent au cours du temps.

Dépôt

Somme laissée en garantie des engagements pris par le réassureur chez la cédante. Les dépôts espèces sont en général rémunérés par un taux d'intérêt convenu lors de la souscription des affaires. Le revenu des dépôts titres reste acquis au réassureur.

Déroulement

Le laps de temps compris entre la date de mise en application du contrat d'assurance ou de réassurance souscrit, (ou du moment où l'assureur ou le réassureur sont mis au courant du sinistre) et le règlement afférent. Dans le cadre d'un produit à "déroulement court", les pertes définitives sont connues relativement rapidement alors que pour un produit à "déroulement long", les pertes peuvent n'être connues qu'après de nombreuses années.

Développement négatif

Sinistres pour lesquels l'estimation initiale se révèle insuffisante.

Dommmages aux personnes

Assurance concernant principalement les sinistres de dommages à tiers (autrement dit d'autres personnes que celles couvertes par la police d'assurance) et la responsabilité civile en découlant.

Événement

Agrégation de plusieurs sinistres qui ont une origine aléatoire commune et qui affectent, soit un même assuré au titre de plusieurs polices, soit une pluralité d'assurés.

Exercice social

Période comptable de 12 mois au titre de laquelle est décrite l'activité de l'entreprise.

Frais de souscription

Le montant cumulé des coûts d'acquisition de la police incluant les commissions et la portion de frais administratifs, généraux et autres relevant de l'activité de souscription.

Goodwill

Le goodwill est la valeur immatérielle d'une entreprise (positionnement stratégique, notoriété sur le marché...). Le calcul du goodwill est une des méthodes utilisée pour évaluer financièrement une entreprise et sa capacité à créer de la richesse.

Mortalité

Taux de décès des assurés sur la vie ou épargnants à travers un contrat d'assurance Vie.

Perte potentielle maximum

Estimation maximale des pertes, en prenant en compte les cédantes et les limites des contrats, causées par une catastrophe unique affectant une vaste zone géographique contiguë, comme un ouragan ou un tremblement de terre d'une telle magnitude que l'on s'attend à ce qu'il ne survienne qu'une fois au cours d'une période donnée, soit tous les 50, 100 ou 200 ans.

Point d'attachement

Le montant de sinistres au-dessus duquel l'excédent de sinistre est appliqué.

Portefeuille de réassurance

Ensemble des affaires de réassurance en cours (Traitées et Facultatives) souscrites et gérées par une compagnie.

Prime acquise à l'exercice

Fraction des primes qui correspond à la durée courue pour un risque à la clôture de l'exercice considéré par rapport à la durée totale de la garantie. La portion des primes non acquises est portée en provision de primes ; elle est incluse dans des provisions techniques.

Prime de réassurance

Somme perçue par l'assureur ou le réassureur en contrepartie de la couverture d'un risque.

Prime pure

Prime équivalente à l'évaluation statistique du risque couvert par l'assureur.

Primes brutes

Montant des primes reçues des sociétés cédantes. Le montant des primes brutes constitue le chiffre d'affaires de l'exercice.

Primes de reconstitution

Primes additionnelles facturées dans le cadre de certains contrats en excédent de sinistres pour rétablir la couverture à son montant original après un sinistre.

Primes émises

Primes figurant dans les comptes que l'assureur envoie au réassureur. Estimées par le réassureur pour les comptes non encore reçus à la clôture des comptes de l'exercice, elles se décomposent en deux parties : la partie acquise qui figure au crédit du compte d'exploitation, la partie non acquise portée en provision au passif du bilan.

Primes nettes d'annulation

Primes émises par un assureur, déduction faite des primes annulées.

Primes nettes de rétrocession

Montant des primes brutes diminuées des portions de primes versées en rétrocession. S'oppose à primes brutes.

Provision complémentaire

Les provisions pour sinistre à payer sont enregistrées en comptabilité pour le montant communiqué par les cédantes. Elles peuvent faire l'objet de compléments, calculés en fonction de l'expérience du passé, pour tenir compte de liquidations estimées défavorables dans le futur.

Provision d'égalisation

Provisions réglementaires constituées pour une longue durée par l'assureur ou le réassureur, et destinées à équilibrer les résultats d'exploitations de certains risques, notamment catastrophiques.

Provision d'équilibrage

Provision constituée pour une longue durée par l'assureur ou le réassureur, et destinée à niveler les résultats d'exploitation de certains risques catastrophiques.

Provision mathématique

Montant des sommes que la société d'assurance Vie, ou de Capitalisation, doit constituer et capitaliser pour faire face aux engagements pris envers l'assuré.

Provision pour primes non acquises à l'exercice

Provisions couvrant, pour chacun des contrats, la part des primes émises de l'exercice se rapportant à la période comprise entre la date de clôture du bilan et la date d'échéance de ces contrats.

Provision pour risques en cours

Provisions destinées à couvrir la charge de sinistres pour la période s'écoulant entre la date de clôture des comptes et la date d'échéance du contrat, qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

Provision pour sinistres à payer

Provisions pour sinistres survenus mais non encore réglés. Elles font l'objet d'estimations par les cédantes qui les communiquent au réassureur.

Provision technique

Montant que l'assureur ou le réassureur doit mettre en réserve pour faire face à l'indemnisation des sinistres et aux obligations résultant des contrats qu'il a souscrits.

Ratio combiné

Somme des frais généraux, des commissions encourues, des sinistres survenus et des provisions complémentaires rapportés aux primes acquises.

Ratio sinistres à primes (S/P)

Coût des sinistres survenus et évalués et des provisions IBNR rapportés aux primes acquises.

Réassurance

Opération par laquelle un assureur s'assure lui-même auprès d'un tiers (le réassureur) pour une partie ou la totalité des risques qu'il a garantis, moyennant le paiement d'une prime.

Réassurance facultative

Réassurance affaire par affaire, risque par risque. Les facultatives sont le plus souvent souscrites pour de très grands risques. Cette réassurance peut être proportionnelle ou non proportionnelle.

Réassurance non proportionnelle

Engagement du réassureur de participer aux sinistres pour un montant maximum, préalablement arrêté, au-delà de la somme conservée par l'assureur (priorité) et moyennant une prime calculée globalement par le réassureur pour l'ensemble du portefeuille couvert.

Réassurance non traditionnelle

Initialement, réassurance pluriannuelle et multibranche, se référant contractuellement à un engagement ou à un taux de sinistralité maximale (pouvant inclure un système de participation aux bénéfices ou de prime additionnelle). Aujourd'hui, elle combine également les comptes de résultats techniques et financiers sous une même couverture, la titrisation des risques d'assurance, les dérivés de crédit et les dérivés climatiques.

Réassurance proportionnelle

Participation du réassureur aux sinistres assumés par l'assureur dans la même proportion que celle des primes qu'il a perçues. La réassurance proportionnelle se fait le plus souvent en quote-part ou en excédent de pleins.

Réassureur

Société qui s'engage à garantir la fraction de risque que lui cède l'assureur.

Reconstitution

Provisions dans le cadre d'un contrat en excédent de sinistres, en particulier pour les catastrophes et les cumuls interbranches, qui fournit la reconstitution d'une limite qui a été réduite par la survenance d'un ou plusieurs sinistres. Le nombre de fois que cette opération peut être renouvelée est variable, comme l'est le coût de cette reconstitution.

Rétention

Part du risque que l'assureur ou le réassureur conserve pour son propre compte.

Rétrocession

Cession par le réassureur, moyennant le paiement d'une prime au récessionnaire, d'une fraction des risques qu'il s'est engagé à garantir.

Rétrocessionnaire

Celui qui accepte un risque en rétrocession.

Risque

Objet de l'assurance (personnes ou biens).

Risque politique

Ensemble des événements, actions ou décisions d'ordre politique ou administratif pouvant entraîner des pertes pour les entreprises contractant ou investissant à l'étranger.

Run off

Arrêt de toute souscription d'affaire nouvelle sur un portefeuille de risques, qui entraîne le déroulement, dans le temps, du stock des provisions techniques jusqu'à leur épuisement complet. En fonction de la branche, l'opération de run-off peut prendre plusieurs dizaines d'années.

Sinistralité

Montant correspondant aux sinistres réglés pendant une période donnée, majoré de la variation des provisions pour sinistres survenus mais non encore payés.

Sinistre

Événement déclenchant la mise en œuvre du contrat et la constatation de provisions.

Souscription

Décision prise par un assureur et un réassureur d'accepter, moyennant la perception d'une prime, de couvrir un risque.

Tarif

Barème dans lequel figurent les différents taux de prime applicables aux risques entrant dans le cadre d'une catégorie d'assurance (tarif automobile, tarif incendie).

Traité de réassurance

Convention de réassurance entre un assureur et un réassureur définissant les conditions de cession et d'acceptation des risques faisant l'objet de la convention. La réassurance par traité est divisée en deux grandes catégories : la réassurance proportionnelle et la réassurance non proportionnelle.

Tranche basse ou travaillante en excédent de sinistre

Réassurance absorbant les pertes se situant immédiatement au-dessus de la limite de rétention du réassureur. Un réassureur de tranche basse (ou travaillante) en excédent de sinistre réglera jusqu'à une certaine limite, au-delà de laquelle un réassureur de tranche supérieure ou bien la cédante sera responsable pour les pertes additionnelles.

Carnet d'adresses



Siège

Immeuble SCOR

1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex
Tél. : +33 (0)1 46 98 70 00
Fax : +33 (0)1 47 67 04 09
www.scor.com
E-mail : scor@scor.com



Amériques

Brésil

SCOR Brasil Ltda

Rua da Gloria, 344, Sl. 601/603,
20241 - 180
Rio de Janeiro - RJ
Brasil
Tél. : +55 (021) 2509 4375
Tél. : +55 (021) 2252 8498
Fax : +55 (021) 2507 1724
E-mail : br@scor.com

José Carlos Cardoso

Directeur Régional Business Solutions
Amérique Latine

Canada

SCOR Canada Reinsurance Company

BCE Place, TD Canada Trust Tower
161 Bay Street, Suite 5000
P.O. Box 615
Toronto, Ontario M5J 2S1
Canada
Tél. : +1 (416) 869 3670
Fax : +1 (416) 365 9393
Wats (800) +1 (800) 268 8207
E-mail : ca@scor.com

Henry Klecan, Jr.

Président-Directeur général

Patrick McGuinness

Directeur Traités P&C

Neil Ringrose

Directeur Business Solutions

SCOR Canada Compagnie de Réassurance

1250 Boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 4510
Montréal, Québec H3B 4W8
Canada
Tél. : +1 (514) 939 1937
Fax : +1 (514) 939 3599
E-mail : ca@scor.com

Henry Klecan, Jr.

Président-Directeur général

Colombie

SCOR Oficina de Representación en Colombia

Edificio Torres Unidas I
Carrera 7 No. 113-43 Piso 18
Oficinas 1806-1807-1808
Bogota
Colombia
Tél. : +57 (09)1 530 0016/17/18/19
Fax : +57 (09)1 530 0014
E-mail : co@scor.com

German Aguirre

Directeur général

États-Unis

SCOR Reinsurance Company

1401 Brickell Avenue, Suite 910
Miami, FL 33131-3501
United States
Tél. : +1 (305) 679 6984
Fax : +1 (305) 679 9963
E-mail : us@scor.com

James Grieve

Directeur général

SCOR Reinsurance Company

One Pierce Place, Suite 600
P.O. Box 4049
Itasca, IL 60143-4049
United States
Tél. : +1 (630) 775 7300
Fax : +1 (630) 775 0846
E-mail : us@scor.com

John Fitzpatrick

Directeur

SCOR Reinsurance Company

One Seaport Plaza
199 Water Street, - Suite 2100
New York, NY 10038-3526
United States
Tél. : +1 (212) 480 1900
Fax : +1 (212) 480 1328
E-mail : us@scor.com

Henry Klecan, Jr.

Président-Directeur général

Peter Rizacos

Directeur Business Solutions

Asie-Pacifique

Australie

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte. Ltd.

Australian Branch
c/o ReCentre
Level 21, Australia Square
264 George Street
GPO Box 3973
Sydney NSW 2001
Australia
Tél. : +(61-2) 9274-3000
Fax : +(61-2) 9274-3033

Chine

SCOR Beijing Representative Office

Unit 1217, China World Tower 1
No.1, Jian Guo Men Wai Avenue
Beijing 100004
China
Tél. : +86 (0) 10 6505 5264
Fax : +86 (0) 10 6505 5239
E-mail : cn@scor.com

Wu Min

Représentant du bureau

Corée

SCOR Reinsurance Asia Pacific Pte. Ltd.

Korean Branch
25th Floor, Taepyungro Building
#310 Taepyung-Ro 2 GA
Chung-Gu 100-767 - Seoul
Korea
Tél. : +82 (0) 2 779 7267
Fax : +82 (0) 2 779 3177

Jeong San Kim

Directeur général

Hong Kong

SCOR Reinsurance Co. (Asia) Ltd.

1603-06 Shui On Centre
6-8 Harbour Road
Wanchai
Hong Kong
Tél. : +852 2864 3535
Fax : +852 2865 3413
E-mail : hk@scor.com

George Leung

Directeur général

Daniel Chui

Directeur Régional Adjoint Business
Solutions Asie-Pacifique

Inde

SCOR INDIA

c/o DBS Business Center
2nd Floor, Raheja Chambers
Free Press Journal Road, 213, Nariman
Point
Mumbai 400021
Tél. : +91 22 56309200
E-mail : in@scor.com

Santhana Gopalan

Représentant du bureau

Japon

SCOR Services Japan Co. Ltd.

3F, Kioicho Bldg.
3-12 Kioi-cho, Chiyoda-ku
Tokyo 102-0094
Japan
Tél. : +81 (0) 3 3222 0721
Fax : +81 (0) 3 3222 0724
E-mail : jp@scor.com

Piotr Nowakowski

Directeur général

Malaisie

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte Ltd.

Labuan Branch
Level 11 (B), Block 4 Office Tower
Financial Park Labuan Complex
Jalan Merdeka - 87000 FT Labuan
Malaysia
Tél. : +60 87 459 008
Fax : +60 87 459 007
E-mail : my@scor.com

Lai Kim Teo

Directeur général

Singapour

SCOR Reinsurance Asia-Pacific Pte Ltd.

143 Cecil Street
20-01 GB Building
Singapore 069542
Singapore
Tél. : +65 6416 8900
Fax : +65 6416 8999
E-mail : sg@scor.com

Ben Ho

Directeur général

Lai Kim Teo

Directeur P&C

Olivier Perrault

Directeur Régional Business Solutions
Asie-Pacifique

Europe

Allemagne

SCOR DEUTSCHLAND

Rückversicherungs-Actien-Gesellschaft
Seelhorststrasse 3
30175 Hannover
Deutschland
Tél. : +49 (0) 511 2801-0
Fax : +49 (0) 511 2801 160
E-mail : de@scor.com

Dietmar Zietsch

Chairman of the Management Board

Robert Oberholzer

Member of the Management Board

SCOR DEUTSCHLAND

Rückversicherungs-Actien-Gesellschaft
Spichernstrasse 77
50672 Köln
Tél. : 49 (0) 221 65034-6
Fax : 49 (0) 221 65034-888
E-mail : de@scor.com

Dietmar Zietsch

Chairman of the Management Board

Robert Oberholzer

Member of the Management Board

Espagne

SCOR IBÉRICA SUCURSAL

Avenida Europa, 19
Edificio II - 3º
28224 Pozuelo de Alarcón
Madrid
España
Tél. : +34 91 799 1930
Fax : +34 91 351 7044
E-mail : es@scor.com

Diego Aragon

Directeur général

Francisco Fernandez-Hidalgo

Directeur Business Solutions

France

SCOR Global P&C

Immeuble SCOR
1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex
France
Tél. : +33 (0) 1 46 98 70 00
Fax : +33 (0) 1 46 98 76 70

Victor Peignet

Directeur général

Yvan Besnard

Directeur général adjoint

Grande-Bretagne

SCOR UK Company Limited

London Underwriting Centre
3 Minster Court - Mincing Lane
London EC3R 7DD
United Kingdom
Tél. : +44 (0) 20 7375 9400
Fax : +44 (0) 20 7256 3092
E-mail : uk@scor.com

Laurent Thabault

Directeur général

Andrew James

Directeur Traités P&C

Michel Krenzer

Directeur Business Solutions

Italie

SCOR Italia Riassicurazioni

Via della Moscova, 3
20121 Milano
Italia
Tél. : +39 02 6559 1000
Fax : +39 02 2900 4650
E-mail : it@scor.com

Umberto Gavazzi

Directeur général

Russie

SCOR Moscou

Office 601,
15, Bolshoy Tcherkassky per.
109012 Moskva
Russia
Tél. : +7(495) 627 06 87 / 623 88 74
Fax : +7 (495) 625-22-45
E-mail : ru@scor.com

Dimitri Blagoutine

Directeur général

Suisse

SCOR Global P&C, Puteaux

Zweigniederlassung Winterthur
Agriculture Department
Obergasse 19
8400 Winterthur
Suisse
Tél. : +41-52-264 00 40
Fax : +41-52-264 00 50

René Kunz

Directeur

SCOR Global P&C, Puteaux

Zweigniederlassung Basel
Holbeinstrasse 48
4051 Basel
Suisse
Tél. : +41 (0) 61 226 50 00
Fax : +41 (0) 61 226 50 10

Peter Lorenz

Directeur Technique de Succursale

René Kunz

Directeur de Succursale,
Finance & Comptabilité

Siège

SCOR Global Life

Immeuble SCOR
1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex
France
Tél. : +33 (0)1 46 98 74 97
Fax : +33 (0)1 46 98 78 44
life@scor.com

Uwe Eymmer

Directeur général
et Président du Comité Exécutif
de Global Life

Gilles Meyer

Directeur général adjoint

Europe

Allemagne

SCOR Global Life Rückversicherung AG

Business Unit 2
Im Mediapark 8 a
50670 Cologne
Germany
Tél. : +49 221 5 89 00 0
Fax : +49 221 5 89 00 5117

Dr. Norbert Pyhel

Autriche

SCOR Global Life Branch Office Vienna

Business Unit 2
Fischhof 3/6
1010 Vienna
Austria
Tél. : +43 1 740 40 690
Fax : +43 1 740 40 6192

Rainer Alt

Managing Director

Belgique

SCOR SERVICES BELUX

Bd. Brand Whitlock, 87
1200 Bruxelles
Belgium
Tél. : +32 (0) 2 740 25 65
Fax : +32 (0) 2 740 25 69

Annie Laforet

Vice-President

André Smet

Marketing Manager AVP

Espagne

SCOR Global Life IBÉRICA SUCURSAL

Business Unit 1
Pº de la Castellana, 135 - Planta 13 A
28046 Madrid
Spain
Tél. : +34 91 449 0810
Fax : +34 91 449 0824

Louis Lavaste

Chairman

Miguel Alferieff

Managing Director

Irlande

SCOR Global Life Reinsurance Ireland Ltd.

Business Unit 4
36 Lower Baggot Street
Dublin 2
Ireland
Tél. : +353 16 14 51 51
Fax : +353 16 14 72 40

Michael Muench

Israël

INREC Ltd.

Business Unit 2
7, Rival Street
Tel-Aviv 67778
Israel
Tél. : +972 3 6 88 37 22
Fax : +972 3 6 88 37 25

Zeev Ben-Itzhak

Italie

SCOR Global Life SA Rappresentanza Generale per l'Italia

Business Unit 1
Via della Moscova, 3
20121 Milano
Italy
Tél. : +39 02 6559 1000
Fax : +39 02 2900 4650

Alessandra Zorza

Manager

Royaume-Uni

SCOR Global Life Reinsurance UK Ltd.

Business Unit 4
50 Fenchurch Street
London EC3M3JY
Great Britain
Tél. : +44 207 173 3200
Fax : +44 207 173 3201
Simon Pearson
Chief Executive

Suède

SWEDEN Reinsurance Co. Ltd

Member of the SCOR Global Life Group
Business Unit 2
Drottninggatan 82
111 36 Stockholm
Sweden
Tél. : +46 8 440 82 68
Fax : +46 8 440 82 72
Fredrik Sundberg
Managing Director
Anders Ramstedt
Marketing Manager

Suisse

SCOR Global Life Reinsurance Switzerland Ltd.

Business Unit 2
Industriestrasse 18
6304 Zug
Switzerland
Tél. : +41 417 26 4900
Fax : +41 417 26 4919
Andreas Muschik
Managing Director

Amérique du Nord

Barbade (La)

SCOR Global Life Reinsurance Ltd

Business Unit 3
Golden Anchorage Complex
First floor
Sunset Crest
Saint James - BB204046
Barbados
Tél. : +1 246 432 6467
Fax : +1 246 432 0297
Martin Hole

Canada

SCOR Global Vie Canada - Main office

Business Unit 1
1250 Boulevard René Lévesque Ouest
Bureau 4510
Montréal - Québec H3B 4W8
Canada
Tél. : +1 (514) 933 6994
Fax : +1 (514) 933 6435
Wats 1-888-SCOR VIE
Marc Archambault
Executive Vice President & Chief Agent

SCOR Global Vie Canada - Representative office

Business Unit 1
BCE Place, TD Canada Trust Tower
161 Bay Street, Suite 5100
Toronto, Ontario M5J 2S1
Canada
Tél. : +1 (416) 304 6536
Fax : +1 (416) 304 6574
Marc Archambault
Executive Vice President & Chief Agent
William Hazlewood
VP Business Development

États-Unis

SCOR Global Life US Re Insurance Company

Business Unit 3
Colonnade Building III,
15305 Dallas Parkway, Suite 700
Addison, TX 75001
United States
Tél. : +1 (972) 560 9500
Fax : +1 (972) 560 9535
Yves Corcos
Chief Executive Officer
Marc Cabrera
SVP, Head of Individual Life
Kathryn Hyland
SVP Head of New Markets

Amérique Latine

Chili

SCOR GLOBAL LIFE CHILE

Servicios Técnicos y Representaciones Limitada
Business Unit 1
Avenida El Bosque Norte 0440
Oficina 1105, piso 11
Las Condes
Santiago de Chile
Chile
Tél. : +56 (02) 203 50 55
Fax : +56 (02) 203 52 46
Andrés Cortes
Regional Manager South America

États-Unis

SCOR Global Life

Representative Office for Latin America
Business Unit 1
800 Douglas Road, Suite 930
Coral Gables, FL 33134
United States
Tél. : +1 305 648 0348
Fax : +1 305 648 0343

Ignacio Ramirez

Managing Director

George Tsang

Regional Director Mexico, Central
America and Caribbean

Asie-Pacifique

Chine

Reviros Rückversicherung AG

Beijing Representative Office
Member of the SCOR Global Life Group
Business Unit 1
Suite 601, Tower W2, Oriental Plaza
1 East Chang An Avenue
Dong Cheng District
Beijing 100738
People's Republic of China
Tél. : +86 10 8520 0123
Fax : +86 10 8520 0110

Felix Tan

Chief Representative

Corée du Sud

SCOR Reinsurance Asia Pacific Pte. Ltd.

Business Unit 1
Korean Branch
25th Floor, Taepyungro Building
#310 Taepyung-Ro 2 GA
Chung-Gu 100-767 - Seoul
Korea

Tél. : +82 (0) 2 779 7267

Fax : +82 (0) 2 779 3177

Maurice Piault

Life Regional Manager

Yong Ho Kook

Jae Shik Lee

Japon

SCOR Services Japan Co. Ltd.

Business Unit 1
3F, Kioicho Bldg.
3-12 Kioi-cho, Chiyoda-ku
Tokyo 102-0094
Japan

Tél. : +81 (0) 3 3222 0721

Fax : +81 (0) 3 3222 0724

Maurice Piault

Life Regional Manager

Singapour

SCOR GLOBAL LIFE Singapore Branch

Business Unit 1
143 Cecil Street
GB Building
22-01/04
Singapore 069542
Singapore
Tél. : +65 6309 9488
Fax : +65 6309 9451

Éric Pooi

Lawrence Yew

Taiwan

Reviros Rückversicherung AG

Taipei Liaison Office
Member of the SCOR Global Life Group
Business Unit 1
Room 127, 17F/B No. 167
Tun Hwa North Road
Taipei 105
Taiwan

Tél. : +886 2 2713 1999 ext 1271

Fax : +886 2 2713 0613

Lan Shyvee Chuan

Chief Representative

Thaïlande

Representation SCOR Global Life

c/o THAI Re Life Assurance Co. Ltd.
Business Unit 1
223/1 Soi Ruamruedee, Wireless Road
Lumpinee, Phatumwan - Bangkok
10330
Thailand

Tél. : +66 (0) 2 256 6822

Fax : +66 (0) 2 252 6828

Maurice Piault

Life Regional Manager

Navadee Nui Ruangrattanametee

Nutchakorn Ann Sovajatsatakul



Société au capital de EUR 932 673 756
RCS Nanterre B 562 033 357

Siège social

1, avenue du Général de Gaulle
92800 Puteaux - France

Adresse postale

1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex - France

Téléphone: +33 (0) 1 46 98 70 00

Fax: +33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

SCOR

Société au capital de EUR 932 673 756
RCS Nanterre B 562 033 357

Siège social

1, avenue du Général de Gaulle
92800 Puteaux - France

Adresse postale

1, avenue du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cedex - France

Téléphone: +33 (0) 1 46 98 70 00

Fax: +33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com